



ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA CONSTRUCTION POUR UN
DEVELOPPEMENT URBAIN SOUTENABLE

Les Dialogues Euro-Méditerranéens de Cobaty International



Comprendre et Construire des Villes Méditerranéennes Soutenables

Nice-Centre Universitaire Méditerranéen-24 Avril 2019

Rencontre point de départ

Cannes 19 et 20 Avril 2018

COBATY INTERNATIONAL OING AVEC STATUT CONSULTATIF AUPRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE.



Avec le soutien de
l'Association
Internationale
des Maires Francophones



Groupe interacadémique
pour le développement

En partenariat avec le
Groupe Interacadémique
pour le développement



En partenariat avec le
Réseau des Villes
EUROMED

Transcription des minutes

Flavia Carona

Transcription des minutes, Supervision scientifique

Alain Jaffré

Conception Graphique et supervision rédactionnelle

Martine Fqih Berrada

Imprimé en septembre 2019

Avec le soutien de l'Association Internationale des Maires Francophones

Tous droits réservés, Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur,

Cobaty International, 156, Boulevard REYERS - B-1030 BRUXELLES

COBATY INTERNATIONAL

PASSER DE LA DÉNONCIATION A ...L'ENONCIATION

Organisation internationale de la construction pour un développement urbain soutenable, nous réunissons des professionnels de « **l'acte de construire** ».

COBATY International est née de l'association française **COBATY France**, elle-même créée il y a plus de 50 ans par des hommes souhaitant privilégier l'échange à la confrontation.

Le regroupement en son sein, de métiers aussi divers que ceux d'architectes, d'avocats, de financiers, d'ingénieurs, d'entrepreneurs, de fabricants de matériaux, de géomètres ou d'aménageurs, tous issus du secteur privé, mais aussi de représentants des secteurs public ou de l'économie mixte, permet, par un dialogue permanent entre ces professionnels et par un dialogue privilégié avec les collectivités publiques, la mise en œuvre d'une démarche visant à améliorer le « cadre de vie ».

COBATY International, revendique son indépendance et s'affirme comme une association apolitique, non corporatiste et non confessionnelle, inscrivant toute son action dans un souci de défense de l'intérêt général.

Nous sommes en effet convaincus que sans la participation effective du citoyen, il est absolument illusoire de s'engager dans une démarche de « développement durable ». Nous affirmons que les « acteurs de la construction », les femmes et hommes membres de COBATY, par la diversité de leurs métiers donc par leurs manières complémentaires d'aborder et résoudre les problèmes, sont celles et ceux qui, en priorité, peuvent et doivent servir de lien entre le citoyen et le décideur que ce dernier soit au niveau local, national ou européen.

La complémentarité et la transversalité des métiers liés à la ville, que regroupent COBATY International, conjuguées à la capacité des « Hommes de l'art » à traduire à la fois les attentes individuelles et collectives, nous permet en tant que cobatystes de rechercher les constantes et de nous inscrire dans cette dynamique visant à créer une démarche éducatrice à la « ville soutenable » qui focalise aujourd'hui toutes les attentes.

Dans un monde urbain, dont les tendances sont encore orientées vers plus d'urbanisation, « l'Homme de l'Art » a le pouvoir de créer, par son positionnement entre l'élus et le citoyen, un espace de neutralité susceptible de favoriser le dialogue et la compréhension entre ces deux acteurs majeurs de la ville. Son appartenance à la société civile, son expertise particulière dans des domaines essentiels à l'élaboration du « vivre ensemble » - expression du lien social souhaité par tous - doivent s'accompagner d'une « éthique », propre à apporter la confiance à l'ensemble des interlocuteurs et emporter l'adhésion de ceux-ci.

Nous revendiquons tous ensemble cette spécificité qui fait que le cobatyste apporte aux débats du moment, relevant des thématiques concernant sa sphère d'activités, la singularité de son regard née de la confrontation de ses idées à celles des autres dans le cadre de d'échanges croisés, amicaux et apaisés.

C'est par cette démarche propre aux cobatystes, alliant compétences, engagement bénévole, interprofessionnalité entraînant la multidisciplinarité, honnêteté des propos, que nous tentons de contribuer à proposer des solutions acceptables par et pour le plus grand nombre.

C'est cette démarche propre aux cobatystes qui donne un contenu et un sens à cette expression « société civile experte et responsable » dont nous affirmons être un acteur représentatif.

COBATY International souhaite par l'affirmation de ses valeurs et l'exemplarité de ses actions développer son implantation en particulier au sein de l'Union européenne et du bassin méditerranéen, par le biais de partenariats avec des personnalités physiques ou morales répondant aux mêmes valeurs éthiques et objectifs d'actions.

COBATY International est

- Inscrit au registre commun de transparence de la Commission européenne et du Parlement Européen
- Membre Affilié du réseau "ENTERPRISE EUROPE NETWORK" de la Commission européenne – Groupe sectoriel « Construction durable »
- Membre associé du réseau "Groupement Interacadémique pour le Développement" (G.I.D.) des Académies des Sciences
- Membre du réseau des Villes « EUROMED »
- Partenaire du Programme INTERREG-MED de la Commission européenne « MEDNICE »
- Membre de la Conférence des OING/OSC accréditées auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (Past-Président de la Commission permanente des OING/OSC)
- Partenaire du Conseil Européen des Urbanistes – CUE/ECTP
- Partenaire de la Cité de l'Architecture – Ecole de CHAILLOT
- Partenaire ASPESI Italia

Renseignements

Président : Charaf Eddine FQIH BERRADA
Siège auprès des Institutions européennes - Bruxelles
Alain JAFFRE – Martine COETS-GAIBILI – Jean HUVELIN
mail@cobaty-intl.org



Charaf Eddine FQIH BERRADA - Architecte Expert Programmiste
Président de Cobaty International

Une génération récente de droits et devoirs du Citoyen se propage à l'échelle planétaire doucement mais sûrement, à travers une nouvelle forme de développement des sociétés humaines : le développement soutenable dont le socle se fonde sur la démocratie, l'éthique et la conscience.

Ce sursaut pousse de plus en plus de citoyens à refuser d'admettre l'exclusion sociale, le sort réservé aux plus pauvres, la crise des ressources et du climat, comme conséquences d'un mode de développement qui devient une menace.

Déjà le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 92 a marqué l'histoire en faisant valoir que le développement devait être durable avec comme principes fondateurs le social, l'économie et l'écologie. Depuis ces actes se sont consolidés par d'autres piliers tels que la culture, l'espace des territoires et l'esprit du lieu, autant de notions majeures pour un projet de société autour de la notion de développement soutenable.

C'est pourquoi au sein du Cobaty International, concernant la problématique du développement des villes méditerranéennes, nous préférons parler de « développement urbain soutenable » faisant ainsi référence à ce que l'environnement, peut supporter sur le court moyen et long terme au sens des pressions et des ressources disponibles et spécifiques à chaque lieu qu'elles soient humaines, naturelles, économiques, culturelles ou spatiales

De plus, ce concept met l'accent sur la nécessité de soutenir par une approche synergétique les changements que nous devons mettre en œuvre pour prendre en compte la finitude des ressources naturelles, la croissance démographique, la réduction de notre empreinte écologique, les changements climatiques et la nécessité de vivre ensemble dans des territoires en urbanité.

Il s'agit d'œuvrer pour gérer l'inévitable et éviter l'ingérable et l'insoutenable pour "Co-bâtir" la ville méditerranéenne de demain en symbiose avec diverses intelligences et savoir - faire

Cette ambition, nous la partageons avec nos partenaires, l'Association Internationale des Maires Francophones en la personne de Pierre Baillet, le Groupement Inter Académique pour le Développement, représenté par François Guinot – Président, Michèle Gendreau-Massaloux – Vice Présidente et Catherine Bréchnignac – Secrétaire Perpétuel de l'Académie des sciences.

*et le Réseau des Villes **Euromed** avec Agnès Rampal et Bernard Massabo ainsi que Bernard Huvelin que je remercie très vivement pour leur accompagnement, au fil de nos manifestations et rencontres.*

Ensemble, nous relèverons ce Défi



Pierre BAILLET

Secrétaire permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Les dialogues méditerranéens de Cobaty International

Oui, la recherche d'un modèle de développement adapté à une réalité urbaine est une démarche de gouvernance essentielle. Mais pour que ce dialogue soit constructif et quitte les généralités, il doit s'inscrire dans un territoire dont la cohérence soit autre que virtuelle. Les crises qu'affrontent les villes méditerranéennes, qu'elles soient sociales, économiques, environnementales ou sécuritaires conduisent les Maires à imaginer de nouvelles restructurations urbaines. Ils ont l'ambition explicite d'influer sur la réorganisation matérielle et spatiale des territoires dont ils ont la responsabilité.

Mais, ces opérations, petites ou grandes, sont mises en place par des « élites » de niveaux supranational ou national et rarement régional ou municipal. Pour être efficaces elles devraient s'inspirer du « capital » des diversités culturelles et du positionnement de la ville. Nous en sommes loin. Les Maires sont tiraillés entre ces politiques venues d'ailleurs et les attentes identitaires et culturelles locales. Ces interactions entraînent des représentations urbaines qui s'enchevêtrent, se contredisent et coexistent avec de multiples logiques d'appartenances et dans des matrices de pouvoir qui diffèrent très visiblement.

Même si l'on considère que les crises qu'affrontent les villes constituent un trait d'union, la ville méditerranéenne dans son ensemble ne peut s'organiser en un réseau cohérent. Il est donc important, pour mieux affronter les enjeux actuels d'intégrer la ville dans des espaces régionaux correspondant à une culture qui fédère. En contrepartie, en étant la clé du développement durable, la ville déterminera l'évolution économique, sociale et territoriale de l'espace auquel elle appartient, notamment l'espace maghrébin, si l'on prend cet exemple.

Les villes jouent un rôle essentiel en tant que moteurs de l'économie, lieux de connectivité, de créativité et d'innovation. Elles sont des centres de services pour leurs quartiers périphériques livrés à eux-mêmes. Ensemble les acteurs de la ville pourraient écrire une histoire très actuelle dans laquelle les habitants des autres villes de la région se reconnaîtraient, bien que chaque vécu urbain soit unique. Ces marketings territoriaux constitueront une réponse adaptée et mobilisatrice aux crises actuelles.

Cobaty International a cette vision et cet engagement pour aller dans ce sens. Cobaty International en mesure le risque pour mieux adapter ce que sera sa proposition de réponse.

Un cheminement auquel je suis heureux de participer.



Agnès RAMPAL

Adjointe au Maire de la Ville de Nice, déléguée à l'Euro - Méditerranée Co - Présidente du Réseau des Villes Euromed Présidente de la Commission Euro - Méditerranée à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Bien chers amis méditerranéens,

*Je tiens à remercier Cobaty International,
Son Président Charaf-Eddine Fqih Berrada, cher Charaf,
Son Directeur Général Alain Jaffré, cher Alain,
Et l'ensemble de l'équipe,*

de prendre l'initiative de réfléchir à la façon, dont nous pourrions mieux vivre ensemble au sein du bassin méditerranéen.

Le développement et l'aménagement des villes, des aires urbaines et péri - urbaines, est un enjeu majeur, eu égard aux questions de climat et de démographie.

Car, non seulement, nous avons la mer Méditerranée en partage, mais chaque territoire en est un « copropriétaire » ; nous devons, donc, de manière, pour l'instant encore empirique, en l'absence de véritable « syndic », nous concerter dans l'intérêt général.

Je forme, ainsi, le vœu, qu'à l'issue de vos échanges, vous puissiez dégager une idée concrète de projet régional multi - partenarial et opérationnel, que j'aurai à cœur de soutenir pour sa mise en œuvre exemplaire.

Avec toute ma considération.



Michèle GENDREAU- MASSALOUX

Conseillère du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences
Vice-présidente du Groupement inter-académique pour le Développement.

François Guinot m'a chargée de vous dire à quel point il apprécie le travail que vous conduisez, et combien notre partenariat lui importe.

Pour lui, les résultats du débat d'aujourd'hui ne seront pas seulement le fruit de moments de partage. Ils dessineront également les orientations de ce qu'il souhaite, à savoir le développement conjoint de projets co-construits

*Comme Cobaty, le GID n'est pas lié à un seul pays, à une seule institution.
Il rassemble plusieurs académies de France, de pays du bassin méditerranéen et d'Afrique subsaharienne.*

Notre alliance sera une façon de plus, peut-être avec en vue un accord formel, d'associer deux visions d'un monde pluriel, et la journée d'aujourd'hui marquera une nouvelle étape dans notre relation, qui est à la fois de travail et d'amitié.

SOMMAIRE

1 - 2^{EME} Dialogue – Nice 2019	11
« Comprendre et construire des villes méditerranéennes soutenables »	
A - Les participants	12
➤ Les animatrices	13
➤ Les intervenants - Introduction	15
➤ Les intervenants – 1 ^{er} dialogue : « Comprendre »/ Tour de table	16
➤ Les intervenants – 2 ^{eme} dialogue : « Construire »	20
➤ Le comité d'Experts	23
➤ L'équipe support	34
B - Les minutes des dialogues	37
➤ Comprendre – La technologie au service de l'Urbain/ Tour de table	41
➤ L'Agriculture et l'Urbain, la sécurisation foncière / Jacques Brulhet	50
➤ La Maitrise du foncier et la sobriété énergétique / Xavier Prigent	59
➤ Gestion urbaine et temporalité de la Gouvernance / Anouar Jébir	67
➤ La Gouvernance en question / Ali Sedjari	78
➤ La Ville et la RSE de l'Entreprise / Abdallah Talib	85
➤ Gestion urbaine et temporalité de la Gouvernance / Khalid Moujaouir	97
➤ Anthropologie de la Ville / Yannick Jaffre	99
2 - 1^{er} Dialogue – Cannes 2018	117
« Le point Départ »	
➤ Le contexte	119
➤ Tour de table	125
➤ Les Mots clés	128
➤ La Méditerranée	129
➤ Le droit à la Ville et le droit de la Ville	130
➤ Les politiques urbaines, la gouvernance locale et la RSE des entreprises	131
➤ Perspectives et alternatives pour la Jeunesse	132
➤ Méthodologie	134
➤ Remerciements	136



ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA CONSTRUCTION POUR UN DEVELOPPEMENT URBAIN SOUTENABLE



OING avec statut consultatif auprès de la Francophonie

2^{ème} édition des Dialogues Euro-Méditerranéens de Cobaty International



En partenariat avec
le Réseau des Villes
EUROMED

Comprendre et Construire
des Villes Méditerranéennes Soutenables

Nice-Centre Universitaire Méditerranéen-24 Avril 2019

LES PARTICIPANTS



LES ANIMATRICES



SABAH CHRAIBI

Sabah Chraïbi est Docteur d'Etat en droit et en sciences politiques, professeur des universités, expert en stratégie des organisations.

Elle est Administrateur de la fondation Abdel Hadi BOUTALEB pour la culture et de la fondation LYDEC pour la solidarité. Elle est membre du Conseil d'Administration du Centre International de Médiation d'Arbitrage Rabat - CIMAR.

Sabah Chraïbi est : présidente nationale de l'Association Marocaine pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin et membre fondateur et du bureau de l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable.

Membre du comité directeur du rapport sur le développement humain et auteure d'une thèse de doctorat sur la régionalisation.

En tant qu'élue de la ville de Casablanca de 2003 à 2009, Sabah CHRAIBI défend le principe de l'ancrage urbain de l'économie verte, comme une nouvelle projection de croissance que les collectivités locales doivent s'approprier. Sabah CHRAIBI est auteure de nombreuses contributions sur l'égalité des droits, la gouvernance et le management des territoires.



MICHELE GENDREAU-MASSALOUX

Michèle Gendreau-Massalou est ancienne élève de l'École normale Supérieure, diplômée de l'Institut d'Études politiques, Docteur d'État.

Elle est universitaire et auteur de nombreuses publications.

Successivement :

- Directrice de l'UFR de littérature et civilisation espagnoles et latino-américaines de l'Université de Limoges ;
- Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- Conseiller pour l'éducation du Président de la République François MITERRAND ;
- Secrétaire Général Adjoint et Porte-parole de la Présidence de la République ;
- Rectrice de l'Académie de Paris et Chancelier des Universités de Paris -de 1989 à 1998- ;
- Conseiller d'État ;
- Rectrice de l'Agence Universitaire de la Francophonie -de 1999 à 2007-, puis,
- dans la Délégation interministérielle française à la Méditerranée, Chargée des projets relatifs à la formation, à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la culture et à la santé,

Michèle Gendreau-Massalou est actuellement Conseillère du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Vice-présidente du Groupement inter-académique pour le Développement.

LES INTERVENANTS

ACCUEIL ET INTRODUCTION



AGNES RAMPAL

Agnès Rampal est diplômée de médecine et a exercé durant de nombreuses années en tant que médecin hospitalier anatomopathologiste.

Elle est :

- adjointe au Maire de Nice depuis 2001 ;
- Conseillère Métropolitaine depuis 2012 et
- Conseillère Régionale de la Région Présidente de la commission EUROMEDITERRANEE depuis 2015.

Elle est la Vice-présidente du réseau des villes EUROMED



CHARAF-EDDINE FQIH BERRADA

Charaf-Eddine Fqih Berrada est Architecte Urbaniste DPLG diplômé de l'UPAT (Toulouse).

Après un début d'activités comme chef de service de l'urbanisme à la Wilaya de Casablanca, Il développe son activité dans le privé autour de la conception architecturale et de la réalisation de projets diversifiés pour devenir un spécialiste dans le domaine des centres hospitaliers et universitaires.

Ses nombreuses références en ce domaine – comme par exemple

- « L'Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa » de Casablanca
- Le Centre Hospitalier Universitaire Hassan II de Fès,
- Le Centre Hospitalier Régional de Rabat,
- L'hôpital International d'Alger

lui permettent d'être reconnu comme « expert en architecture de santé » et de professer en ce domaine à l'Université Mohamed VI des Sciences de la Santé.

Il participe aux nombreuses réflexions liées aux problématiques de la ville dans le cadre du changement climatique et du développement durable et à ce titre il est le coordonnateur de la rédaction du nouveau « Code de construction » du Maroc et du « Référentiel de l'Urbanisme durable ».

Charaf-Eddine Fqih Berrada est par ailleurs un acteur très engagé dans la sphère associative.

Après avoir présidé la Conférence des OING/OSC accréditées auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie, il exerce actuellement, entre autres fonctions, la présidence

- De COBATY International - ASBL
- De l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable de la région Casablanca-Settat
- Le Secrétariat Général du Centre de Formation et d'Animation du Tissu Associatif et Coopératif de la Région Casablanca - Settat

1^{ER} DIALOGUE : COMPRENDRE



FRANCOIS GUINOT

La vie professionnelle de François Guinot, Ingénieur-chimiste ENSCM, Docteur-ès-sciences physiques, Docteur en Economie, s'est déroulée pour l'essentiel dans les industries pharmaceutiques et chimiques. Alors à la Direction des accords industriels de Rhône-Poulenc, il est de 1974 à 1981, nommé par le MAE, secrétaire du « groupe sectoriel de l'industrie chimique et de l'équipement chimique », groupe rattaché à la « Petite Commission », présidée alors du côté soviétique par M. Gvichiani, Vice-président du GKNT.

Il assure le suivi des relations scientifiques entre Rhône-Poulenc et le GKNT.

Il sera le négociateur de l'accord entre Rhône-Poulenc et le Ministère du commerce extérieur de l'URSS signé en novembre 1976, après de longues discussions avec le Ministre Patolitchev, le vice-ministre Souchkov et le Ministre de l'industrie chimique Kostandov.

Cet accord d'un montant de 6 milliards de FF était à l'époque le plus gros accord conclu entre un groupe privé et l'URSS. Sa pleine réussite amènera à la conclusion en décembre 1980 de son prolongement (40 milliards de FF).

Il devient ensuite DG « stratégie, R&D » de la division santé de Rhône-Poulenc.

Il remanie profondément les structures et les méthodes de ce qui est alors le plus important outil de recherche pharmaceutique en France. (Lovenox, antithrombotique, et Taxotère, anticancéreux- et Imovane, inducteur de sommeil, devenu leader de sa classe thérapeutique, seront développés sous sa responsabilité).

Il sera ensuite DG de Rhône-Poulenc Santé.

Nommé Président Directeur général de Rhône-Poulenc Chimie, (25000 personnes, 27 milliards de FF de CA), il introduit une chimie nouvelle à haute valeur ajoutée qui se traduit par d'importantes innovations (« pneu vert » avec Michelin, béton « Ductal » avec Bouygues et Lafarge, verre autonettoyant avec Saint-Gobain...), et en une chimie de services (en catalyse avec Procatalyse en partenariat avec IFP, en traitements des déchets avec Teris en partenariat avec Lyonnaise des eaux).

Il sera par ailleurs Directeur général de bio Mérieux, Président de la Société de chimie industrielle (devenue Fédération française de sciences chimiques), vice-président de l'Union des Industries chimiques (CNPF), administrateur de l'Inserm et du CNRS...

Elu en 2002 à l'Académie des technologies de France, il en devient le Président en 2005 et obtient par la loi d'avril 2006 le statut d'établissement public pour cette Compagnie.

Depuis 2011, il assure la présidence du Groupe Inter académique pour le Développement (GID), qui, avec les Académies européennes et africaines qui le constituent, travaille à mobiliser les savoirs pour un véritable co-développement euro-africain. (Voir le site g-i-d.org).



JACQUES BRULHET

Docteur vétérinaire (A68), diplômé en océanographie biologique et en économie, Jacques Brulhet a débuté sa carrière en Asie et en Afrique, entre 1969 et 1986 comme conseiller de différents gouvernements pour le développement de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture. Il a ensuite animé, entre 1987 et 1998 le développement d'un leader européen des produits de la mer, mettant en place armements à la pêche et conserveries dans plusieurs pays.

De retour au ministère de l'agriculture en 1998, il y a d'abord contribué, dans différentes structures, à la gestion des principales crises sanitaires, à la mise en place de nouveaux outils interprofessionnels, et à la réforme de la fonction publique.

Nommé chef du corps des Inspecteurs de la Santé Publique Vétérinaire en 2005, il a ensuite dirigé de 2009 à 2012 le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, structure comprenant plus de 150 inspecteurs et ingénieurs généraux sous l'autorité directe du ministre de l'agriculture. Il a également été le principal animateur de la modernisation et de la refonte urbanistique du site de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Depuis sa retraite de l'administration, il reste membre de plusieurs conseils d'administration, en particulier dans le développement mondial de pêches durables. Membre de l'Académie d'Agriculture de France, il y anime le groupe de travail sur les agricultures africaines, et représente cette académie au Groupement Inter-académique pour le Développement. Au sein de ce GID, il a la responsabilité du programme GID-Agri, et y apporte son concours à la protection du patrimoine naturel.

Jacques Brulhet est chevalier de la Légion d'Honneur et commandeur du Mérite Agricole.



XAVIER PRIGENT

Ingénieur diplômé de L'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM-Paris) et Urbaniste diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC – Paris), il est également Licencié en droit et possède un Diplôme de l'Université de Paris-Marne la Vallée en « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de la qualité environnementale ».

Après quelques années d'exercice au sein de bureau d'études spécialisées en expertises immobilières et études foncières, il crée sa société qui intervient dans les domaines du foncier, de l'urbanisme et de l'expertise en évaluation immobilière.

Il est par ailleurs Expert près la Cour d'appel de Rennes et la Cour administrative d'appel de Nantes, et certifié auprès d'organisations internationales comme la « Royal Institution of Chartered Surveyors » (RICS). Il est membre du Conseil Supérieur de l'Ordre des Géomètres Experts, du Conseil Immobilier de l'Etat et de la Commission nationale Eco quartier.



KHALID MOUJAOUR

1985 Comité olympique du Qatar

- 1990 Apple Mackintosh à Dubai
- 1996 Chiyoda Corporation MTB Méthanol Project au Qatar
- 2001 Conseil suprême des affaires familiales au Qatar
- 2019 Adjoint au Maire de Rabat
- Membre du Conseil Préfectoral de Rabat

Membre de la Chambre de Commerce, d'industrie



ANOUAR JEBIR

Diplômé des facultés de Médecine de Paris-Lyon et Tunis il est spécialisé en « Médecine esthétique.

Tout en exerçant dans ses spécialités professionnelles il est aujourd'hui Maire-Adjoint de la ville de SFAX – TUNISIE avec la responsabilité - en tant que Président de la commission dédiée - de la santé, propreté générale et règlementations municipales.

Il est membre par ailleurs de l'Union Internationale des médecins des Chemins de fer.



ALI SEDJARI

Ancien Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, il intervient encore dans plusieurs universités françaises comme celles de Paris I, Reims, Bayonne ou Aix en Provence. Les matières dispensées sont constituées autour de plusieurs « pôles » d'enseignement, tel celui des politiques publiques/sciences administratives/management public, ou celui de la sociologie urbaine et rurale/Marketing urbain et territorial/Politiques de la ville et savoirs urbains/Aménagement des territoires et développement durable, et encore celui Partenariat euro méditerranéen /Géopolitique /Gestion des conflits.

Son enseignement également dans le domaine des « approches interculturelles des droits de l'Homme » est parachevé par sa nomination comme titulaire de la chaire UNESCO des Droits de l'Homme entre 2005 et 2017.

Cofondateur de l'Ecole doctorale des juristes méditerranéens (EJM d'Aix en Provence), il est encore actuellement

- Président du Groupement de Recherche sur les Espaces et Territoire (GRET) et
- Président de l'Association Marocaine de l'Aménagement et de l'Urbanisme (AMDAU)



ABDELLAH TALIB

Abdellah Talib est diplômé de l'École des Sciences de l'Information de Rabat et a suivi un Mastère Spécialisé en «Management des Services Publics» (ISCAE-ESSEC).

Abdellah TALIB est actuellement

- Directeur de la Communication, du Développement Durable et de l'Innovation de Lydec ;
- membre du Comité de Direction Générale.
- Il est également Vice-président délégué de la Fondation Lydec et membre actif d'Aquassistance Maroc et de l'association «RSO au Maroc».

Il a piloté la structuration de la démarche RSE de Lydec, à travers la mise en œuvre de deux projets stratégiques : la Fondation Lydec, lancée en janvier 2015, et la définition du « Plan d'Actions Développement Durable 2020 » permettant ainsi de contribuer au repositionnement stratégique de Lydec dans son écosystème.

Dans le cadre de ses missions de Vice-président délégué de la Fondation Lydec, M. Talib a déployé, en partenariat avec des associations de référence, un programme d'actions contribuant au développement socio-économique des populations, et ce, autour de deux enjeux : l'accès aux services essentiels dans les zones d'habitat reculé du Maroc et le soutien des populations fragiles du Grand Casablanca, à travers le développement d'activités génératrices de revenus et de programmes d'accès à l'éducation préscolaire



YANNICK JAFFRE

Yannick Jaffré est anthropologue, Directeur de Recherche au CNRS (UMI 3189) et à l'EHESS (Centre Norbert Elias)

Il est également Directeur scientifique du GID-Santé à l'Académie des Sciences

Il a enseigné dans de nombreuses Facultés en Afrique et en France et occupé diverses responsabilités au sein d'institutions de recherche, ainsi qu'auprès du Ministre et du Secrétaire Général de la Santé ou au Comité Scientifique de l'Institut de Veille Sanitaire.

Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles scientifiques, ses travaux portent sur les dimensions sociales de la santé et s'attachent à construire une anthropologie de la santé, des sensibilités et des catégories morales, principalement dans les domaines de la santé maternelle, infantile et néonatale en Afrique de l'Ouest.

Pour fonder concrètement cet interface entre sémantiques sociales et santé publique, il a dirigé divers programmes internationaux, européens ou en lien avec des institutions de développement (OMS, UNICEF, UNFPA, AFD).

Il dirige actuellement, dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest, le programme ENSPEDIA (Enfants et Soins en Pédiatrie), un ensemble de recherche sur la néonatalogie dans 5 pays ouest africains, et au Bénin un travail de recherche-action sur les "grossesses non voulues" chez les adolescentes.

2^{EME} DIALOGUE : CONSTRUIRE



CATHERINE BRECHIGNAC

Ambassadeur délégué à la science, la technologie et l'innovation

Élue Correspondant de l'Académie des sciences le 7 avril 1997, puis Membre le 29 novembre 2005 dans la section de Physique

Élue Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences du 22 juin 2010 au 31 décembre 2018. Secrétaire perpétuel honoraire depuis le 1er janvier 2019.

Formation et carrière

1967 Diplômée de l'École normale supérieure (Fontenay-aux-Roses)

1971 Agrégée de Sciences physiques

1977 Docteur ès sciences, PhD, université Paris-Sud

1971-1978 Attachée de recherche au CNRS

1978-1985 Chargée de recherche au CNRS

1979-1980 Chercheur associé à l'Institut d'astrophysique à Ottawa (Canada)

1985-1991 Directeur de recherche 2e classe au CNRS

1987 Professeur invité à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

1991-1998 Directeur de recherche 1e classe au CNRS

1998- Directeur de recherche classe exceptionnelle au CNRS

2001-2002 Adjunct Professor Georgia Tech University

2002-2006 Distinguished Visiting Scholar Professorship au Georgia Tech University

Fonctions exercées

1985-1989 Chargée de mission au CNRS (département Sciences physiques et mathématiques)

1989-1995 Directeur du laboratoire CNRS Aimé Cotton à Orsay

1995-1997 Directeur scientifique du département Sciences physiques et mathématiques du CNRS

1997-2000 Directeur général du CNRS

2002-2006 Présidente de l'Institut d'optique

2004-2009 Présidente du Conseil d'administration du Palais de la Découverte

2006-2010 Présidente du CNRS

2006-2010 Administrateur de Renault SA

2006-2012 Membre du Conseil de l'éthique publicitaire de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP)

2008- 2011Présidente de l'International Council for Science (ICSU)

2009-2011 Présidente du Haut Conseil des Biotechnologies

2010- Ambassadeur délégué à la science, à la technologie et l'innovation

2010- Membre du Haut Comité aux commémorations nationales

2010- Membre du Conseil scientifique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

2011- Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

2012-2017 Membre du Conseil d'Administration d'Eco-Emballages S.A.

Oeuvre scientifique

- Catherine Bréchnignac est physicienne.

Elle a commencé son travail de thèse en 1972, à l'interface entre la physique atomique et la physique nucléaire, par des mesures de déplacement isotopique en spectroscopie laser qui ont permis de sonder la modification de la répartition des charges dans les noyaux lors de la fermeture d'une couche ou d'une sous-couche en neutrons. Elle s'est ensuite intéressée aux processus collisionnels sous radiation laser, à l'interface entre physique atomique et moléculaire, lors d'études sur le transfert d'excitation assisté par laser entre atomes, ainsi que lors de recherches sur les collisions super-élastiques qui accroissent l'énergie des électrons primaires et entraînent un processus d'avalanche au cours de l'ionisation d'une vapeur métallique.

Mais c'est depuis 1981, avec son impact déterminant dans le développement de la physique des agrégats à l'interface entre matière diluée et condensée, où l'apport de connaissances dans l'une des disciplines est déterminant pour progresser dans la compréhension de l'autre qu'elle a obtenu les résultats les plus originaux.

Les agrégats, systèmes composés de quelques atomes à quelques dizaines de milliers d'atomes n'ont plus les propriétés des atomes isolés et pas encore celles des solides massifs. Ils constituent le prototype du système fini, objet idéal pour comprendre les propriétés de systèmes aux échelles intermédiaires entre la phase atomique et la matière condensée.

De plus en tant qu'objets individuels ils sont des briques élémentaires d'objets plus complexes et se positionnent ainsi comme des précurseurs de "nano-objets". La maîtrise des agrégats dans un domaine de taille compris entre 1 et 10 nm a permis à Catherine Bréchnignac de décoder la réponse optique des agrégats métalliques en fonction de leur taille, de comprendre leur stabilité et de mettre en évidence leur fission sous l'influence de charges et de suivre leur réactivité à l'oxygène.

Ses expériences originales d'agrégats déposés en douceur sur une surface de graphite montrent une forte mobilité des agrégats composés de plusieurs centaines d'atomes et qui s'agrègent pour former des morphologies hors équilibre telles que des formes fractales.

Ses travaux récents concernent l'auto organisation des nanoparticules sur des surfaces fonctionnalisées, ainsi que le vieillissement, la corrosion et la stabilité des fractales d'argent en fonction de la température ainsi que d'impuretés chimiques

Distinctions et Prix

Prix Gustave Ribaud de l'Académie des sciences (1991)
Médaille d'argent du CNRS (1994)
Membre de l'American Academy of Arts and Sciences (1999)
Membre de l'Académie des technologies (2000)
James Frank lecturer, Israel Academy of Sciences and Humanities (2001)
Prix et médaille Holweck de l'Institute of Physics et de la Société française de physique (2003)
Fellow of the Institute of Physics (Royaume-Uni) (2003)
Docteur Honoris causa de l'université libre de Berlin (2003)
Docteur Honoris causa de Georgia Tech Institute - États-Unis (2006)
Docteur Honoris causa de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (2007)
Prix Roberval (avec P. Houdy et M. Lahmani) (2008)
Humboldt Research Fellowship (Allemagne) (2009)
Membre de l'Academia Europaea (2010)
Membre associé de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (2010)
Membre associé de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques du Maroc (2015)
Membre de l'Académie des sciences du Liban
Membre d'honneur étranger de l'Académie des sciences de Roumanie - Academia Română (2016)

Distinctions honorifiques

Grand Officier dans l'Ordre National de la légion d'honneur (2018)
Commandeur dans l'Ordre National du Mérite (2011)
Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres (2013)
Médaille de l'Amitié Vietnamienne (2001)
Commandeur dans l'Ordre mexicain de l'Aigle Aztèque (2018)

LE COMITE D'EXPERTS



AMRAOUI Fouad

Professeur de l'Enseignement Supérieur, Responsable de l'Equipe Hydro-sciences du Laboratoire «Géosciences Appliquées à l'Ingénierie de l'Aménagement» à la Faculté des Sciences Ain Chock Casablanca. Coordinateur Scientifique National du Projet de Recherche-Action Marocco-Allemand : « Agriculture Urbaine à Casablanca » 2008-2014.

Président de l'Association de Recherche - Action pour le Développement Durable (ARADD).

Membre du Comité Marocain de l'Association Internationale des Hydrologues (CM-AIH).

Membre du conseil de l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) de la Région de Casablanca-Settat.

Membre du Comité d'Experts "Changement climatique" de la Lydec.

Consultant en Sciences de l'Eau.

Spécialisation et Compétences

Etudes hydrogéologiques pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement liquide

Etudes de mobilisation des ressources en eau pour les projets agricoles, touristiques et industriels

Etudes d'impact sur l'Environnement

Etude de protection des captages et des nappes

Etudes d'intégration du concept de l'Agriculture urbaine dans l'aménagement urbain



Pierre BAILLET

Pierre BAILLET est Docteur ès Lettres

Il est le Secrétaire permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) après en avoir été le chef de Cabinet et le secrétaire permanent adjoint.

Il a, par ailleurs précédemment, été Secrétaire général de Mission auprès du Premier Ministre chargé de mener la concertation avec les associations de rapatriés, puis Attaché parlementaire et Directeur de cabinet de la ville de Boulogne-Billancourt.

L'AIMF est le réseau mondial des élus francophones regroupant 294 membres dans 51 pays représentant plus de 130 millions d'habitants. La Présidence est assurée par la Maire de Paris



Pietro BEMBO

Avocat diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Milan, il crée et devient le président de « Studio legale » en 1994.

Son cabinet regroupe de multiples compétences.

Expert en contentieux et conseil en matière commerciale et commerciale devant les principales juridictions d'Italie en droit civil, droit commercial, droit des affaires, droit du travail, droit des travaux et constructions et droit administratif.

Conseil juridique en contrats commerciaux et civils, droit des sociétés, droit immobilier et droit du travail, commerce national et international, droit des marques et droit de la propriété intellectuelle.

Outre l'exercice en Italie son cabinet agit également en tant qu'avocats de la défense dans des litiges étrangers comme en Belgique, en Espagne, en France, en Chine, aux États-Unis et au Japon

En 2004 il acquiert la qualification pour plaider devant la Cour suprême et le Conseil d'Etat italien.

Depuis 2006 il développe également ses activités au « Grand international » en établissant une Coopération avec « 5CGroup China » et « Chinese Lawyers in Legal Advice » pour mettre en conformité des opérations d'investissements en Chine.

Il est par ailleurs, Conseiller juridique d'ASSISTAL (association italienne d'entreprises actives dans le secteur des plantes), de l'Institut italien de l'Emballage et de l'Union Nationale des Consommateurs.

Il est très actif dans le domaine associatif, par exemple il a été le fondateur d'EUROJURIS Italie pour devenir ensuite membre du Conseil d'administration du réseau EUROJURIS International.

Il est Président de COBATY Italie- Milan et Vice-président de COBATY International.



Xavier BEZANCON

Xavier Bezançon est Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Institut de Hautes finances - Institut Français de Gestion de Paris.

Il est Docteur ès sciences économiques (gestion) de l'Université Paris IX Dauphine et Docteur en droit public de l'Université Paris XII.

Il est actuellement Délégué Général des Entreprises Générales de France- BTP, syndicat professionnel groupant les plus grandes entreprises de construction françaises et mondiales.

Il est également Secrétaire Général du Forum Européen des Entreprises Générales.

Par ailleurs, il est Enseignant en droit public à l'Université Paris I-Sorbonne.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages de droit public.



Giovanni BOTTINI

Architecte diplômé de la Faculté d'Architecture de « Politecnico di Milano », après un court passage dans l'équipe de Piero PINTO, il crée en 1988, et dirige encore jusqu'à aujourd'hui, son propre cabinet d'architecte « GMBDESIGN ».

L'exercice de son métier d'architecte l'emmène à se préoccuper d'urbanisme et de l'organisation de la ville à travers son système de transports et c'est donc en 2009 qu'il devient partenaire et administrateur délégué de SYSTEMATICA, société spécialisée dans le développement d'outils informatiques de simulation et modélisation de l'espace urbain sous le prisme de la mobilité.

En 2012 il devient également le Directeur de SYSTEMATICA Middle East.

En 2015 il devient le Président de SYSTEMATICA.

En complément il exerce des activités d'enseignement à la Faculté d'ingénierie civile et Architecture de « Politecnico di Milano » et d'Expert auprès du Tribunal civil et pénal de Milan.

Il a été Président de COBATY Italia – Milan de 2006 à 2015 et membre du Conseil d'administration de COBATY International.

Il est par ailleurs Vice-président de la FEDEIMMOBILIARE.



Muriel BOULMIER

Femme d'entreprise, engagée associative, Muriel Boulmier a été chargée de deux missions ministérielles sur l'évolution démographique en France et en Europe avec un focus sur les formes possibles de maintien à domicile notamment au travers des adaptations de l'habitat comme des nouveaux modes de vie.

Muriel Boulmier préside l'Association Régionale de Nouvelle Aquitaine du Logement ; elle est chargée par la Fédération Nationale des Entreprises Sociales de l'Habitat (ESH) du suivi à Bruxelles des fonds structurels et de la politique de cohésion post 2020, dans le cadre de HOUSING Europe.

Elle ancre ses travaux sur le lien continu entre l'habitat et l'aménagement du territoire ; s'inquiète des fractures territoriales en France et en Europe ; de la fracture numérique qui décline les territoires, mais plus encore du déséquilibre profond, persistant et évolutif entre une Europe vieille et riche et une Afrique jeune et pauvre.

Elle est actuellement Trésorière de COBATY International.



Renato CARONNA

Renato Caronna est Docteur en droit - Ancien Haut Fonctionnaire de la Commission européenne.

Il a débuté sa carrière à EURATOM en charge des secteurs industriels dont entre autres « Construction et matériaux de construction ».

Après un détachement - par la Commission Européenne - auprès du Ministère de la Coordination des politiques communautaires du gouvernement italien, il réintègre la Commission Européenne dans la Direction Générale « Entreprises » au sein de laquelle il est en charge des aspects juridiques liées au secteur de la « Construction ».

Il fût membre du groupe « Haut niveau » de la Commission européenne - BALTIC 21 - ainsi que du groupe d'experts TAIEX dans le cadre de la préparation de l'adhésion des « Nouveaux Etats Membres ».

Enfin, il a également été Conseiller pour les Affaires communautaires du PDG de la société VOSSLOH-COGIFER.

Il est actuellement Vice-président de COBATY International



Abdelhakim CHAFIAI

Professeur Universitaire depuis 1983-1984, il est Consultant disposant d'expérience en matière de droit, développement Humain/développement durable ; et évaluation

- Vice doyen à l'Université UH2C, chargé de la vie estudiantine, la promotion de la culture des droits de l'homme et de l'éthique universitaire de 2006 à 2013
- Vice doyen à la FSAC, chargé de la Recherche Scientifique, Coopération et la Qualité depuis Mai 2013;
- Membre de la commission d'évaluation et de la promotion de la qualité au sein de l'Université

De 2005 jusqu'à maintenant -

Commanditaire : Université Hassan II – Casablanca

Thème/domaine : Evaluation

Description de la mission et de la prestation : contribuer à des évaluations et autoévaluations (Formation/pédagogie, recherche, gouvernance)

Depuis 2012

Formateur en Droit des Réfugiés-Groupe de juristes pour l'accompagnement des demandeurs d'asile

De 2015-2017 –

Commanditaire : Programme RECET de renforcement des capacités des acteurs universitaires en matière d'évaluation institutionnelle

Thème : Contribution à l'élaboration d'un référentiel qualité et à l'Evaluation externe de l'Université Chouaib Doukkali d'Eljadida dans les domaines Gouvernance, Formation, recherche et ouverture.

De 2012 Jusqu'à 2014 –

Commanditaire : ONU Femmes-Maghreb

Thème/domaine : Evaluation thématique des initiatives d'appui du Bureau régional d'ONU Femmes en matière de lutte contre la violence à l'égard des Femmes et Filles - Zone Géographique : Maghreb



Maryse COPPET

Avocate au barreau de Bruxelles depuis 2000, diplômée en droit européen de l'University of London et en droit, des universités de Lille II et de Bruxelles (ULB), elle a une grande expérience des problématiques européennes.

Spécialisée en droit de la concurrence, elle est notamment devenue un conseil incontournable de l'industrie de la santé et du secteur de l'énergie.

Lobbyiste expérimentée elle assure la défense des intérêts de ses clients dans le cadre des procédures contentieuses et non contentieuses.

Par ailleurs, formée à la Solvay Business School de Bruxelles en Marketing et Management et à l'ENA en financement multilatéraux, elle assiste des opérateurs publics et privés de divers pays tant dans la conception et la mise en œuvre de projets que dans la recherche de financements et de partenariats communautaires.

Depuis 2009, elle est aussi fortement impliquée dans le traitement des questions relatives à l'intégration des Outre-mer dans la construction européenne. Dans ce cadre, comme conseil de la Communauté de Communes de Marie-Galante (Guadeloupe) elle a été lauréate avec le projet « Marie-Galante / Île du Tourisme Durable » du concours national des « Démonstrateurs Industriels des Villes Durables » lancé par la Ministre Ségolène Royal, puis dans le cadre des « Assises de l'Outre-mer » le projet a été labélisé en tant que « Marie-Galante Île durable ».



Xavier CREPIN

Architecte Urbaniste, diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (centre de recherche sur l'urbanisme), Xavier Crépin développe des activités de formation, de conseil et d'expertise dans les domaines urbains, de l'habitat, de l'aménagement du territoire et des transports à l'international.

Directeur général de l'Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement, ISTED, opérateur français de coopération internationale pendant 17ans, il a conduit des projets dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique et autour de la Méditerranée, pour l'aménagement des villes, les infrastructures de transport et les équipements pour l'environnement (eau, assainissement, déchets).

Diplomate au ministère des Affaires étrangères, après avoir séjourné à l'étranger comme conseiller de plusieurs ministres de l'habitat, de l'urbanisme et des travaux publics, il a été successivement en charge des programmes de coopération urbaine et d'aménagement avec les pays en développement, des relations politiques et économiques avec les pays d'Afrique australe, et piloté les relations avec la société civile et le volontariat de solidarité internationale.

Professeur associé à l'Institut d'études politique de Rennes, où il codirige le Master spécialisé dans l'ingénierie des services urbains en réseau dans les villes en devenir, Xavier Crépin a enseigné à l'Institut Français d'Urbanisme (Ecole d'Urbanisme de Paris), et actuellement à l'Institut d'étude du développement économique et social, IEDES à l'Université de Paris1 Panthéon Sorbonne, ainsi qu'à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette.

Vice-président de l'association de professionnels, AdP « villes en développement » et après avoir dirigé la revue « villes en développement » à laquelle il contribue régulièrement, il a coordonné la publication de « Villes en devenir », ouvrage de référence de la coopération urbaine française, disponible en huit langues.



Victor DA FONSECA

Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE–Lyon), comme premier poste il fait un séjour – 2 ans - dans le milieu « diplomatique » comme attaché commercial adjoint à l'Ambassade de France au Portugal.

En 1996 il réintègre le domaine « technique » tout d'abord, jusqu'en 1999 comme Chargé d'études sur la mobilité au CETE de Metz, puis jusqu'en 2004 à la DDE du Rhône - Lyon comme Chef de Service Equipements et systèmes de Transport intelligent.

C'est donc en 2004 que cette double vocation se concrétise dans le poste d'Attaché auprès du Ministre Conseiller pour les Affaires Economiques et commerciales à la Représentation Permanente de la France auprès de l'UE, poste qu'il occupera jusqu'en 2007.

Tout logiquement la Commission européenne s'attache ses compétences de 2009 jusqu'en 2017, d'abord comme Rapporteur pour la zone des Balkans occidentaux dans le cadre des négociations menées par la Direction Générale pour la politique régionale, puis comme Chef de secteur à l'Agence Exécutive pour l'Innovation des Réseaux (INEA).

Il met sa carrière entre parenthèses pour suivre sa compagne nommée à Lisbonne mais renoue avec une de ses anciennes passions en étudiant dans le cadre du Master en Astrophysique et Cosmologie à la Faculté des Sciences de l'Université de Lisbonne.

Il est membre du Conseil d'administration de COBATY International.



Michel DARNET

Diplômé de l'Université des Sciences Sociales de PARIS I et de l'Institut du Barreau de PARIS.

Avocat à la Cour d'Appel de PARIS, puis à la Cour d'Appel de TOULOUSE.

Ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de TOULOUSE.

Titulaire des Certificats de Spécialité : Droit Immobilier, Droit Public et Droit Communautaire.

Professeur de Droit de la Construction et de l'Urbanisme à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de TOULOUSE (Directeur d'Etudes Comparées entre les Ecoles de TOULOUSE et de BARCELONE sur l'Aménagement et l'Urbanisme Opérationnel).

Président Fondateur de la Chambre Immobilière d'Arbitrage et de Conciliation de MIDI PYRENEES.

Président National du COBATY INTERNATIONAL FRANCE de 1994 à 1997 et Président du COBATY International de 2004 à 2008.

Co-auteur du livre "L'architecte : pratiques professionnelles et responsabilités" — Editions Litec

Associé de la SELAS D'AVOCATS INTER BARREAUX ATCM



Jean François DENIER

Architecte depuis 1985 diplômé de l'Ecole de Rennes, il passe l'équivalence du diplôme d'Architecte en Pologne et crée la société Szczesniak-Denier Architekci Sp.z o.o à Varsovie.

En 1997 puis la société DAAP Sp.z o.o. (Architecture, Project Management, BIM)

Membre de l'association « Cobaty » – Varsovie depuis avril 2002

- Consultant auprès du Président de l'organisation TBS (Logements Sociaux Polonais), pour la mise en place de cibles de développement durable dans les logements sociaux en Pologne -2007-2013.

- Consultant pour la mise en place d'une structure organisationnelle appelée à gérer les logements sociaux en Géorgie -2017-aujourd'hui

- Etudes sur les méthodes applicables pour la construction de logement bon marche en relation avec le programme gouvernemental « Mieszkanie + » (Logement +) -2018



Jean Luc DUPUIS

Architecte diplômé de Ecole Nationale des Beaux Arts de Paris il est également licencié en droit et diplômé en tant qu'Expert immobilier du Conservatoire Nationale des Arts et Métiers (CNAM – Paris).

Il a reçu également une qualification d'urbaniste.

Dès la fin de ses études il crée son Cabinet d'architecte libéral à Chambéry. Il a été ainsi Architecte conseil du département de l'Isère.

Il est également Expert auprès

- de la Cour d'appel de Chambéry,
- de la Cour administrative d'Appel de Lyon ainsi qu'
- au sein de la Compagnie des Experts de la région Rhône-Alpes.

Il a été formateur des Directeurs Départementaux du Ministère de l'Equipement à Grenoble.

Trésorier puis Président de COBATY International, il est actuellement membre du Conseil d'administration de COBATY International.



Sylvie GENDRE

Diplômée de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse

Titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) Urbanisme, Construction, Aménagement : Université des Sciences Sociales de Toulouse

Responsable juridique de 1985 à 1989 d'entreprises de gestion de copropriété et de promotion immobilière

Avocat à la Cour d'Appel de Toulouse depuis 1990

Spécialiste en Droit de l'Environnement et en Droit Immobilier avec la mention « Urbanisme, Construction, Marchés Publics »

Enseignante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse du Droit de l'Urbanisme et du Droit de l'Environnement

Co-auteur du livre « L'architecte : pratiques professionnelles et responsabilités » - Editions Litec

Associée de la SELAS D'AVOCATS INTER BARREAUX ATCM



Bernard HUVELIN

Bernard Huvelin est diplômé des Hautes Etudes Commerciales (HEC –Paris)

Après avoir occupé des postes à responsabilité à la Compagnie générale d'électricité (CGE), chez Saint-Gobain et à la Compagnie générale des eaux, Bernard Huvelin devient successivement secrétaire général, directeur financier puis enfin directeur général de l'entreprise de BTP – Société Générale d'Entreprises (SGE).

En 1997, il devient Administrateur-Directeur général de ce qui deviendra le Groupe indépendant VINCI en 2000. Poste qu'il occupera jusqu'en 2005.

Il est l'un des artisans principaux de la montée en puissance de ce groupe jusqu'à en faire le leader mondial du BTP. - Vice-président du Conseil d'administration de VINCI jusqu'en 2009, il reste à ce jour administrateur de plusieurs filiales du groupe.

Parallèlement ses qualités de négociateur, son sens de la stratégie et ses qualités d'écoute le mène à la présidence du syndicat professionnel EGF-BTP regroupant l'ensemble des grands groupes et entreprises générales français du BTP. . Au niveau européen il est désigné par ses pairs comme membre du Conseil Economique et Social Européen (CESE), Institution européenne dans laquelle il siègera durant deux mandats consécutifs au sein du collège des employeurs.

Il est par ailleurs Président du Forum Européen de l'Entreprise Générale et de VINCI Finance International.



Bernard MASSABO

Bernard Massabo est Ingénieur civil de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Diplômé du Collège des Ingénieurs (3^{ème} cycle de formation au management pour les ingénieurs des Grandes Ecoles). Après des fonctions dans une grande banque internationale, il exerce depuis quinze ans à la Métropole Nice Côte d'Azur, principalement dans les domaines de l'aménagement.

Il est depuis mi-2015, Secrétaire Général du Réseau des Villes EUROMED



Mostapha MELLOUK

Mostapha Mellouk, est diplômé MBA de l'ESCP (Sup de Co Paris) et Master de l'IAE de Lyon (Institut d'Administration des Entreprises). Il est actuellement Président-Fondateur de Casablanca Media Partners. En 1988 Mostapha Mellouk lance la chaîne de télévision marocaine 2M. Il y demeura jusqu'en 2000 et où il dirigea les programmes, l'information et le sport pendant plus de 10 ans, et collabore avec de nombreuses entreprises publiques et privées nationales et étrangères comme TF1/France télévision/Canal+/MIPTV/INA/...

En 2001, Mostapha crée, puis dirige pendant près de 5 années *Media Com*, intervenant dans les domaines de la production audiovisuelle, du multimédia et de l'événementiel. Il fonde alors l'ASESA (Association des entreprises du Secteur Audiovisuel) au sein de la CGEM et en tant que Président (2004-2006), pilote la première étude stratégique sur le secteur audiovisuel et cinématographique. Il accompagne également plusieurs ministères et organismes publics en matière de communication.

En 2006, il est sollicité par le Groupe Lagardère -leader européen dans le secteur audiovisuel- et part, en tant que Directeur Général délégué de chaînes de télévision éducatives, pour 3 ans au Qatar, propriétés de Qatar Foundation et du Groupe Al-Jazeera.

En 2009, il est nommé Directeur Général de la chaîne Medi1Sat TV.

En 2011, Mostapha Mellouk crée et dirige Casablanca Media Partners, structure de conseil et d'investissement dans des activités audiovisuelles et de communication.

Il est l'un des cofondateurs membre du comité de direction de la Copeam (Conférence permanente de l'Audiovisuel en Méditerranée).

Sur le plan associatif, il préside l'Association du Grand Casablanca Carrières Centrales, et a été l'un des acteurs engagés dans le projet Royal de réhabilitation de l'ancienne médina de Casablanca et dans les think tank ayant formulé le nouveau plan de développement de Casablanca suite au Discours Royal du 11 octobre 2013.

Elisabetta ROBINO RIZZET

Diplômée en droit au cours de l'année universitaire 1984/1985 à l'Université de Rome "La Sapienza" sur la thèse "Le principe de non-discrimination en droit communautaire", elle est avocate au barreau de Rome depuis 1990. En 2003 elle est inscrite au registre spécial des avocats en cassation.

Elle est partenaire depuis 1998 du Cabinet d'avocats « Studiolegale ».

Dans le cadre de son exercice professionnel elle est spécialisée dans le domaine du droit de la famille et des mineurs.

Elle a exercé, jusqu'en 2008 les fonctions de consultant juridique et de co-médiateur familial au Centre de la famille "La Bussola" de la municipalité de Rome, puis jusqu'en 201 elle était conseillère familiale et co-médiatrice à la succursale de la famille de la municipalité de Rome.

Elle est membre fondateur et membre du conseil d'administration d'A.N.A.Me.F. - Association nationale des avocats médiateurs en droit de la famille, qui représente la première association nationale de médiateurs en droit de la famille et / ou d'avocats co-médiateurs.



Jose-Luis SANJUAN PITARCH

Jose-Luis Sanjuan Pitarch est diplômé en architecture, en management d'entreprises de construction et immobilières et en prévention des risques du travail.

Il est Directeur et professeur du Master en direction d'entreprises de construction de l'Université Polytechnique de Valencia (Espagne)

Après une carrière technique tant en Espagne qu'en Algérie ou en Guinée Conakry, il s'oriente vers des fonctions de gestion et direction dans le secteur immobilier.

Ses compétences techniques, de management et de négociations le mène aux fonctions cumulées de Directeur de l'International de la Confédération des Organisations des entreprises de la Communauté de Valencia et de Directeur de MEDVALENCIA pour la Confédération Espagnole des Organisations des Entreprises.

Il est actuellement Secrétaire général de COBATY International



Sébastien VIANO

Sébastien Viano est diplômé de l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne, dans les domaines touchant à la politique européenne et aux relations internationales dans la zone euro-méditerranéenne.

Sébastien Viano est actuellement Directeur Europe et Financements extérieurs de la Métropole Nice-Côte d'azur, fonction l'amenant à assurer les relations avec les partenaires institutionnels à tous les niveaux territoriaux, à la coordination des projets européens de la métropole et à la définition et l'accompagnement de la stratégie européenne, transfrontalière et euro-méditerranéenne de celle-ci.

Il a été précédemment Attaché parlementaire - responsable du bureau de deux députés européens successifs après avoir travaillé à la Commission Européenne à la Direction générale des Relations extérieures comme responsable Finances et Contrats.

L'EQUIPE SUPPORT



Martine FQIH BERRADA

Martine Berrada est diplômée de Sup de Co Toulouse.

Après avoir travaillé 3 ans comme responsable de groupe à la Redoute Toulouse, Martine Berrada a exercé plus de 25 ans comme responsable comptable et financier au sein du groupe Akzo Nobel Coatings (1^{er} groupe mondial de peintures),

En 2006 elle quitte le groupe et elle intègre le cabinet d'Architecture de Charaf Eddine Berrada en tant que responsable administratif



Martine COETS-GAIBILI

Martine Coets-Gaibili est diplômée en gestion et administration des entreprises.

Après avoir collaboré pendant 5 ans dans l'équipe du Directeur en charge des relations européennes - Henri Malosse qui deviendra Président du Conseil Economique et Social Européen (CESE) - au sein la délégation permanente à Bruxelles de l'Assemblée des Chambre Françaises de Commerce et d'Industrie (A.C.F.C.I.), elle est, depuis 1993, l'adjointe du Directeur général de COBATY International.

Cette fonction l'emmène à seconder le directeur général dans toutes ses tâches de représentation pour le compte des organismes ou organisations dont ils ont la charge auprès des Institutions européennes

Engagée pour le développement du pays de ses origines familiales -la République Démocratique du Congo (RDC)-, elle est intervenue dans le cadre d'évènements publics visant à promouvoir le rôle de la Femme africaine auprès de personnalité comme Winnie Mandela.

Elle est membre de COBATY International



Jean HUVELIN

Après une licence en sciences politiques à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et un master en affaires européennes à l'Institut d'études européennes (IEE), où il mènera des travaux sur les secteurs de la construction et de l'énergie, Jean HUVELIN intègre COBATY International en octobre 2014 en tant que stagiaire puis devient chargé de mission en janvier 2015. En 2018, Il est aujourd'hui directeur de projet de l'association. Il est notamment en charge pour celle-ci du projet de développement territorial de l'île de Marie-Galante et du suivi des politiques européennes de la construction (Construction 2020).

Il est membre de COBATY International ainsi que du Cercle des Délégués Permanents Français(CDPF)



Alain JAFFRE

Alain Jaffré est diplômé de l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques Ingénieur et Haut fonctionnaire de l'État, après une carrière scientifique et technique qui l'a emmené en Espagne, au Venezuela et en Arabie Saoudite, il s'est consacré pendant dix ans, en France, à la gestion des ressources humaines de l'Institut Géographique National, comme Conseiller du DRH, puis à la prospective comme Conseiller du DG.

Alain Jaffré est depuis 1991 Directeur général de COBATY International. En tant que tel il en assure et coordonne la gestion. Il participe, en liaison avec le Président et son Conseil d'administration, aux réflexions et à l'animation visant au développement européen et international de l'association.

En tant que Délégué permanent auprès de l'Union européenne, dans le cadre d'un dispositif porté par COBATY International, il permet, depuis plus de vingt ans à Bruxelles, l'expression des intérêts auprès des Institutions communautaires (Commission européenne, Parlement européen, Comité Économique et Social Européen, ...) d'un certain nombre d'acteurs publics et privés, d'établissements ou d'organisations professionnelles, du monde de la construction, de l'urbanisme, des transports, de l'environnement et du cadre de vie, en un mot de « l'aménagement des territoires ».

Il est par ailleurs, Président de l'association Espace Europe Équipement, dont les objectifs sont de favoriser la connaissance des grandes politiques européennes. Il est l'animateur des dîners mensuels de cette association recevant des personnalités européennes pouvant apporter leurs connaissances et compétences sur les sujets dont ils ont la responsabilité.

Il est membre de COBATY International ainsi que du Cercle des Délégués Permanents Français(CDPF)

LES MINUTES DES DIALOGUES

INTRODUCTION

Bernard MASSABO



Mesdames et Messieurs, c'est le Maire de Nice, Monsieur Christian ESTROSI, Président du Réseau des Villes EUROMED, et Madame Agnès RAMPAL, Conseillère régionale et vice présidente du réseau qui, à travers moi, s'adressent à vous, pour vous souhaiter la bienvenue à Nice, pour ces deuxièmes dialogue Euro- méditerranéens de COBATY International. Madame RAMPAL se faisait une joie d'être des nôtres aujourd'hui, et retrouver des figures amicales, mais malheureusement des ennuis récents de santé l'en empêche.

Pour ma part, je suis heureux en tant que Secrétaire général d'être associé à cette manifestation, car nous avons avec COBATY, membre de notre réseau depuis plusieurs années, une véritable complémentarité qui ne fait que se développer et se bonifier au gré des projets, tel par exemple celui dans le cadre du programme européen INTERREG, le projet MEDNICE concernant « la performance énergétique des bâtiments publics ».

Nous étions déjà présents l'année dernière à Cannes, et COBATY nous fait l'honneur, mais surtout l'amitié d'organiser cette deuxième édition à Nice, dans notre ville qui vous accueille donc avec fierté et plaisir.

Le sujet que nous allons traiter ensemble aujourd'hui, est au cœur des préoccupations des membres de notre réseau et c'est pourquoi nous sommes heureux également d'avoir la présence du représentant d'une de nos villes membres, la ville tunisienne de Sfax.

Compte tenu du programme très riche et très dense qui nous attend, je ne veux pas monopoliser la parole trop longtemps. Alors, en conclusion, je voudrais exprimer l'idée, ou plutôt le souhait, d'un partenariat renforcé entre les acteurs engagés aujourd'hui autour de ce dialogue que vous avez organisé.

Bien sur, en premier lieu, Cobaty International, et je pense avec l'Association Internationale des Maires des Villes Francophones ; vous connaissez son Secrétaire permanent ici présent, une personne qui me semble avoir beaucoup d'expérience et beaucoup de sagesse et avec qui j'apprécie toujours d'échanger, j'ai nommé Pierre BAILLET ; le Groupe Inter-académique pour le Développement (GID), et si vous le voulez bien le Réseau des villes EUROMED que je représente ici également.

Ce partenariat pourrait être renforcé par le développement d'un projet commun, pilote, au sens expérimental, sur un sujet qui pourrait créer un consensus à travers les échanges qui se tiendront aujourd'hui parce que pour notre présidente, Agnès Rampal, qui exerce la profession de médecin, apprécie beaucoup, en tant que scientifique, le concret et de ce fait nous pensons qu'il n'y a rien de mieux qu'un vrai projet pour essayer de confronter les idées, la théorie à la pratique.

Mais dans l'immédiat, nous vous souhaitons, je vous souhaite une belle réussite pour cette journée malgré le temps maussade, qui finalement permettra peut-être à l'ensemble des participants de rester concentrés.

Charaf – Eddine FQIH BERRADA



Merci cher Bernard, merci pour vos mots, merci pour avoir exprimé le souhait de renforcer ce partenariat en synergie avec les intelligences et les géographies différentes, ça ne m'étonne pas, car vous avez dit tant de choses positives concernant le Cobaty que je ne sais pas comment prendre la parole. Je vais donc dire tout simplement que l'efficacité est chez vous aussi et si elle n'était pas là nous ne serions pas là avec vous qui vous êtes tellement impliqué. Vous nous faites la gentillesse et l'honneur de nous associer à toutes les manifestations que vous organisez dans le cadre de l'EUROMED, nous en sommes fiers et nous apprenons beaucoup ensemble et avec vous. Merci pour ce que vous avez dit et soyez sûr et certain que cette proposition d'un partenariat renforcé aura des suites. Merci

Chers amis, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un honneur et un grand plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui pour l'ouverture de cette rencontre de cœurs et d'esprits. Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de remercier encore une fois cette belle ville de Nice qui nous accueille en amitié et fidélité, en remerciant particulièrement Madame Agnès Rampal qui pour des problèmes de santé ne peut être présente avec nous aujourd'hui.

J'aimerais aussi remercier pour leur participation à cette deuxième rencontre des dialogues méditerranéens du Cobaty tous ces amis venus de France, de la ville de Nantes et de Marseille, d'Italie, de Belgique, du Maroc, de Pologne, de Tunisie, pour notre grand plaisir.

Un grand merci aussi à Michèle Gendreau-Massaloux et Sabah Chraïbi pour leur future contribution, pour animer et modérer nos débats d'aujourd'hui.

Un grand merci aussi à Monsieur Pierre Baillet, Secrétaire Permanent de l'Association Internationale des Villes Francophones qui nous a toujours accompagné et soutenu. Merci Pierre.

Chers amis, notre communauté de destins est forgée par la géographie et les parenthèses de l'Histoire mais elle s'est aussi Co-construite dans la richesse de nos différences et les synergies du savoir.

Cette communauté de destins nous a doté de connaissances techniques et éthiques qui nous permettent dans nos domaines respectifs de répondre de manière efficiente aux attendus des citoyens et aux bouleversements démographiques, climatiques, écologiques et économiques qui s'annoncent dans le territoire commun où vit, déjà, la majorité des méditerranéens.

Les défis sont donc immenses et les attentes aussi. Comme vous le savez, Cobaty International est un espace de dialogue, de débat, de plaidoirie sur tous les grandes questions d'actualité qui intéressent le développement des villes et nous pensons que la situation actuelle de développement de nos villes nous presse d'intervenir et nous pensons aussi devoir, en tant que sachant, de nous saisir des préoccupations qui affectent nos villes et leur développement.

C'est pour cela que nous avons convenus que le débat porterait cette année sur le développement soutenable des territoires urbains et particulièrement pour comprendre et construire une ville soutenable méditerranéenne.

En effet, c'est une vérité simple de dire que les problèmes multiples que connaissent les villes de la Méditerranée constituent une menace de plus en plus sérieuse pour leur développement. C'est une situation qui peut menacer aussi la stabilité politique et les acquis démocratiques. Le modèle actuel de croissance des villes de la Méditerranée, en particulier, celles du sud, génère un urbanisme d'exclusion, un urbanisme de soumission, un urbanisme d'inégalités et d'injustices spatiales qui mettent en péril la cohésion sociale sans oublier son impact négatif sur l'écologie. C'est une vérité simple de dire qu'il ne s'agit plus de modèle, mais de non-sens.

Partout le discours d'urgence impose ses règles, je dirais ses non règles. Les décideurs de la gouvernance s'en accommodent pour légitimer l'à peu près, le vite fait, le mal fait, la non-concertation et le fait de ne pas laisser le temps au temps pour que la ville se modèle, se transforme convenablement. Il ne faut pas que l'on oublie que c'est au nom de cette urgence que l'on a édifié, que l'on édifie et que l'on édifiera encore des grands ensembles et le lotissement à perte de vue dans l'ourlet des villes. Ce sont de véritables coups de poignard dans l'ourlet des villes.

C'est au nom de cette urgence qu'on édifie aussi des morceaux de ville, en périphérie des territoires au nom de l'éradication des bidonvilles, on construit des bâtiments répétitifs, sans âme, de qualité médiocre et sans aucune possibilité de mixité sociale, créant ainsi des ghettos dangereux.

C'est pourquoi le thème de « l'urbain soutenable » s'est imposé à nous de manière impérieuse et je me réjouis que nous ayons choisi d'en faire l'objet d'un débat majeur, faisant ainsi référence à ce que l'environnement peut supporter sur le court, moyen et long terme au sens des pressions et ressources disponibles et spécifiques à chaque lieu qu'elles soient humaines, naturelles, économiques, culturelles ou spatiales. De plus, ce concept met l'accent sur la nécessité de soutenir par une approche synergétique, les changements que nous devons mettre en œuvre pour prendre en compte la finitude de nos ressources naturelles, la croissance démographique, la réduction de notre empreinte écologique, les changements climatiques et la nécessité absolue du vivre ensemble dans des territoires, non pas en urbanisation mais en urbanité.

Je pense qu'il s'agit d'œuvrer pour gérer l'inévitable et éviter l'ingérable et l'insoutenable, pour Co-bâtir la ville méditerranéenne du demain en symbiose avec divers intelligences et savoirs faire. Je vous souhaite à tous et à toutes des bons travaux. Merci.



COMPRENDRE « LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'URBAIN »

Michèle GENDREAU-MASSALOUX



Monsieur le Président, je vous remercie. Vos propos, avec ceux de Bernard Massabo, donnent le ton de cette journée : notre rôle, selon le programme que vous avez-vous-même défini, sera de susciter des réactions, des commentaires, en lieu et place d'interventions magistrales. Il y a bien sûr ici présents des universitaires distingués, des experts qui pourraient s'adresser à nous longuement, mais ils interviendront brièvement, ce qui nous permettra de laisser le temps au dialogue.

Je voudrais de ma part, parce que vous avez cité le GID, souligner les regrets du Président et de Madame Bréchignac.

Le Président du GID, François Guinot, a été le premier Président et fondateur de l'Académie des technologies. Il sait ce que les nouvelles technologies apportent à la fois en termes de progrès, de commodités, mais parfois aussi de dangers. Être trop confiant dans l'ouverture des réseaux sociaux, par exemple, c'est courir de grands risques en ouvrant l'accès de n'importe qui à n'importe quoi, fût-ce à un non-savoir, fût-ce à une fausse nouvelle, à une tentative de manipulation.

François Guinot m'a chargée de vous dire à quel point il apprécie le travail que vous conduisez, et combien notre partenariat lui importe.

Pour lui, les résultats du débat d'aujourd'hui ne seront pas seulement le fruit de moments de partage. Ils dessineront également les orientations de ce qu'il souhaite, à savoir le développement conjoint de projets co-construits.

Comme Cobaty, le GID n'est pas lié à un seul pays, à une seule institution. Il rassemble plusieurs académies de France, de pays du bassin méditerranéen et d'Afrique sub-saharienne. Notre alliance sera une façon de plus, peut-être avec en vue un accord formel, d'associer deux visions d'un monde pluriel, et la journée d'aujourd'hui marquera une nouvelle étape dans notre relation, qui est à la fois de travail et d'amitié.

Catherine Bréchignac aurait également voulu être des nôtres.

Outre sa fonction au sein de l'Académie des sciences – dont elle a été longtemps Secrétaire perpétuel –, elle est aujourd'hui Ambassadeur de la France pour la science et les technologies dans le monde entier ; ainsi apporte-t-elle une contribution décisive au partage des savoirs, au co-développement, à la conception de partenariats grâce auxquels chaque pays, dans la voie qui lui est propre, peut trouver un avenir meilleur.

Ici, le GID est également représenté par deux de ses chefs de programme.

- Le GID Santé est un projet qui va du traitement des maladies périnatales en Afrique, de la mère et de l'enfant, jusqu'à l'éducation et à la formation à la vie d'adulte, en particulier à la vie sexuelle des jeunes filles qui sont parfois victimes plutôt que sujets ; il s'agit de les rendre autonomes et responsables, en les aidant à s'émanciper. Yannick Jaffré est le pilier du GID Santé.

- Autre chef de projet, Jacques Brulhet pour le GID-Agri : même si aujourd'hui nous parlons de ville, nous pensons que les métiers du monde rural ont quelque chose à voir avec les problèmes du monde urbain contemporain. Jacques, en tant qu'académicien de l'Académie d'Agriculture de France et responsable au sein de cette Académie du continent africain, développe une série d'actions ambitieuses.

En Afrique subsaharienne les jeunes qui se sont déplacés vers des grandes villes, souvent sans avoir reçu de proposition d'emploi, se retrouvent parfois dans une situation désespérante, sans perspective, alors qu'ils seraient capables de mettre en valeur une terre, d'en améliorer la productivité par les méthodes que préconise la recherche, de produire dans des conditions économiquement et écologiquement durables, et de commercialiser ces produits de qualité. C'est pour faire naître le désir de travailler dans les nouveaux métiers du monde rural africain que le GID-Agri se construit comme un moyen de tendre vers plus d'autosuffisance alimentaire des pays d'Afrique et du bassin méditerranéen.

Dans notre travail, nous sommes aussi bien européens que méditerranéens et africains. Du coup, même si l'espace méditerranéen a peut-être été le volet ignoré des débuts de l'Europe, à la naissance de la CECA – Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier –, il est nécessaire, aujourd'hui, d'avoir une véritable vision d'une Europe qui associe les deux rives de la Méditerranée, dans la logique du prochain « Sommet des deux rives ».

Je voudrais également, dans cette introduction, défendre un mot choisi par vous: quand on parle de développement durable, on devrait aussi parler de développement *soutenable* et proposer de *soutenir* le changement et le développement. En anglais il existe le mot *sustainable*, mais on sait bien que parfois l'anglais n'est rien d'autre qu'une adaptation, ou l'adoption, d'un mot français : en 1346 une ordonnance concernant l'administration d'une forêt, celle de Brunoy, faite par Philippe VI de Valois, recommande de la *soutenir* en bon état. Article 4 : les Maitres des Forêts, selon ce qu'ils sont ordonnés, « *équerront et visiteront toutes les forêts et bois et feront les ventes qui y sont, en regard de ce que lesdites forêts se puissent perpétuellement soutenir en bon état* ».

En matière forestière, la notion de forêt cultivée est ici liée à une exigence de soutenabilité, c'est-à-dire un renouvellement perpétuel de la ressource, qui est ce que nous recherchons aujourd'hui. Je pourrais aussi citer d'autres acceptions du mot *soutenir*, qui équivaut parfois à résister. *Soutenir* c'est aussi être capable de s'exposer – soutenir une thèse, être capable de trouver des bons arguments – et dans certains cas convaincre démocratiquement le citoyen de la nécessité, par exemple, de tendre vers un développement *soutenable*, capable de se régénérer par les forces qu'il se sera à lui-même données.

Sabah Chraibi



Merci Monsieur le Président, merci Michèle, merci Bernard.

Je voudrais dire mon bonheur d'être parmi vous aujourd'hui.

Des termes importants ont été prononcés tout au long de vos trois interventions.

- Sciences et politiques, au sens de politiques publiques.
- Urbain et urbanité.
- Emplois et nouveaux métiers.
- Rive droite et rive gauche de la Méditerranée.
- Durable et soutenable.

Voilà donc une série de termes qui vont donner à réfléchir.

Nous allons aborder la première thématique retenue : « Technologie et la gouvernance urbaine ».

Il est important de dire dans ce cadre-là qu'il va être intéressant de passer du local au global et les villes restent ce laboratoire de réflexion et d'expérience.

Aujourd'hui on parle de « smart city », d'intelligence artificielle, de villes intelligentes et donc les expressions se multiplient mais la réflexion reste la même, à savoir : comment assurer un mieux-être, un mieux vivre ensemble, un vivre ensemble soutenable dans ces espaces. Mais aussi, comment les planifier, parce que le temps, et le Président en a parlé, la planification est importante, ne plus gouverner à vue mais gouverner avec intelligence.

Edgar Morin disait ceci : « *Le temps à horreur des choses qui se font sans lui* » et donc ce « temps » nous devons le quantifier par rapport à ces nouvelles politiques qu'on devra conjuguer avec les technologies. Il a été reconnu par nombre de cercles scientifiques que des technologies clés pour une ville intelligente et les métropoles urbaines sont importantes.

La gestion de l'énergie : l'efficacité énergétique s'entend aujourd'hui à travers nombreuses politiques publiques qu'elles soient définies au niveau local ou national.

La mobilité et les transports : c'est une approche/solution qu'on cherche dans le cadre d'une durabilité et il y a donc là encore un chantier sur lequel on est appelé à réfléchir.

L'infrastructure intelligente : en quoi cela consiste ? Analyse de l'information, des modes de déplacements, approche ciblée des besoins pour un développement rationnel des villes.

Des services publics intelligents propices à répondre à des besoins par exemple le traitement des déchets. Comment vivre en toute intelligence par rapport à ce que nous produisons après notre consommation ?

Puis, un mot très cher à notre ami François Guinot, c'est la santé, gestion des systèmes de soins par des réponses efficaces au défi démographique.

Donc, voilà, ce sont des mots très forts, très lourds en même temps.

Alors comment répondre à cela ?

François Guinot devait parler de cela aujourd'hui, mais compte tenu de son absence, je propose que Michelle, de manière impromptue je le signale, nous offre ses réflexions sur le sujet et donc au lieu de la présentation académique prévue, que nous passions dix minutes ensemble sur ces sujets puis l'on passera à l'autre thème.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX



C'est en effet imprévu.

En fait, si j'avais à dire ce que François m'a appris sur ce volet « technologies », c'est que parler d'intelligence dans les faits, dans les transports, dans les infrastructures c'est évidemment nécessaire, mais est-ce que la ville intelligente est nécessairement une ville faite pour améliorer les relations humaines ? Voilà une question.

Ce que je propose moi, c'est de consacrer ces dix minutes à une interrogation commune.

Est-ce que l'intelligence artificielle, mise en œuvre dans les transports, mise en œuvre dans l'énergie urbaine, mise en œuvre dans un certain nombre de biens communs à la disposition du citoyen vous semble, à chacun d'entre vous, être un élément absolument positif, partiellement positif, nécessaire mais non-suffisant ?

On fait circuler la parole.

Pierre BAILLET



Etre soutenable pour nous, c'est une ville où il fait bien vivre, où il fait bien y vivre ensemble et dans ce cadre nous avons une revue qui s'appelle « Référence ». Son prochain numéro portera sur « La cité bleue ».

Pour nous une « cité bleue » c'est une ville qui n'est pas en conflit avec son environnement interne et externe, c'est-à-dire où les rapports sociaux sont bons, c'est à dire qui n'est pas en conflit avec d'autres villes.

Je prendrais en exemple les relations entre Rennes et Nantes qui sont des relations destructrices. Ce sont deux grandes villes de l'ouest, dont le destin est de travailler ensemble mais elles n'y arrivent pas. Donc, effectivement, nous sommes dans cette logique d'améliorer les relations entre les individus, d'améliorer les relations entre la mairie, entre l'administration locale et la société civile, mais aussi améliorer les conditions de vie.

Nos plus grands investissements se font dans l'assainissement, sur des choses les plus tristes et les plus banales, qui sont les bouts de vidange. C'est donc faire en sorte que les villes puissent vivre dans des bonnes conditions, et qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire, par exemple la lutte contre la malaria et nous sommes à deux jours de la journée mondiale contre la malaria. Donc, effectivement, pour nous la ville soutenable, c'est la cité bleue.

Ali SEDJARI



D'emblée vous nous faites rentrer dans la problématique générale des systèmes urbains dans le Monde. Il y a deux choses. D'abord je suis très heureux d'être là avec vous pour la première fois. Je suis très heureux d'apprendre avec des praticiens de la gestion urbaine, des gens qui conçoivent, qui pensent et qui réfléchissent à la ville pour nous. Mais la ville dépasse l'unique dimension de ces caractères des bâtiments de la construction pour aller l'interroger dans sa totalité. La ville est une globalité. La ville peut avoir une dimension économique, politique, sociale mais elle est d'abord un lieu de vie, un commutateur social, une vocation qui traduit les individualités multiples. La ville elle a cette vocation. Comme a dit Sabah, c'est un lieu d'expérimentation. Aujourd'hui on ne parle pas de la ville, on parle du système total dans son urbanité. Les systèmes urbains dans le monde sont devenus de plus en plus complexes.

Alors je voudrais me situer dans le cadre de ce débat, au sein de ces frontières qui ont été arrêtées, je voudrais m'attarder sur le mot « développement soutenable ». Je ne rentrerai pas dans les débats scientifiques, parce qu'aujourd'hui on invente des mots et ce sont ces mots qui nous permettent d'avancer dans la réflexion.

Alors, pour qu'il y ait une ville soutenable il faut à mon avis quatre systèmes que j'appelle de régulation et d'intervention.

Le premier système c'est celui qui règle les rapports entre l'économie et la société et là nous avons besoins de politiques publiques qui sont productrices de cohésion sociale particulière parce que c'est là, la dimension équitable du développement soutenable. Donc, la première dimension c'est l'équité.

Le deuxième système d'intervention c'est celui qui pourra faire la relation entre à la fois l'économie et l'environnement et là nous avons besoin d'un système qui fait de la cohésion sociale de la cohésion territoriale. C'est la dimension, vivable, viable du développement urbain.

Le troisième système c'est lui qui crée une articulation judicieuse entre la société et l'environnement et là c'est la dimension vivante du développement soutenable.

Et le quatrième c'est celui qui pourrait créer, à la fois cette relation entre l'économie, entre la société, entre l'environnement et bien entendu entre ceux qui vivent dans la ville, je parle là de l'humanité. La ville est d'abord un lieu de vie, et là nous parlons de la dimension éthique et morale du développement humain c'est-à-dire de nos valeurs.

Ce qui constitue la ville aujourd'hui c'est la valeur qui relie les gens entre eux parce que, et c'est la ce que sera ma deuxième intervention dans le cadre de ce débat, car il y a une crise actuellement dans le Monde, c'est la crise de liaison.

Il y a une mise en œuvre de séparation sociale qu'on constate dans la quasi-totalité des pays en voie de développement où les relations entre les gens commencent à se distendre, à se morceler par des ghettos, par des frontières, par des droits, par des quartiers, par des économies et par des politiques publiques destinées à séparer les uns et les autres. La ville est devenue un lieu de conflit. La manifestation de conflits et de violences est partout. Au fur et à mesure que la ville prend de l'ampleur, elle devient sujet de conflits sociaux gravissimes qui créent des désordres et par voie de conséquences des instabilités chroniques, et on voit les manifestations de cette crise du lien par des manifestations de la violence, par les inégalités et par les ségrégations.

J'y reviendrai tout à l'heure.

Renato Caronna



D'abord bonjour aux amis ici réunis ainsi qu'à tous les autres participants.

Je ne veux pas être polémique mais un peu réaliste, qu'est-ce que ça veut dire ville intelligente ? Parce qu'une chose peut être intelligente pour quelqu'un et « crétine », l'opposé d'intelligente, pour quelqu'un d'autre. Cela c'est une première question.

Secundo, pourquoi nous devons nous écarter d'une définition qui depuis des efforts, au niveau européen voire mondial, est maintenant un acquis commun, « durable ».

Comme notre Président Charaf a dit la ville est durable, soutenable mais pourquoi nous tracasser ? Parce que, dans ces deux mots il y a trois notions fondamentales : développement économique, respect du social et protection de l'environnement.

Ce sont trois aspects, qui quand j'étais à la Commission européenne, nous nous sommes efforcés de faire comprendre à nos amis de la DG environnement parce qu'eux ils voulaient seulement la protection de l'environnement. Non. Si nous gardons cette définition et nous nous efforçons de déployer des efforts pour trouver et mettre en œuvre quelque chose qui fait que la ville soit vraiment durable, alors il faut par chercher intelligence, « crétine » etc...

La ville doit être durable, soutenable. Merci.



Yannick JAFFRE



Je ne m'attendais pas du tout de parler de ça.

Juste une petite remarque, les anthropologues ont tendance, mais c'est un peu leur fond de commerce, à être un peu plus « bottom up » que « top down ».

La question qu'on peut se poser c'est quand on subsume une diversité aussi importante que celle des villes, de la ville intelligente, soutenable etc... est-ce qu'il n'a pas quelque chose d'un petit peu rapide dans cette définition de ces espaces, qui par nature, par construction historique d'une certaine façon, sont justement des lieux de la multiplicité.

Peut-être pour répondre par un autre point de vue que celui que vient de mettre en avant Renato, une ville c'est plusieurs populations, avec plusieurs choix, plusieurs objectifs, plusieurs intérêts et souvent des intérêts divergents. C'est aussi plusieurs obligations : économie, écologie, transport, la gestion d'un ensemble de patrimoine et c'est sur ces questions qu'il y a une multiplicité de points de vue.

Donc, je pense que quand on dit « la ville » il ne faut surtout pas oublier qu'en fait gérer une ville, c'est, presque par définition, gérer un ensemble de conflits, et je suis pas sûr que d'un point de vue méthodologique ce ne serait pas plus intéressant de se demander : est-ce que on peut dresser de typologies de conflits et voir comment se mettent en place à la fois ce que certains anthropologues appellent une pensée distribuée, une façon de travailler ensemble sur des mêmes questions mais avec des points de vue différents, mais, en même temps, comment construire des espaces de négociations qui sont des espaces de négociation intelligents.

Voilà un peu le point de vue, un peu naïf, des anthropologues.

Pietro BEMBO



Bonjour à tous.

Aborder le sujet de la technologie c'est très important, parce que c'est un nouvel espace je pense, c'est un nouvel urbanisme, c'est-à-dire, qu'il est riche d'opportunités pour produire une inclusion de toutes les personnes qui ont été exclues par l'urbanisme, par l'architecture, par le développement des villes. Mais c'est aussi un défi parce que c'est aussi le risque de provoquer une nouvelle exclusion. Ainsi que je pense que gérer une ville est très important maintenant parce qu'il faut gérer la technologie, l'accès à technologie, c'est-à-dire pas seulement par l'intelligence artificielle qui est aussi une chose fantastique, mais l'échange des domaines, l'échange des communications qui sont à la base du concept de « smart city », et là c'est une opportunité d'inclusion et de défi pour des nouveaux citoyens.

Abdelhakim CHAFIAI



Une ville intelligente pour moi c'est une ville dont la réponse est pertinente, ça veut dire qu'il n'y a pas une réponse préétablie, uniforme, qu'on applique à tout le monde. Donc, elle présuppose des responsables intelligents. C'est une ville qui a des espaces de cohésion sociale, des espaces d'interaction, des espaces publics qui sont très utiles et divers, ce sont là des espaces communs. C'est une ville qui favorise à travers la gestion de son espace l'ouverture des gens, l'intégration des gens, l'interaction entre les différentes composantes de la population.

Une ville intelligente c'est une ville qui est confiante, qui inspire de la confiance.

Une ville intelligente c'est une ville qui favorise l'adhésion.

Une ville intelligente c'est une ville qui utilise la technologie pour mieux appréhender la question des droits, des droits de la formation, notamment la question de l'évaluation, du suivi, des programmes. Donc utiliser la technologie, pas pour fouiller dans la vie des gens mais pour rendre une gouvernance éthique.

Une ville intelligente c'est aussi une ville qui anticipe ce qui va venir et réfléchit sur son devenir, intérieurement et extérieurement, une ville qui est ouverte, qui est à l'écoute de son environnement en tant que vie, car c'est un espace vivant.

Donc, il y a une dimension horizontale et verticale, et je pense que l'intérêt de cette rencontre c'est effectivement de parler des différents axes et comment bénéficier des opportunités qui existent sur les deux bords de la Méditerranée, pour favoriser et mettre en valeur les bonnes pratiques et favoriser l'interaction entre les deux rives.

Bref, une ville intelligente c'est une ville qui n'est pas uniforme, c'est une ville qui a des réponses adaptées, différenciées. C'est une ville résiliente c'est à dire une ville qui développe les moyens et l'autonomie des femmes, des personnes marginalisées, des espaces pour les enfants etc...

C'est cela, créer de l'intelligence, et toute intelligence doit répondre aux réalités qu'on liera à la question de la pertinence et de l'efficacité.



Charaf Eddine FQIH BERRADA

Si vous le permettez, ce qui me gêne un peu, c'est associer l'intelligence de la ville à l'intelligence artificielle. J'ai un problème avec ça.

Nous savons que la technique n'a pas de morale, donc de l'intelligence artificielle on en fait ce qu'on veut et la question fantasmée est, est-ce que l'intelligence artificielle va échapper aux contrôles de l'homme ?

Je pense qu'aujourd'hui l'outil de l'intelligence artificielle peut apporter beaucoup, il y a des programmes, par exemple, de modélisation, d'extension urbaine.

On peut aujourd'hui modéliser, sur un plan urbain, sur un plan de réalisation de bâtiments, sur un plan social, modéliser tous ce qu'on fait dans l'extension de l'aménagement urbain et ça nous permet de voir et d'avoir une connaissance précise de l'impact de ce qu'on fait ou de ce qu'on va faire. Donc, c'est une aide à la décision et de fait on ne peut plus dire qu'on s'est trompé.

Le choix aujourd'hui qu'apporte l'intelligence artificielle, les outils de l'intelligence artificielle au service de la planification urbaine, sont des outils extrêmement importants pour peu qu'on les utilise pour savoir et connaître les impacts.

Si on regarde la ville intelligente tout simplement sans qu'elle soit artificielle, elle est aussi une ville intergénérationnelle, c'est une ville écologique, c'est une ville éducatrice. C'est très important une ville éducatrice, parce que l'éducation elle se fait bien sur à l'école mais il y a toute cette éducation qui est à côté et que la ville peut faire.

Je prends des exemples très simples, parce qu'à chaque fois qu'on parle de choses à faire on nous rétorque qu'on n'a pas les moyens et qu'on n'a pas les budgets mais on peut trouver de l'intelligence et de l'intelligence humaine dans ce qui existe déjà. Les panneaux publicitaires qui « ratissent » toutes les rues et les avenues du Monde on peut les utiliser en faisant de la publicité mais aussi en faisant passer des messages au niveau de la ville, des messages de formation, de connaissance.

La ville si elle doit être intelligente, elle doit être nourricière, elle ne doit pas aller chercher ses pommes et ses bananes à des dizaines de milliers de kilomètres. Pourquoi dans l'ourlet des villes, au lieu de construire et d'aller parquer des gens à l'extérieur des villes, on ne pourrait pas sécuriser du foncier pour que la ville devienne nourricière, pour qu'on puisse planter.

La périphérie des villes peut nourrir les villes alors qu'aujourd'hui on remplace les terres végétales par du béton.

Sabah CHRAIBI

Merci Charaf qui nous permet la transition avec notre deuxième thématique à savoir « L'agriculture et l'urbain : la sécurisation foncière ».

Nous partons du constat que le monde est de plus en plus urbanisé et l'agriculture urbaine séduit de plus en plus. Cultiver en ville ou cultiver la ville, certains soutiennent même que des villes sont nées grâce à l'agriculture. Mais cependant, au 20^{ème} siècle, les villes ont perdu leurs espaces agricoles suite à développement des transports, à l'étalement urbain. Mais le paradigme du développement soutenable met à la fois en question les modes d'approvisionnement alimentaire des citadins et la nécessité d'une proximité agricole urbanisée.

« L'AGRICULTURE ET L'URBAIN : LA SECURISATION FONCIERE »

JACQUES BRULHET – ACADEMIE D'AGRICULTURE

JACQUES BRULHET – ACADEMIE D'AGRICULTURE



Merci d'abord à tous de m'accueillir, c'est la première fois que je participe aux débats de Cobaty même si je connais Charaf depuis des nombreuses années.

Effectivement, pourquoi parler d'agriculture dans ce cénacle d'urbaniste, d'architectes, de techniciens de la ville ? C'est ce que je vais essayer de vous faire comprendre.

Je pense qu'effectivement cette agriculture à un rôle fort dans la soutenabilité des villes, c'est assez récent comme concept du fait d'ailleurs de la disparition progressive des terres agricoles elles-mêmes. Comme le disait précédemment Charaf, ces banlieues qui « bouffent » les terres cultivables autour des villes, fait qu'on se rend compte qu'on ne peut plus aller plus loin et qu'il faut trouver d'autres types de solutions pour tout ça.

Quelque part, le rapprochement des urbains et des ruraux, et Michèle l'a dit tout à l'heure, c'est ce que j'essaie de faire en Afrique avec le GID. Le GID Agri a ce rôle de passerelle entre les jeunes ruraux et les jeunes urbains, et donc ce sont des sujets qui m'intéressent énormément.

Je vais donc essayer de broser un peu le paysage de ce que représente l'agriculture pour la ville avec les fonctions que l'agriculture peut donner dans un urbanisme humaniste, j'ai vu cela dans une parution récente de COBATY, formule qui me paraît intéressante.

Une fonction alimentaire, c'est la fonction classique de l'agriculture et donc économique, une fonction environnementale facile à deviner, une fonction culturelle et éducative, tu l'as dit Charaf, et une fonction sociale.

Je pense que ces quatre fonctions, d'ailleurs toujours interactives entre elles, sont des choses assez nouvelles que je souhaite développer auprès de vous.

Effectivement, historiquement les villes sont apparues à cause de l'agriculture, c'est dans la révolution néolithique que les hommes ont fini par faire des villes. Lorsqu'ils ont domestiqué les animaux et cultivé les plantes, que progressivement ces chasseurs-cueilleurs se sont sédentarisés et on crée les villes. Puis sur la fonction alimentaire pure, même si le mot « maraîchage » vient du mot « marais » qui est aujourd'hui un quartier de Paris – à l'époque on y cultivait des légumes et des petits fruits pour les habitants de Paris - c'est vraiment récent d'avoir dit « tient on pourrait peut-être cultiver en ville ».

Les exemples les plus parlants sont les friches industrielles, les plus fameuses étant celles de Detroit aux Etats-Unis. Suite à la crise automobile toutes les friches industrielles ont été récupérées par l'agriculture, et aujourd'hui, il y a 1600 fermes agricoles dans le mitage urbain de Detroit qui fournissent une partie de la consommation locale en fruits et légumes.

Cela a généré 160 000 emplois avec ce système de circuit court et c'est un grand succès car il nécessite beaucoup de main d'œuvre.

A Roubaix il y a 15 hectares qui sont mis en culture aujourd'hui, de la même manière, en récupérant des friches industrielles.

Le deuxième axe c'est ce qu'on appelle « l'agriculture verticale », on ne fait plus de culture au sol, on fait des étages. En anglais ça s'appelle « *vertical farming* » qui a été développé par un américain, Dickson Despommier au nom prédestiné. Aujourd'hui au Japon il y a 200 fermes verticales qui fonctionnent. C'est une technique assez classique, il n'y a pas de terre, c'est une culture « hydroponique », on met de l'eau et cela pousse tout seul, les Israéliens ont fait beaucoup de travaux sur la question – tout ce qui pousse dans le désert emploie la même technique.

L'aquaponie c'est le recyclage de l'eau, grâce à des poissons que l'on élève dans des caves, et alimente de l'aquaculture. C'est ce qui se passe à Londres, en Belgique, c'est une activité extrêmement rentable.

Ce qu'on voit apparaître aussi dans les villes, ce sont les serres dans/sur des toits où on voit des terrasses cultivées. Le plus grand programme qui se fait à Paris c'est à la porte de Versailles dans le cadre de la rénovation du Parc des Expositions, 14 mille mètres carrés qui vont être cultivés sur le dernier bâtiment qui est en cours de construction.

Il y a aussi des petits élevages assez locaux, qui se font sur des terrasses avec des poules et tous autres types de petits animaux. Il y a aussi le pastoralisme urbain, c'est l'entretien des pelouses, des gazons, par des troupeaux de moutons, ça se fait de plus en plus, mais le plus emblématique ce sont les ruches, le miel de Paris est paraît-il très bon.

Tout cela va dans le sens des cycles courts. Les urbains, les « bobos » - on les appelle comme cela à Paris - sont tous heureux de manger des fruits et des légumes qui viennent de chez eux ou qui sont de tout prêt de chez eux. Cela limite beaucoup les circuits de distribution, donc le bilan carbone de ces productions est extrêmement réduit. Les rendements sont relativement intéressants, parce qu'en culture verticale on multiplie par le nombre d'étages le rendement agricole et unitaire, mais pour l'instant la contribution alimentaire reste faible, sauf dans des villes comme Détroit ou pour Roubaix que j'ai citée, cela reste très marginal. Donc la fonction alimentaire pour l'instant me paraît relativement peu importante, même si ces friches urbaines et ces mitages urbains doivent nous donner des idées pour l'avenir et je pense que ce sont des sujets qui vont revenir.

Deuxième fonction, c'est la fonction environnementale et foncière. C'est bien sûr la préservation de terres agricoles. Comment ne pas être frappé par la disparition des terres fertiles du Nil autour du Caire, ou des espaces de serres horticoles aux alentours de Toulon prises par des lotissements, ce sont des choses importantes car c'était là le rôle ancien des espaces verts

Dans les fonctions environnementales il y a aussi tout l'aspect de la biodiversité. Je suis frappé comme vous par la disparition des insectes et des oiseaux mais s'il y avait plus d'agriculture en ville, et bien, peut être que la dynamique de la biodiversité serait meilleure.

Il y a deux fonctions environnementales qui sont mal connues, mais peut-être en savez-vous plus que moi, c'est le rôle que peuvent avoir ces cultures urbaines sur la rétention des eaux pluviales. C'est un phénomène grave en méditerranée où il y a eu récemment des catastrophes à cause de ces pluies diluviennes qui rasant les villes. Est-ce que l'agriculture urbaine peut améliorer la rétention de ces eaux pluviales ?

Une autre c'est la régulation thermique des bâtiments avec ces agricultures sur les toits. Je pose la question, je n'ai pas d'éléments en ma possession mais je le cite.

La troisième fonction c'est la fonction culturelle et éducative. Cela c'est très important parce que les urbains ont perdu le goût de la campagne.

Les urbains ne savent plus quoi manger, ils subissent le phénomène du « food basching », de la « mal bouffe », ils n'ont plus de rapports directs avec les plantes et les animaux et donc cette agriculture urbaine peut permettre aux jeunes urbains de savoir ce que c'est de cultiver.

On commence aussi à parler de paysages comestibles, on peut manger ce qu'on voit dans des parcs par exemple, c'est un esthétisme particulier, assez intéressant.

Un autre aspect de cette fonction éducative ce sont les potagers scolaires. Beaucoup d'écoles en ville ont un petit potager qui est un endroit où les enfants apprennent à cultiver des petites choses et ils sont fiers de les ramener à la maison.

Quatrième fonction est très importante aussi c'est la fonction sociale.

Les « jardins ouvriers » qui sont des choses anciennes, en France en particulier, se développent, et il y a des lieux comme à Paris où en trouve maintenant près d'une centaine. Les gens s'y retrouvent, de milieux sociaux très différents, c'est un mixage social très intéressant qui est généré par le fait de cultiver ensemble des aliments que l'on va manger demain.

C'est aussi une politique de trames vertes qui se font dans certaines villes, des jardins sociaux comme à Lisbonne ou à Marseille, cela permet aussi d'avoir une approche sociale des chômeurs et des marginaux. Il y a des gens délaissés qui retrouvent une activité économique en s'insérant avec les jardins, d'ailleurs on les appelle des jardins d'insertion, et on se rend compte que dans le développement de ces productions agricoles urbaines cela demande beaucoup de main d'œuvre. Demain, cela pourrait devenir un facteur important d'emploi et je cite à nouveau Détroit, 160 000 personnes travaillent dans l'agriculture urbaine, ce n'est pas rien.

Je conclurai pour dire qu'effectivement toutes ces fonctions que j'ai citées, alimentaires, agro-environnementales, culturelles et sociales sont interactives, bien entendu et sont des outils et ils sont assez nouveaux. Je pense que cela doit contribuer à cette culture d'urbanisme humaniste que j'ai citée tout à l'heure. Sans aller dans ce qui pourrait être dit cet après-midi et pour construire, je voudrais dire que je suis frappé, et la Commission de l'Agriculture que j'anime y est très sensible également, de voir combien d'agglomérations commencent à avoir des services « agricoles », des gens qui dans leurs municipalités mettent des fonctions agricoles, emploient des ingénieurs agronomes, des employés agricoles, comme par exemple Rennes. Cette ville a su organiser ses trames vertes et conserver dans son tissu urbain relativement bien maîtrisé, par exemple des élevages qui bien sûr provoquent des « conflits » avec les urbains, mais contribuent à l'équilibre général de la ville. Bien sûr je suis conscient que c'était une présentation un peu générale et je vous remercie une nouvelle fois pour votre invitation. Merci pour votre attention.

Sabah CHRAIBI

Merci Jacques, très intéressant parce que ces nouvelles perspectives contribuent également à un bien vivre ensemble et l'on commence à avoir des exemples de villes qui se nourrissent de leur propre agriculture comme il était d'habitude en Afrique. A ce sujet, il faut mentionner dans le débat que l'Afrique est le seul continent qui détient encore des terres arables, cultivables pour environ 65% de son territoire, c'est pourquoi l'on voit les pays plus riches, en particulier la Chine qui vient acheter, squatter ces terres, en quelque sorte. Car également il faut souligner que les Chinois représentent 20 % de la population mondiale alors qu'ils ne détiennent que 8 % de surface cultivable. Ce sont donc des achats qui nous concernent parce qu'encore une fois cela montre les déséquilibres qui s'installent au sein de ce continent et dans ce contexte la perspective de regagner du foncier cultivable au sein même de nos agglomérations urbaines, c'est quelque chose qui pourrait assurer encore une meilleure équité aussi bien entre les régions du nord et du sud mais aussi entre les continents. Est-ce que quelqu'un voudrait réagir ?

Fouad AMRAOUI



Bonjour, c'est la première fois que je participe à vos débats et donc merci à COBATY pour son invitation. Je suis professeur à la faculté des sciences de Casablanca et je suis spécialisé en sciences de l'eau et dans ce cadre j'ai coordonné un projet de recherche axé sur l'agriculture urbaine à Casablanca, je vais donc vous parler un peu de ce projet.

Au niveau de la rive sud de la méditerranée nous avons une forte tendance à l'urbanisation, les gens fuient le rural pour aller dans les villes et cela provoque beaucoup de dysfonctionnements au niveau de la ville, comme la création d'un habitat informel dans les périphéries, d'où une pression sur les ressources, c'est donc beaucoup de problématiques à gérer. De ce point de vue, l'agriculture urbaine peut être une alternative de développement parce qu'elle va apporter un certain nombre de fonctions, cela a déjà été souligné précédemment, comme les fonctions sociales, fonctions économiques, urbaines et environnementales et pour le cas de Casablanca c'était une expérience intéressante.

En effet, Casablanca a une dynamique urbaine très forte, chaque année c'est entre 300 et 600 hectares qui sont urbanisés, ce sont des nouveaux quartiers qui naissent, qu'il faut brancher sur les réseaux, qui faut alimenter en eau et donc les gens qui gèrent la ville sont d'abord dans une logique de rattraper les retards sur les infrastructures, mais ils doivent aussi se projeter dans l'avenir pour pouvoir, imaginer, concevoir ces espaces nouveaux qui vont se développer.

Donc, vous avez une ville populaire, qui va dans tous les sens, ce n'est pas quelque chose de simple et souvent on oublie, sous la pression du moment, cette composante verte qui est très importante pour avoir une certaine qualité de vie dans la ville.

Donc, ce projet, va d'abord travailler sur cette dynamique pour tenter de voir comment cette ville se développe, et cela sur la base de différents scénarii.

Scénario de tendance, cela correspond à laisser l'évolution se faire sans interventions et constater où l'on va arriver.

Puis, ce sont aussi des scénarii de vision, nous allons nous projeter vers le futur, à l'horizon 2030, 2040, et se dire « voilà comment on voudrait que notre ville se développe ». Dans cette optique on cherche souvent les synergies entre l'agriculture et les activités de la ville, que ce soient des activités industrielles, que ce soit une production alimentaire saine, que ce soit une relation entre l'agriculture et le tourisme, entre l'habitat informel et l'agriculture, et ainsi nous avons pu développer des exemples démonstratifs de ces synergies, de ces relations qui peuvent exister.

Et finalement nous avons été amenés à proposer 5 solutions très importantes pour la ville, bien sûr c'est un projet universitaire mais dont les propositions pourraient être opérationnelles.

Le premier axe de développement c'est que la ville doit être nourricière, c'est à dire on doit produire des aliments dans la ville.

Le deuxième axe c'est qu'il faut que la ville ait une certaine esthétique et qu'elle soit aussi distractive, cela veut dire qu'il faut développer des parcs multifonctionnels, ce sont des choses qui sont très importantes dans les villes.

Dans ce cas là, il faut aussi travailler sur ce qu'on appelle un « collier vert » qui délimite l'extension urbaine, parce que s'il n'y a pas de limite on ne sait pas où la ville va s'arrêter et donc le fait de développer un « collier vert » cela veut dire qu'on a déjà limité la ville et, à l'intérieur de ce « collier vert », nous pouvons organiser de la production alimentaire, nous pouvons créer et animer des parcs multifonctionnels, on peut faire aussi un habitat, mais un habitat horizontal, pas vertical, avec l'obligation pour les aménageurs, de développer des espaces verts.

Troisième axe, un axe environnemental par l'agriculture elle-même qui peut être adaptative des changements climatiques, puisque cela permet d'atténuer les effets du changement climatique, notamment les événements extrêmes.

Quatrième axe autour de l'économie circulaire. Une chose aussi très importante, c'est que dans la ville il faut travailler sur les cycles de nombreuses ressources, par exemple une ville qui reçoit de l'eau, puis elle est consommée, puis elle est rejetée à travers des émissaires en mer, mais il y a quand même aujourd'hui des solutions pour récupérer une partie de cette eau, pour la traiter et la réutiliser en ville. Les déchets également, tous ce qui est déchet n'est pas que déchet cela peut-être une ressource. C'est pourquoi, également il faut les trier, les valoriser.

Puis, le dernier axe c'est tous ces habitats informels autour des villes qu'on peut intégrer à travers leur inclusion au sein de la composante verte de la ville, on peut réhabiliter ces espaces et on peut les réinsérer dans le tissu urbain de Casablanca.

Voilà quelques pistes à travers l'exemple de Casablanca.

Sabah CHRAIBI

J'ai une question à poser, comment gérer ces espaces collectifs ? Comment ça se passe ? Comment les citoyens s'organisent autour de la distribution de la production urbaine ?

Jacques BRULHET

Il n'y a pas de formule magique. Moi, je vois ce qui se passe à l'échelle de Rennes métropole qui est une structure, qui regroupe les municipalités et les communautés communes, dans laquelle le foncier est asservi. Interdiction de construire et préservation des espaces agricoles tout simplement. Ensuite, c'est le secteur privé qui s'organise pour que les fermes soient réceptrices de clients, que les circuits commerciaux soient les plus courts possibles. L'intérêt c'est que dans toutes les discussions au sein de Rennes métropole c'est qu'il y a la dimension agricole qui soit intégrée.

De ce point de vue, c'est intéressant ce qui vient d'être dit concernant Casablanca.

Nous voyons que justement cette dimension agricole se développe et ce sont des choses qui étaient totalement ignorées il y a quelques décennies et pratiquement maintenant partout on intègre ça.

Je reviens sur l'histoire des friches industrielles, c'est assez typique, parce qu'il y a un siècle au centre ville, c'étaient des usines et maintenant elles sont pratiquement toutes fermées, d'où ces friches et ces réserves foncières. J'ai aussi un rêve concernant les supermarchés. Vous allez voir que dans quelques années en France on va faire des potagers dans les supermarchés, parce que c'est assez typique en France d'avoir des énormes parkings autour des supermarchés, chose qu'en Allemagne il n'y a pas - pour aller aux supermarchés vous y allez en bus ou à pieds. Alors qu'en France, j'y reviens, les surfaces de parking générées par les centres commerciaux sont épouvantables et donc je suis sûr que demain ces friches commerciales seront récupérées par l'agriculture. Mais je laisse la parole à mon ami rennais.

Xavier CREPIN



Je ne suis pas vraiment Rennais, je suis professeur à Sciences politiques à Rennes, mais ce que je voulais dire sur le cas de Rennes, ce qui est intéressant c'est une politique publique sur le très long terme qui est liée à la crise foncière.

En fait les différents maires de Rennes, en particulier celui qui a été élu pendant des dizaines d'années, ont développé depuis quarante ans une véritable politique de maîtrise foncière dans l'ensemble de l'agglomération, ce qui permet cet usage, ce même usage cet usage conforté, pour renouveler, car la pratique des jardins ouvriers est ancrée dans la tradition populaire de longue date.

Je remarque aussi, comme forte tendance, la « de-utilisation », « de-artificialisation », très, très volontariste, dans un certain nombre de villes, notamment en France et notamment à Rennes mais aussi en Région Île de France, qui permet de redonner à l'intérieur des espaces urbanisés, de la place pour le « vert », pour l'agriculture, pour les usages sportifs pour tous les usages autres que des emplacements automobiles.

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Je pense que c'est un thème extrêmement important, et peut être notre réflexion, nos actions, notre militantisme dans ce sens, pourrait aider d'abord pour dénoncer cette idée qui veut que l'on associe exclusivement l'agriculture au milieu rural.

Quand on parle d'agriculture, on parle de rural on ne parle pas d'urbain. Il faut absolument changer cette vision réductrice qui permet à la prédation immobilière d'aller « manger » des territoires qui sont à la périphérie des villes, territoires qui devraient servir à l'agriculture urbaine pour nourrir la ville.

Je pense que comme il y a le droit à la vie, il doit y avoir le droit de la ville et dans le droit de la ville nous devons inclure la finitude de l'urbanisation.

Un urbanisme sans fin ne peut pas exister, ne peut pas être viable.

C'est ce qui se passe dans nos villes aujourd'hui, puisque à cause de l'étalement urbain, d'année en année on voit des villes champignons qui poussent sans aucune concertation avec qui que ce soit, uniquement parce que quelqu'un, avec les lobbies que nous connaissons, a décidé, d'un coup de crayon, d'aller faire une extension parce que forcément un terrain agricole à le coût qu'il a, et, quand il se transforme en un lotissement il devient mille fois plus intéressant.

J'estime donc que cette notion de droit de la ville va protéger la ville et va faire en sorte que les limites du supportable, du soutenable pour une ville seraient définies. On saura, dès le départ, que la limite d'extension de la ville s'arrête à tel point et que le reste des terrains qui sont dans ces territoires urbains pourront être utilisés avec intelligence pour l'agriculture urbaine.

De plus, au-delà de ce côté nourricier de la ville, la question est aussi de savoir ce que l'on va laisser à nos enfants, qui n'auront que comme images de la nature celles trouvées sur « You tube » parce qu'ils ne pourront plus voir la nature dans les villes étant donné que nos territoires seront tous lotis.

Xavier PRIGENT

Je voulais juste compléter un peu les propos entendus en tant que Rennais. Effectivement, la ceinture verte de Rennes a été conçue après la deuxième guerre mondiale. Il y a eu cinq maires qui se sont succédé à Rennes et cette politique, elle, a été poursuivie par tous, sur le long-terme, et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui la ville de Rennes est connue en France comme la ville archipel avec sa fameuse ceinture verte.

Je voulais également souligner que nous avons aujourd'hui de plus en plus de demandes d'agriculture urbaine dans des opérations relativement denses. Nous avons deux types de demandes. Dans les ensembles immobiliers complexes, comme des grosses copropriétés, où on demande d'avoir des jardins partagés par exemple, et on voit apparaître maintenant des demandes de la collectivité pour que les habitants, en périphérie des opérations nouvelles, puissent participer à ces jardins familiaux.

Il y a donc une demande de plus en plus pressente de l'habitant pour se rapprocher de l'agriculture en ville et cela c'est un fait qui est très nouveau, qui date de quatre ou cinq ans, mais on voit bien que cela progresse.

On parlait tout à l'heure des taches vertes dans Rennes, je pense qu'effectivement la ville de Rennes a eu une volonté depuis un certain nombre d'années, d'intégrer le paysage dans les composantes du développement de la ville et en particulier aujourd'hui le paysage c'est une façon de faire accepter la densité aux habitants puisqu'il y a quand même des termes aujourd'hui qu'il est difficile de prononcer. Logement social cela fait peur, la densité fait peur, logement social dense, je n'ose même pas en parler, l'expropriation fait peur etc... et donc l'appropriation du projet par le citoyen, par l'habitant, c'est comme ça qu'on arrivera à réintégrer l'agriculture dans la ville.

On voit bien que les démarches participatives sont de plus en plus importantes et on essaye d'intégrer le citoyen dans la démarche, mais j'en parlerai tout à l'heure.

Alain JAFFRE

Juste une question d'un béotien.

Comment articule-t-on le concept de densification de la ville avec l'idée de laisser des espaces verts dans la ville ? Est-ce que cela c'est quelque chose de contradictoire ou pas ?



Xavier PRIGENT

Pour moi ça ne l'est pas. Il faut parler des deux types de densité. Il y a la brute et il y a la nette. Donc, la brute c'est dans le périmètre de l'opération et la nette c'est sur les emprises des constructions et aujourd'hui on est tout à fait en capacité d'augmenter la densité tout en ayant effectivement des espaces verts ou des espaces dédiés à l'agriculture en ville. Ce n'est pas du tout contradictoire, ce n'est pas aussi facile que cela à mener, mais ce n'est pas du tout contradictoire.

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Je crois que ce problème de densité, de densification, se pose avec la problématique du coût du terrain. Parce que, aujourd'hui bien sûr, on voudrait bien utiliser des mots, la requalification de la ville sur elle-même par exemple, toutes ces expressions « savantes », mais sous ces mots cela signifie que l'on veut densifier ce qui est déjà dense parce que le coût du foncier est très élevé. Donc dans les centres des villes on demande d'avoir un peu plus d'étages, des COS un peu plus importants, mais on ne va pas chercher à densifier ce qui n'est pas dense, on va chercher à densifier ce qui l'est déjà et qui relève de l'insoutenable parce qu'il y a des endroits dans les centres-villes où il n'est plus possible de vivre, la pollution, la densité, la concentration, la circulation etc. Donc, la problématique de la densité il faut bien la prendre avec circonspection et bien savoir où est-ce qu'il faut re-densifier mais certainement pas dans des zones qui sont déjà saturées.

Abdelhakim CHAIFAI

J'aimerais bien réagir à ces échanges.

Je pense qu'aujourd'hui, quand on parle de violence dans les villes, quand on parle de sentiment d'insécurité, je pense qu'il y a un lien avec cette architecture, à ce manque d'espace vert, à ce manque de nature, parce que l'être humain, c'est un être social, un être politique mais aussi écologique.

La deuxième chose que je voudrais dire c'est que pour gérer les bidonvilles au Maroc, on oblige généralement les habitants à quitter leurs lieux pour les recaser dans des petits appartements de cinquante à soixante-dix mètres-carrés dans les périphéries des villes.

Mais dans ces bidonvilles nous sentons qu'il y a un peu de rural, les gens ont des cabanes, ils ont des animaux, ils ont un petit jardin. Alors pour la majorité des habitants, quand on leur demande de quitter les lieux, c'est un drame social. Parce que à partir du moment où l'on décide de les déplacer vers ces petits appartements cela génère des manifestations, des affrontements, car les gens sentent que ce qu'on appelle logement social n'est pas du tout un logement social mais que cela relève de l'exclusion. C'est une exclusion de la ville, et c'est une condensation des problèmes, avec l'absence des services sociaux, avec l'absence du travail, c'est un grand risque.

On parlait de périphérie rouge à Paris, dans le temps quand il y avait le parti communiste, mais aujourd'hui il y a d'autres périphéries qui se forment, des périphéries qui sont biologiquement extrémistes, soit ce sont des idéologies, soit c'est de la criminalité et donc il y a des menaces qui se concrétisent aujourd'hui par exemple dans les transports, pour le déplacement dans la ville et particulièrement, les personnes qui sont affectées ce sont les femmes.

Je termine par la question de l'appropriation.

Une ville intelligente c'est une ville où les citoyens adhèrent, où les citoyens sont heureux d'appartenir à la ville, qui parlent de leur ville avec fierté, et il n'y a pas de fierté et de sentiment d'appropriation s'il n'y a pas une participation des citoyens dans les propositions des solutions qui les concernent, dans les innovations qui se mettent en place. Mais, croyez-moi, que ce soit au Nord ou au Sud, les populations ont beaucoup de choses à apporter au débat.

Ali SEDJARI

On ne peut pas gérer une ville si l'on n'a pas la connaissance scientifique de l'environnement qu'on est appelé à gérer, que ce soit la campagne ou les villes, si l'on n'a pas la connaissance démographique, statistique, anthropologique, sociologique et économique et si l'on n'est pas en capacité de replacer ce territoire dans sa dimension nationale, dans sa dimension régionale et internationale.

Pietro BEMBO

Je suis parfaitement d'accord avec ce que vous avez dit. Pour le mesurer je voulais dire qu'il y a de nouvelles possibilités avec la technologie. Il y a un software qui est lancé par FIABCI, COBATY Italie et ASPESI qui est destiné à mesurer la satisfaction des citoyens quant à la situation de son quartier dans la ville. C'est un outil pour comprendre mieux et non plus seulement à travers des données statistiques, mais c'est un software qui va mesurer la satisfaction subjective des citoyens. Et là vient le rôle des associations, parce que si les associations font le trait d'union entre les citoyens et la ville, la municipalité, notre rôle est donc de développer et d'utiliser ce software afin de traduire le sentiment des citoyens en propositions concrètes pour la ville. Cela c'est notre rôle d'association et c'est ce qu'on fait à Milan.

Sabah CHRAIBI

Il est vrai que les questions liées à la gestion du foncier sont différentes du sud par rapport au nord. Si au Nord il y a une quête de la maîtrise du foncier au sud il y a les maîtres du foncier, c'est bien là toute une différence. Et de ce point de vue, quand on a évoqué précédemment la problématique des périphéries, c'est qu'au sud la spéculation foncière a provoqué d'immenses dégâts, et maintenant ce ne sont pas seulement des villes « dortoirs » que l'on trouve, mais de fait elles sont devenues des villes « dormantes ». Ce sont des lieux où il n'y a pas d'espace de partage, de connexions, où il n'y a pas un vivre ensemble, et donc le regard que nous pouvons porter, en toute objectivité, un regard citoyen d'analyse scientifique, sans a priori, sans préjugés, mais avec la simple orientation d'analyse qui se justifie par la volonté d'aller vers un avenir meilleur.

Il est vrai qu'aujourd'hui le logement social est devenu une sorte de réceptacle, de ghetto, c'est là un grand problème.

Alors, sans verser dans un pessimisme négatif ni d'ailleurs dans un optimisme béat, il faut mentionner ces associations qui s'organisent pour essayer de sauver ce qui peut être sauvé, des associations de quartiers qui se mobilisent aujourd'hui pour essayer de construire des liens, tisser d'autres liens ?

Il y a aussi des associations qui sont comme les nôtres, des sociétés d'experts, qui cherchent à comprendre le pourquoi pour ensuite proposer un « mieux faire ».

Donc, effectivement, par rapport à la ville-laboratoire « bleue » que vous nous proposez Pierre, cet humanisme vous appelle à venir vers le sud pour nous dire comment mieux faire ensemble C'est bien cela la synergie, qui n'est pas une utopie, si c'est est une utopie, je dirai que ce n'est pas une chimère, parce que l'utopie est le chemin du tous les possibles. Ce serait donc bien qu'un jour nous puissions réfléchir sur comment faire mieux en ce qui concerne les ghettos du social au Maroc.

Maintenant, il y a un autre, Xavier, qui va nous parler encore de sécurisation foncière, mais moi, qui ne suis pas une scientifique, merci de me faire comprendre qu'elle est cette différence entre énergie positive et efficacité énergétique.

« LA MAITRISE DU FONCIER ET LA SOBRIETE ENERGETIQUE »

XAVIER PRIGENT – FEDERATION DES GEOMETRES FRANCOPHONES

Xavier PRIGENT



Je voudrais vous faire part de mon expérience en tant que bureau d'études pluridisciplinaires, mais aussi en m'appuyant sur des ouvrages que j'ai écrit, sur les formes urbaines en 2007, sur les éco-quartiers en 2010, et sur un ouvrage que je suis en train de terminer sur la performance énergétique, puisque effectivement l'objectif est de comment articuler urbanisme et performance énergétique et comment faire sortir l'énergie de cette logique élémentaire dans laquelle je trouve qu'elle est aujourd'hui enfermée.

Tout d'abord je vais vous parler du foncier. Je vais vous faire part de mon expérience française, bien évidemment, mais également je vais vous faire part d'une expérience africaine, parce qu'il y a une dizaine d'années j'avais été sollicité pour concevoir une ville nouvelle au nord de l'Afrique afin de fixer des populations migrantes en autonomie économique et en autonomie agricole. Cela me permettra de faire le pendant par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure entre les maîtres du foncier et la maîtrise foncière.

Si on revient un petit peu sur l'exemple français où les bourgs d'antan étaient conçus généralement avec des constructions mitoyennes, qui étaient implantées autour de l'église, avec les commerces aux rez-de-chaussée qui étaient en accessibilité directe. La volonté c'était de développer ces villes pour adapter les lieux de vie aux milieux environnants, c'est ce qu'on appelle urbanisme vernaculaire, on allait chercher les contraintes du lieu, les points d'accès aux ressources naturelles, le sens du vent dominant, d'ailleurs, quand j'ai travaillé en Afrique c'était vraiment un sujet qu'il fallait regarder, la fréquence, l'intensité des intempéries, le parcours de eaux.... et ce qui m'a toujours surpris, c'est quand on regarde ce qu'on fait les anciens, c'est que dans les bâtiments qu'ils ont construits, il fait bon en hiver, il fait bon en été. Quelquefois il est bon de regarder ce qui s'est fait dans le passé.

Donc, l'habitat traditionnel était adapté à l'environnement, on minimisait le mouvement des sols, on utilisait les matériaux locaux, on se protégeait des vents dominants et on avait aussi la maîtrise de la température des pièces de vie. Dans cette structure villageoise à dominante agricole la cellule familiale produisait une partie de ce qu'elle consommait, les déplacements étaient courts, rares, les villages, les hameaux disposaient d'équipements collectifs confortant l'autosuffisance, les foires et les marchés permettaient d'acheter ce qui n'était pas produit et de vendre ce qui n'était pas consommé.

Au 19^e siècle l'influence des villes sur les campagnes grandit pour devenir incontournable, la main d'œuvre rurale rejoint toujours plus nombreuse les pôles urbains, et l'attrait de la ville – c'est l'exode rurale - éclipse totalement les pratiques multiséculaires au profit du développement des villes.

Aujourd'hui pour préserver le foncier périphérique des villes, il est demandé de revenir à un modèle moins consommateur d'espace en augmentant la densité, plutôt les densités j'y reviendrai, à proximité des lieux de consommation, en réduisant la taille des parcelles et puis en interdisant le mitage des espaces agricoles.

Donc, la question qu'on peut se poser c'est : est-ce que le mode d'habiter de nos ancêtres était plus durable que le nôtre ? C'est une question à laquelle on va essayer de répondre à travers des nombreux prismes et les piliers et sous-piliers du développement durable.

Je pense qu'il ne faut pas oublier que les villes s'ancrent sur des territoires physiques et c'est bien cela qui est important puisque c'est bien la configuration du territoire qui a déterminé l'installation des Hommes. Il suffit de voir le nombre de villes qui se sont créées à proximité des fleuves, des rivières,...donc, la durabilité, la soutenabilité des villes elle ne peut se concevoir sans une analyse fine de son environnement.

Les enveloppes urbaines des villes sont aujourd'hui maillées par la trame foncière.

Le tissu cadastral et ce foncier, qu'il soit d'ailleurs bâti ou non bâti, il est plus au moins mobile, il peut y avoir de l'habitation, des divisions foncières, de la densification.

Vous disiez tout à l'heure, cher Président, que des solutions esquissées étaient la reconstruction de la ville sur la ville, mais reconstruire la ville sur la ville c'est beaucoup plus compliqué et beaucoup plus cher, pour peu que l'on ait des opérations concernant des friches en mutation avec des terrains de centre-ville. Donc la mutation se heurte à la question de la propriété du sol. Nous avons un certain nombre d'outils qui ont été inventés dans le droit français pour essayer d'avancer, mais je pense, et cela fait longtemps que je milite en ce sens, qu'il faut arrêter d'opposer urbanisme public et urbanisme de qualité, urbanisme privé et urbanisme de rentabilité, et que c'est en associant l'ensemble des acteurs dans l'échelle qu'on arrivera à construire des meilleurs projets.

Les collectivités sont là pour essayer effectivement d'assurer des réflexions de l'urgence, telle la réfection des centre-bourgs, mais aussi penser à une évolution des documents d'urbanisme.

Moi, depuis 2006, j'essaie de promouvoir auprès du Ministère un urbanisme de projet, on en parle beaucoup, mais dans les faits, c'est un petit peu plus compliqué. La loi ALUR demande à ce qu'on ait aujourd'hui une analyse exhaustive du foncier lors de l'élaboration du document d'urbanisme, mais cette analyse est beaucoup trop statistique, c'est une analyse qui est faite sur la base d'un SIG, mais on a besoin d'une approche beaucoup plus contextuelle des territoires.

Aujourd'hui je dis souvent qu'il n'y a pas d'aménagement du territoire mais un aménagement des territoires. Quand je prends, la Bretagne qui m'est chère, quand je vois l'ensemble des hameaux que l'on peut avoir, le tissu local, il est clair qu'on ne peut pas avoir cette approche qui consiste à dire : « En dehors de la ville constituée point de salut » et on ne peut pas construire. On ne peut pas laisser en déshérence du bâti agricole même si aujourd'hui il est disséminé.

Donc, je pense qu'il faut être en capacité d'avoir une analyse fine du foncier. Mais cette connaissance du foncier doit être la plus exhaustive possible parce que c'est un premier pas vers une approche urbaine qui est, quand même, plus respectueuse.

Je disais, tout à l'heure, que le PLU a évolué, suppression des COS, on est effectivement dans des approches plus pragmatiques pour établir une capacité constructive et puis on avait eu un décret qui m'avait fait beaucoup rêver, qui était le décret de modernisation du contenu du PLU, en décembre 2015. Ce que je crois, c'est qu'il faut absolument dé-densifier les documents d'urbanisme, ce qui est important c'est la structuration morphologique du territoire, et laisser effectivement les gens avancer dans leurs projets en concertation avec les collectivités.

Moi je fais partie du Conseil de développement de la métropole, j'ai donc participé à l'analyse de leurs documents d'urbanisme et ils sont en train de sortir le PLU intercommunale, un document qui va faire 1000 pages.

Comment voulez-vous que le citoyen soit en capacité de s'approprier un tel document ? Il est déjà, presque impossible... je vais être gentil, difficile à appréhender pour des sachant, alors pour des non sachant ? On est rentré dans une logique technocratique du document d'urbanisme, alors que pour moi le document d'urbanisme cela devrait inclure la structuration morphologique du territoire, la collectivité devrait insuffler le développement de son territoire, dire là où elle souhaite que son territoire se développe, comment elle souhaite que cela développe, mais sans rentrer dans des logiques réglementaires, comme cela l'est aujourd'hui.

J'ai l'habitude de dire qu'en France nous ne sommes pas rentrés dans une dérive normative mais dans une déviance normative. A chaque fois que je vois un député je l'invite à faire une chose.

J'ai pris un code de l'urbanisme de 2007, à côté j'ai mis un code de l'urbanisme de 2009, de 2012, de 2014, de 2017. Le code de l'urbanisme de 2017 est deux fois et demie plus gros que celui de 2007. Si vous prenez la loi SRU, pour 200 articles environ, 20 articles de principes et 180 d'exceptions. On ne peut pas continuer comme cela alors qu'aujourd'hui nous avons un besoin pressant de construire des logements on se retrouve souvent dans des logiques de protection des services instructeurs : « ah non, cela je ne peux pas, la règle est comme cela.. ». Que vous ayez un bâtiment qui est construit à 2 mètres de la limite ou à 1,98 mètre, cela ne change rien sur le principe.

Je pense qu'il est vraiment important de sortir de ces logiques.

On a vu apparaître des « coefficients de biotope » pour la conservation de la biodiversité. On voit apparaître aussi des initiatives régionales qui sont intéressantes pour améliorer la solvabilité foncière, on a vu aussi apparaître des démarches type BIMBY – Buid In My Back Yard - même si je ne suis pas un fervent partisan de la démarche BIMBY.

Par contre que je suis un fervent partisan de la densification du tissu urbain constitué, parce que on s'aperçoit, et tout à l'heure quelqu'un parlait des banlieues rouges de Paris qui sont apparues sur le modèle du lotissement - je vous rappelle que la Place des Vosges est à l'origine un lotissement - et ceux-ci se sont incorporés dans la ville. S'il y a eu effectivement un certain nombre de lotissements périphériques, généralement ils sont souvent sous-densifiés, et aujourd'hui je pense que c'est important d'essayer de travailler avec les propriétaires fonciers sur la densification de ce tissu souvent sous-densitaire.

On a aujourd'hui 14 millions de maisons individuelles existant en France, si 1% des propriétaires acceptaient de diviser leurs parcelles on pourrait construire 140 000 habitations. On a donc matière à avancer sur ce sujet. Je crois beaucoup à cette nécessité d'aller vers des démarches participatives et de permettre au citoyen d'appréhender le projet urbain dans sa globalité.

Le foncier en tant que telle ne peut pas se traiter de façon unitaire, il doit donc forcément s'intégrer dans des démarches globales, puisque on sait bien que le rapport BRUNDTLAND définissait le développement durable comme étant écologiquement renouvelable, socialement équitable et économiquement viable.

-Écologiquement renouvelable, c'est s'abstenir de consommer du foncier neuf, si l'on peut dire ainsi.

-Socialement équitable, c'est pouvoir être dans des logiques de mixité au sens large que ce soit générationnelle ou fonctionnelle ou sociale.

Tout à l'heure quelqu'un parlait des lotissements périphérique des villes, on s'aperçoit qu'il y a des grosses difficultés – je m'appuie sur un l'exemple de Saint-Brieuc que j'ai traité dans l'un de mes ouvrages - pour amener/ramener du commerce, pour amener du bureau, pour ramener de la mixité, et la mutabilité des espaces qui ont été définis à une certaine époque posent aujourd'hui des questions. Le laboratoire idéal pour concourir à la ville durable aujourd'hui c'est la multiplication des éco-quartiers ou des bâtiments HQE.

Je fais partie de la commission nationale des éco-quartiers en France et je pense que les choses sont en train de bouger. Avant, quand on faisait un éco-quartier, c'était forcément dans une grosse agglomération, à proximité de gros réseaux de transports.

Je me rappelle que quand on était en train d'élaborer le label éco-quartier, nous étions dans la grande banlieue parisienne, en récupération des friches industrielles, nous étions avec une Conseillère régionale de Paris qui avait mis en place le concept NQU « Nouveau Quartier Urbain » et je lui avais dit que « Paris n'est pas la France », il faut réfléchir et agir à l'ensemble des territoires et elle m'avait répondu « Mais Monsieur, nous n'allons quand même pas primer un lotissement en province ». C'est parfois difficile de faire évoluer les mentalités parisiennes.

Moi je crois aussi beaucoup à un urbanisme contractualisé, pas contractuel mais contractualisé. en effet, une étude avec le GRIDAUH - Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat - sur plusieurs pays étrangers, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et les Pays-Bas, et bien peu ou prou, toutes ces villes contractualisent la règle d'urbanisme et il n'y a qu'en France qu'on refuse cette logique contractuelle, même si cela a un petit peu avancé avec le Grand Paris mais c'est de la contractualisation entre personnes publiques.

Or aujourd'hui, je crois beaucoup qu'il faut être en capacité de contractualiser avec des personnes privées, parce que, encore une fois, plus en amènera le propriétaire privé, au sens large, dans l'élaboration d'un projet public partagé, plus en avancera rapidement et là nous avons un petit peu de chemin à faire. Donc aujourd'hui, amener effectivement à concilier l'attractivité du territoire et les aspirations de ceux qui y vivent, avec l'aide d'une législation peut être un peu plus assouplie, je pense que ça nous ferait du bien, puis la capacité des professionnels du territoire à accompagner cette mutation, serait une évolution souhaitable. Si je veux être un peu provoquant je dirai qu'aujourd'hui si l'on veut s'inscrire dans la logique du développement durable, il faut peut-être mieux avoir moins d'objectifs très élevés et peu d'opérations et essayer de diffuser des opérations moins vertueuses mais sur l'ensemble du territoire. C'est ce qui commence à se passer avec la logique d'éco-quartier puisque on est en train de faire de plus en plus d'opérations à la fois sur des aires urbaines mais aussi en milieu rural.

C'est comme cela, par l'appropriation du citoyen au projet qu'on arrivera à avoir des quartiers vertueux. Cette problématique foncière, à mon sens, ne peut se résoudre que si effectivement nous nous inscrivons dans des logiques décloisonnées.

J'ai essayé de matérialiser cela sur un schéma, j'ai donc repris les trois piliers du développement durable et les trois sous-piliers, sur lesquels j'avais rajouté deux éléments qui me paraissent très importants, la culture et la gouvernance, dont on va parler tout à l'heure, et que si nous n'avons pas une approche décloisonnée, une approche systémique on ne peut pas avancer, car l'évolution d'un champ a forcément un incidence sur les autres.

C'est avec ces approches décloisonnées, qu'on pourra demain avoir une approche vertueuse sur l'ensemble du territoire.

Sabah CHRAIBI

J'ai une petite question pour vous Xavier.

Quand vous parlez de décloisonnement des approches, de contractualisation des espaces, on peut imaginer cela chez vous, mais chez nous c'est difficile, je parle pour le Maroc, je ne sais pas comme cela pourrait se passer en Tunisie, mais pour le Maroc aujourd'hui voir cette contractualisation particulièrement pour développer certaines approches managériales des espaces, je suis préoccupé par exemple par l'organisation des espaces de culture urbaine.

Si l'on parle de ces espaces collectifs d'intérêt général, de ce décloisonnement, de contractualisation, à Rennes cela se passe bien ?

Xavier PRIGENT

La contractualisation à Rennes on la voit un petit peu plus présente depuis 4 ou 5 ans.

Avant c'est vrai il y avait le bras armé de la métropole, qui était la SEM locale qui s'appelle « le territoire », qui avait tendance effectivement à partir sur une logique d'expropriation globale même si les propriétaires avaient pour intention de réaliser un projet conforme.

Aujourd'hui, on voit apparaître dans le projet public un retour de propriétaires ou d'opérateurs privés. Si vous êtes dans une ZAC, les conventions sous-aménagement cela existe et cela ne pose pas de difficulté pour les mettre en œuvre.

Encore une fois, je voudrais dire qu'opposer le public au privé, ce n'est pas une bonne idée, et qu'au contraire il faut les amener dans un projet commun.

Sabah CHARIBI

Quelqu'un souhaite faire une intervention ?

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Je trouve ce débat essentiel parce qu'il pose la question de la gouvernance.

Dans une collectivité territoriale les gestionnaires des espaces publics ne peuvent pas faire l'économie d'une négociation avec les propriétaires privés, qui eux-mêmes ont tout intérêt à se mettre d'accord pour que certains des biens dont ils sont propriétaires puissent être affectés à des usages plus larges. Par exemple, en France, dans les régions maritimes, beaucoup de propriétaires qui avaient cru que l'accès direct à la plage située devant leur maison resterait réservé à leur seule famille ont vu s'imposer des règlements et des lois qui obligent au passage public. Ils se plient aujourd'hui progressivement à cette obligation.

Certains espaces urbains se sont également profondément transformés dans l'usage qui en est fait.

Un sociologue japonais, Katsuyuki Takenaka, a observé le réaménagement des espaces communs, après la crise économique qui a marqué l'Europe en 2008, dans la petite cité catalane de Falset, où il a été très bien accueilli par la municipalité. Il y a constaté que lors des fêtes, des places jouxtant de grandes propriétés, ou des arcades traditionnellement considérées comme des extensions des magasins privés, pouvaient devenir des espaces de déambulation publique. L'expression du besoin d'un usage collectif a fini par convaincre les propriétaires. Cette question est celle du poids que peut prendre auprès de chaque citoyen la conscience du bien commun, relayée par les élus, au niveau d'une municipalité, d'une commune, d'une région, d'une willaya.

Xavier PRIGENT



Il est difficile de répondre de façon générique à cette question. Je pense qu'aujourd'hui, comme je le disais tout à l'heure, ce qui est important c'est l'appropriation du projet par le citoyen. Je pense qu'on a bien évidemment, un immense travail de communication à faire.

Moi, j'ai une activité de concertation, de communication sur des projets d'urbanisme pour le compte de collectivités, et on voit toutes les difficultés à convaincre les citoyens, mais à partir du moment où on y arrive et où chacun y trouve son intérêt, on arrive à avancer.

Il y a un autre sujet qui est important, quand vous êtes sur un projet d'aménagement, quelque soit sa taille, on est souvent contraint par l'empreinte foncière car on est face à une multiplicité de propriétaires fonciers et la temporalité de chacun d'eux n'est pas toujours la même.

Pour ramener des propriétaires fonciers sur une même temporalité c'est parfois compliqué. C'est la raison pour laquelle, au moment de la discussion de la loi ELAN, nous avons porté un projet concernant les AFUP - l'Association Foncière Urbain de Projet - pour pouvoir amener l'ensemble des propriétaires vers un projet commun.

D'ailleurs la commune, dans son domaine privé, peut être intervenante sur l'AFUP, ça ne pose pas de problème, et comme cela on commence à voir comment faire aboutir des opérations en s'extrayant de cette logique foncière individuelle qui pose de grosses difficultés.

On travaille très en amont avec les notaires, pour qu'effectivement ils comprennent et fassent comprendre aux, souvent nombreux, propriétaires concernés par l'opération, l'intérêt commun et que c'est par la mutualisation de la ressource qu'il sera possible de faire aboutir le projet et ainsi valoriser leur propriété.

C'est comme cela que l'on peut avancer, mais, c'est un travail de longue haleine, et c'est pour cela que moi je crois beaucoup à ce rapprochement entre la collectivité et les propriétaires privés au sens large.

J'espère avoir répondu à votre question.

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Je pense que c'est un débat extrêmement intéressant et effectivement il ne faut pas rester avec des positions tranchées.

Le partenariat public-privé est important mais comment faire pour éviter des dérives ?

La problématique elle est là.

Je crois que l'on a besoin de construire de la médiation urbaine, c'est extrêmement important parce que, jusqu'à aujourd'hui, nous avons une non-démocratisation du débat sur l'architecture et l'urbanisme. Il a y beaucoup de gens, qui lorsqu'ils sont interrogés sur l'urbanisme vous disent « Ah oui, c'est un service municipal », parce qu'il n'y a pas de débat sur l'urbanisme, nous n'avons pas fait descendre le débat sur l'urbanisme au niveau du citoyen.

Ce que l'on ignore aussi, beaucoup, c'est le respect de la maîtrise d'usage. On parle de maître d'œuvre, de maître d'ouvrage, de maître d'ouvrage délégué, mais jamais de maîtrise d'usage, c'est à dire le client final. Un exemple simple, quand nous élaborons des maisons individuelles, les architectes voient leurs clients une cinquantaine de fois au moins, pour une petite maison mono-familiale, mais, quand nous élaborons la construction de 200 logements, nous ne voyons jamais ceux qui vont habiter. Nous sommes en discussion avec le maître d'ouvrage, le donneur d'ordres qui nous donnent un programme directeur, puis il vous laisse parfois un peu de temps et la possibilité de discuter sur ce programme, mais jamais, vraiment jamais, ce que l'on appelle « l'habitat social », qui est une appellation fautive, hypocrite, caricaturale, parce que ce n'est pas de l'habitat social, c'est de l'habitat que l'on a décidé pour les autres et dans lequel, ni le donneur d'ordres ni l'architecte qui conçoit, ne vont habiter.

Donc, il y a effectivement une problématique de débat démocratique sur l'avenir de la ville, du développement de la ville.

Comment, avec intelligence, on peut urbaniser, densifier ce qui ne l'est pas ?

Le BIMBY c'est quelque chose qui peut être intéressant. Prenons pour exemple, Casablanca, Tunis ou le sud de la France, où vous avez de nombreuses maisons individuelles. Quel héritage allons-nous léguer aux enfants, en leur laissant des villas mono-familiales avec des terrains et des constructions bâties de 400 mètres carrés ? Comment vont-ils pouvoir gérer cet héritage ?

Parce que la réglementation, nous dit que ce sont des logements mono-familiaux, que vous ne pouvez pas construire plus de 25% de la surface déjà autorisée, vous ne pouvez même pas y faire habiter vos enfants, ce n'est pas possible parce que c'est mono-familial.

Alors ils vont aller au centre-ville, où il y a déjà des bâtiments de 6-7 niveaux et où on peut encore, en modifiant et utilisant les COS, faire augmenter les étages.

Donc, il y a un problème et nous ne pouvons pas, et je suis parfaitement d'accord avec vous, arriver avec cette logique technocratique de la réglementation. Ce n'est pas en augmentant le poids et le volume de la réglementation que nous allons régler le problème, parce que c'est le meilleur moyen de ne pas respecter cette réglementation en accordant des dérogations, parce que par exemple elles vont créer de l'emploi, et on dira qu'il faut dynamiser l'économie de la ville. Je comprends les temporalités de la gouvernance, parce que la gouvernance a une temporalité qui lui est propre, et un Maire, pardon de parler à votre place mais vous allez pouvoir vous exprimer également, un Maire doit satisfaire ses électeurs dans un espace très court, et souvent ce temps très court devient non pas de l'urgence mais de la précipitation.

Pierre BAILLET

Je suis désolé d'intervenir, mais il a été dit qu'il faut une médiation urbaine ?

Mais qui fait cette médiation urbaine sinon le Maire ? Il a été élu pour cela.

Le problème du Maire est qu'il faut que vous lui donniez confiance et que vous lui permettiez de travailler dans le temps. Je reviens sur Rennes, si elle a connu cette évolution qui est remarquable, c'est parce que il y a eu un homme qui a été soutenu et qui a pu développer une politique remarquable dans la région Bretagne. Prenons l'exemple de Dakar, la Maire actuelle de Dakar, comme son prédécesseur Khalifa Sall, se bat contre l'occupation illégale de l'espace public, ils sont tous seuls, ils font ce qu'on appelle le « déguerpissement » à leur risque et péril. Est-ce que la société civile soutien ces maires ?

Je prends un autre exemple, la ville de Bangangté au Cameroun, c'est la seule ville Africaine qui est reconnue selon la norme ISO 37001 des normes du développement durable. Il n'y a aucune autre ville reconnue ainsi, mais c'est parce qu'il y a eu une volonté politique, la Maire s'est acharnée à l'assainissement, au « reverdissement », au vivre ensemble, elle s'est acharnée au dialogue, mais elle est soutenue par sa population.

Je prends l'exemple aussi de Phnom Penh, où là aussi l'administration locale se bat pour faire reculer l'empreinte, l'impact immobilier, pour faire en sorte qu'il y ait de plus en plus d'espace public, avec la puissance chinoise a coté qui veut même acheter des ronds-points pour construire. S'il n'y a pas de soutien de la population vers le Maire, vers le Gouverneur, cela ne pourra pas fonctionner.

Donc, nommer un médiateur oui, mais encore faut-il qu'il y est ce soutien, c'est à dire que la société civile ne soit pas en lutte perpétuelle contre les organisateurs, et on voit un peu ce qui se passe en France.

Autre chose, la ville intelligente, là aussi doit être comprise dans sa globalité. Je ne suis pas contre les politiques d'éco-quartiers, c'est très bien, à condition qu'ils ne deviennent pas des ghettos de riches. Pour moi, une ville intelligente, c'est encore une fois dans sa globalité, pas à travers un éco-quartier. On ne peut pas avoir un espace très particulier et à côté entouré d'une désaffection des transports, d'une difficulté de circulation, d'un mauvais assainissement général.

Que vous dire ? Nous là-dessus on essaie, en tout cas l'AIMF, d'en tenir compte. Je vous ai parlé de Bangangté, Phnom Penh, Dakar mais aussi de Casablanca. Je pense à la commune de Bouskoura, qu'on essaie complètement d'intégrer à la ville de Casablanca, c'est à dire de sédentariser ce quartier informel, c'est une commune informelle. On fait en sorte que la population se sente propriétaire de l'espace où elle vit, il ne s'agit pas de démolir le quartier, bien au contraire, mais de le rendre durable, d'y amener l'électricité, l'eau, l'assainissement, de renforcer une administration territoriale qui n'existe pas. C'est une manière de faire, c'est une manière de transformer un quartier informel en un quartier durable.

Je me suis permis d'intervenir parce que dans tout ce débat il y avait me semble-t-il un grand absent qui est « le maire », même s'il va venir.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

C'est une introduction excellente au propos d'Anouar Jebir, qui est diplômé de la faculté de médecine de Paris, Lyon et de Tunis, spécialisé en médecine esthétique. Il exerce à la fois cette spécialité professionnelle mais aussi le rôle lourd et formidable de Maire-adjoint de la ville de Sfax en Tunisie et dans cette fonction il est le Président de la commission santé, propreté générale et réglementation municipale. Membre par ailleurs de l'association Internationale des Médecins de Chemin de fer, ce qui prouve que la vocation sociale et la vocation de sachant ne sont pas contradictoires pas plus que la vocation d'élu.

« GESTION URBAINE ET TEMPORALITE DE LA GOUVERNANCE »

ANOUAR JEBIR – MAIRE ADJOINT DE LA VILLE DE SFAX

ANOUAR JEBIR



Merci beaucoup, je suis très heureux et flatté d'être ici parmi vous, et un grand merci à mon ami Bernard Massabo. J'ai été averti il y a moins de 72 heures et donc, je n'ai pas eu réellement le temps de préparer quelque chose.

Cependant depuis mon arrivée ici, jusqu'à la seconde où je prends la parole, j'ai quand même senti beaucoup d'enrichissement de la part de ces aimables experts. Certes Madame, vous avez rappelé ce que j'ai fait, j'ai fait mes études à Paris et à Lyon médecin de formation, spécialité en médecine esthétique mais entre-temps j'ai eu beaucoup de formations, dans la médecine aéronautique, j'ai été médecin de la compagnie TUNISAIR, puis des Chemins de fer, pour lesquels je suis maintenant membre de leur association internationale, j'ai voyagé beaucoup et quand je suis retourné dans mon pays, dans ma ville natale que j'aime beaucoup, je me suis dit je vais intégrer la municipalité pour réaliser quelques rêves.

Avant la révolution, et comme je n'appartenais à aucun parti, j'étais indépendant, il a fallu que cette révolution arrive pour que je participe aux premières élections, donc je suis fraîchement élu à la municipalité de Sfax.

Sfax est la deuxième ville en Tunisie, qui est à 300 kilomètres sud-est de Tunis, c'est une petite métropole où il y a presque 1 million d'habitants, dont 600 000 vivent dans un milieu urbain, 200 milles dans un milieu suburbain et 200 milles dans un milieu carrément rural. Par contre, dans l'historique de cette ville, et je rejoins monsieur Jacques BRULHET qui parlait tout à l'heure de l'agriculture, et je souris un peu en jetant un petit clin d'œil sur cette ville.

Il y avait la médina, c'est la seule médina dans la république tunisienne qui soit encore en vie, et si je dis « en vie » c'est au sens large, tant dans le sens de architectural que commercial, etc...

La France coloniale a créé cette ville moderne en prenant un peu sur la mer mais en conservant une architecture qui est historique et le plus beau monument en Tunisie maintenant c'est la mairie de Sfax qui date de 1880.

Je reviens maintenant sur cette problématique d'urbanisme, et le Président a parlé de la « Tunisie des maisons individuelles » et il est vrai que moi je n'ai connu que les maisons individuelles qui occupaient des terrains de 1000 à 2000 m².

La législation en vigueur a évolué car il faut que cette ville s'étende parce qu'il n'y a pas assez de grandes villes en Tunisie, mis à part les quatre départements de Tunis, la ville de Sousse qui est connue comme ville balnéaire, mais Sfax c'était le cœur battant de l'économie tunisienne, par son port - c'est le premier port commercial du pays -, par l'éducation - il y a la plus grande université accréditée, la seule dans le pays -, par l'industrie et par l'agriculture avec les fameux oliviers, parce que, plus de 70% d'huile d'olive tunisienne vient de la région de Sfax. Donc, entre commerce, industrie, agriculture, pêche, c'est vraiment très diversifié.

Sfax était vraiment une grande municipalité jusqu'au jour où des petites régions environnantes à la ville, ce sont individualisées en mairie autonome, et de fait il ne reste que maintenant la grande ville de Sfax, presque que la ville-centre qui est répartie en 7 arrondissements autonomes.

Pour ce qui est de l'urbanisme, vous savez très bien que faire un plan d'aménagement urbain cela demande des années. Il y a eu, dans l'histoire de Sfax, deux plans d'aménagement que je vois un peu obsolètes parce que dès que l'on parvient à achever un plan, d'autres visions apparaissent que ce soit pour la largeur des voiries, des hauteurs des immeubles, de l'occupation des terrains individuels ou appartenant à une puissance publique, actuellement c'est le cas dans le plein centre de la ville où existent des terrains non-construits.

La nouvelle législation, après la révolution, prévoit que l'Etat, le pouvoir central, cède tous ces terrains à la municipalité, ce qui va permettre de décongestionner l'agglomération tant du point de vue de l'occupation collective qu'individuelle. Pour les prochains plans, et nous n'avons que six mois, on doit arriver à trouver une problématique entre donner une vision pour la municipalité de Sfax ou bien gérer les lourds dossiers que l'on a eu depuis la révolution, cela fit donc longtemps, ou avant la révolution.

Et là, je vais ouvrir une petite parenthèse, parce que monsieur le Président vous avez dit tout à l'heure que les élus, les politiques avaient beaucoup de choses à faire mais dans un temps limité d'un mandat de 5 ans. Dès que j'ai pris en charge mes fonctions municipales, je me suis dit, et je me suis trompé, que peut être pour les problématiques de tous les jours, de la gouvernance de tous les jours je pourrais y consacrer environ 10% du temps et puis le reste du temps, permettrait d'élaborer une projection pour l'avenir ou bien initier certains projets que les prochains élus mettraient en œuvre. Mais, de fait, dès qu'on a commencé le mandat, depuis mon investiture je pense que ce pourcentage s'est complètement inversé car nous nous sommes retrouvés, la majorité du temps, à régulariser des situations catastrophiques.

Si vous vous souvenez, notre révolution a commencé par un problème lié à un marchand ambulante. Je vous ne dirais pas dans quel état j'ai retrouvé ma belle ville, où les trottoirs étaient occupés par tout le monde, où il y avait des marchands ambulants partout, et donc on ne pouvait faire aucun plan, on ne pouvait rien gérer du tout.

L'urbanisme, n'en parlons pas ! Nous avons des autorisations de bâtir par-ci, par-là, obtenues par des pots de vin sous la table, et comme vous avez signalé que je suis en charge de la réglementation », c'était pour moi des dossiers très très noirs. C'est pour cela que pour moi, participer à ce genre de réunion, auprès d'experts éminents, parce que moi je ne suis pas un expert, je suis qu'un élu du peuple qui gère une municipalité, c'est ici, dans ce contexte, qu'on peut avoir des idées claires pour imaginer comment se projeter dans l'avenir.

Pour ne pas plus accaparer la parole, je vais donc vous dire ce que l'on a projeté de faire.

D'abord, en premier lieu, je reviens toujours à l'agriculture, parce que là on est en train de faire des projets en PPP - partenariat public privé - pour rendre plus proche tout ce qui est agriculture du centre la cité. La municipalité de Sfax possède l'équivalent de 37 milles oliviers à 30 kilomètres de la ville, et on vient de voir le Ministre du tourisme pour faire un complexe intégré d'agriculture et de tourisme.

Deuxième projet concerne les abattoirs qui, malheureusement, depuis 60 ans sont implantés dans le centre de la ville. C'est désagréable, c'est à côté de la mer et donc nous venons de demander à une société, dont je suis membre du conseil d'administration, dans le cadre d'un partenariat avec 15 municipalités ayant elles aussi leurs propres infrastructures, de les regrouper dans une zone agricole plus propice à ce genre d'activités. Ce projet, élaboré par un cabinet français, va être mise en œuvre à partir du début 2020.

C'est un projet intégré qui part de l'élevage jusqu'à la distribution dans des conditions hygiéniques pour la municipalité de Sfax et les 15 municipalités qu'entourent la ville.

Un autre projet c'est le transport, qui est la colonne vertébrale de l'économie. Vue la situation géographique de Sfax, c'est un peu comme pour Barcelone, nous avons une côte de presque 40 kilomètres, nous venons d'aménager le côté nord de la ville en préparant presque 500 hectares et cela va devenir une nouvelle Sfax. Nous n'avons pas voulu créer une ville moderne, je ne veux pas dire « intelligente », car moi je parle plutôt d'intelligence humaine qui crée une ville moderne où le citoyen trouve son bien-être. Pour cela, il y a une société qui a été créée il y a environ 4 ans et dont la mission est de décongestionner la ville, car Sfax est une ville côtière, de forme radiale – c'est comme la moitié d'une roue de bicyclette – mais nous sommes face à des plans d'aménagements urbains qui n'ont pas respecté la largeur des routes, avec ces fameuses autorisations de construire, données comme je viens de vous le dire, qui empiètent sur les voies.

Nous venons donc de voter une loi qui va imposer la standardisation de toutes les rues pour que le métro puisse passer et nous allons commencer les travaux de la première ligne début janvier 2020 pour avoir un transport public, car aujourd'hui nous n'avons pas de transport public nous avons juste des bus, des taxis et pour une ville de cette densité nous devons avoir un métro.

Maintenant, comment on va voir ce problème de foncier ?

Monsieur le Président parlait tout à l'heure de la plus-value des terrains agricoles. Comme je disais, il y a beaucoup de terrains agricoles et il y a des personnes qui ne font que de la spéculation qui sont devenus des spécialistes de ces pratiques. Nous allons donc acheter des terrains, limitrophes de la ville, qui sont aujourd'hui agricoles et on essaiera de les rendre urbain, par des lotissements etc.... De là, encore une nouvelle loi qui vient de paraître, il n'y a même pas deux mois, on peut plus toucher aux terrains agricoles qui sont dans un rayon de 20 kilomètres de la ville et au contraire, il faut essayer d'élaborer des projets sur et pour ces territoires agricoles limitrophes de la ville afin de limiter au maximum l'exode rural. Il faut qu'il y ait une symbiose entre le rural, l'urbain et le suburbain pour que la ville puisse devenir agréable pour tout le monde.

Je termine par une belle phrase qu'à prononcé tout à l'heure Yannick JAFFRE, qui est à côté de moi : gérer une ville, c'est gérer les conflits, c'est gérer tous ce qui est contradictoire entre l'économie, le social et l'environnement.

Depuis les années cinquante, à 10 kilomètres au sud de la ville de Sfax a été implantée une très grande usine d'industrie chimique. Certes, c'était positif d'un point de vue économique pour le pays mais au fil des années cela devient de plus en plus problématique pour l'environnement car le lieu de l'époque est devenue une cité - avant c'était du désert - où les gens vivent et habitent.

Il a été question de délocaliser mais les syndicats sont opposés, il a été créé des sociétés de jardinage qui devaient rééquilibrer les problèmes de pollution, mais cela n'a pas produit les résultats escomptés.... Aujourd'hui, nous sommes déterminés à le faire et nous allons le mettre en œuvre en 2020 suite à une réunion que j'ai eu avec le chef du gouvernement et le premier ministre.

Ces propos pour souligner que le travail municipal est difficile, surtout comme pour moi qui, médecin, fait un diagnostic objectif, et ne trouve pas le moyen d'en sortir pour guérir. Mais nous sommes volontaires et nous allons essayer quand même de faire réaliser un équilibre entre l'économie, le social et l'environnement pour rendre agréable la ville à nos concitoyens.

Je vous remercie.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Merci d'avoir montré les contradictions d'un exercice à la fois rude visiblement et en même temps auquel vous apportez de l'énergie et des lueurs d'espoir malgré tout. J'imagine que les questions vont venir.

Sabah CHRAIBI

Je voulais revenir à cette notion de « ville intelligente ». C'est important de comprendre aujourd'hui le rôle de la technologie et des promesses qui sont liées à cette avancée technologique dans le management et la gestion des villes.

Ce qui me frappe dans certaines villes de la rive nord de la méditerranée c'est que je ne vois pas beaucoup de policiers. Il y a des mécanismes d'accès à l'information qui sont de véritables outils magnifiques, et d'autres outils pédagogiques créés par cette intelligence artificielle.

Il est vrai aujourd'hui qu'il faut un accès d'abord à l'information. Ce que vous avez dit tout à l'heure, Xavier PRIGENT, est vrai, la documentation est dense, elle est pesante et en même temps dans certaines villes son accès et sa lisibilité deviennent extrêmement difficiles et par, justement l'intelligence artificielle, on peut y arriver. Mais il y a des aspects négatifs qui peuvent être liés à cette digitalisation et - même si ce n'est pas l'objet du débat d'aujourd'hui - on parle de « Souveraineté individuelle », on devient, par la digitalisation, son propre souverain, l'accès à l'espace public n'intéresse plus, on s'échappe ainsi de la « consultation populaire ».

Je me retourne vers Pierre Baillet, pour dire que, quand vous dites qu'il faut une concertation sage, rationnelle, à la limite bienveillante entre la société civile des associations et ceux qui gouvernent, les Maires, encore faut-il aussi avoir accès aux Maires, il faut qu'ils soient accessibles. Chez vous le Maire est accessible, à Sfax je n'en sais rien, mais je peux assurer qu'à Casablanca il n'est pas accessible. C'est pour cela que je dis, qu'il y a des paramètres d'évolution, qui pour nous sont un décalage, un gap, qu'il faut rattraper. C'est très important.

Quand Charaf parle de médiation urbaine, c'est important dans les termes de la consultation parce qu'on décide pour qui ? On ne connaît pas le citoyen dans ces villes.

Les GAFAs connaissent plus les citoyens, Facebook le connaît, c'est la question aujourd'hui de la technologie, ce sont les travers identifiés.

Mais que peut-on faire dans le positif ? La question est posée.

Mais j'ai une question pour notre ami Anouar Jebir : Vous avez des projets importants, c'est vrai que le transport est important, il est aussi vrai que la santé est essentielle, incontournable, mais est-ce que vos financements sont des financements de l'Etat ?

Votre collectivité a-t-elle son autonomie financière, a-t-elle les moyens pour être opérationnelle sur tous projets sans intervention de l'Etat central, sans tutelle ni à priori, ni à posteriori, c'est-à-dire comment allez-vous gérer l'après « révolution jasmin » dans un cadre de missions que nous voyons avoir beaucoup de clairvoyance.

J'en profite pour dire que nous nous réjouissons et nous saluons la présence du Consul de Tunisie car la diplomatie est importante.

Anouar JEBIR

Merci.

Pour vous répondre je vais vous parler de la participation du citoyen.

Nous avons adopté, depuis la fin de 2018 et pour le plan d'exécution de nos quartiers, ce qu'on appelle la politique démocratique participative, c'est-à-dire qu'on s'adresse directement aux citoyens, et chez nous je peux vous assurer que notre maire est accessible, je dirai même facilement accessible, il suffit, bien sûr, de prendre rendez-vous.

Moi, personnellement, je donne tous les mercredis, deux heures de mon temps, entre 13h et 15h pour recevoir les citoyens.

Mais, cette démocratie participative, qui commence à donner ses fruits à partir de ce mois d'avril, parce qu'on fait des réunions dans chaque arrondissement – je vous rappelle qu'il y en a 7 à Sfax - et là on voit toutes les problématiques qui touchent de près le citoyen, je parle, par exemple, de la lumière, des trottoirs, de la rue, du goudron, de l'assainissement, etc.... puis on rassemble tous les projets qui sont réclamés par les citoyens et que leurs représentants nous apportent.

En parallèle, la mairie dit « voilà l'enveloppe que je donne pour ces projets », et sur ces bases nous allons faire voter les citoyens pour « classer » les projets. Par exemple, sur 10 projets, en fonction de l'enveloppe limitée, par exemple, pour l'année 2019, nous allons en retenir seulement 5 ou 6. Là, il faut beaucoup de communication avec les citoyens. Mais, l'expérience a montré que le citoyen est ravi de participer, et qu'il est convaincu que la mairie, n'a pas favorisé tel ou tel quartier, tels ou tels citoyens, ne discrimine pas. C'est le citoyen qui choisit le projet de proximité dans un cadre démocratique. Cela c'est la participation.

La troisième question était sur les modes de financement de nos grands projets.

Dans les nouvelles lois des collectivités locales, et on a maintenant un ministère qui s'occupe de cela – avant, c'était le ministère des affaires intérieures qui s'en occupait - maintenant, c'est un ministère à part entière, ce qui facilite les choses. De surcroît, le Ministre actuel c'était le « big boss » en matière administrative, c'est donc le « fils de la maison », il est plus accessible et il connaît mieux l'enjeu.

Dans les nouvelles lois 2018/2019, c'est une émancipation partielle pour les municipalités, mais, à partir de 2020, les municipalités en Tunisie vont pouvoir devenir autonomes sur le plan administratif et financier. Cette autonomie sera « agressive » durant les 5 ou 6 ans qui viennent et je pense qu'à la fin de mon mandat, toutes les mairies en Tunisie deviendront autonomes sur le plan financier et administratif.

Je termine par parler de ces projets. Les projets sont en majorité des projets de PPP, il y a la Mairie qui finance, il y a l'Etat central qui finance et il y a aussi des organismes internationaux qui nous aident à achever tous ces projets.

Maryse COPPET



Bonjour. Je vous remercie de m'accueillir dans cette réunion de COBATY International. Je suis avocate et je suis notamment le conseil de plusieurs collectivités territoriales d'Outre-mer. Ce qui me semble être intéressant de l'expérience que je souhaite vous apporter c'est la difficulté que les collectivités, que les mairies, ont pour faire émerger des projets de développement durable.

Ce que je constate, du moins pour la zone géographique dans laquelle je vis, c'est que le lobbying de la construction est vraiment très présent. Dans le contexte d'exclusion sociale qui existe aujourd'hui, l'industrie du BTP en joue pour sur-construire des logements sociaux car, en France, les quotas de logements sociaux sont imposés aux collectivités par la loi SRU. Cette surproduction de logements par rapport aux populations génère des ghettos. C'est un problème dont personne ne parle mais il sera difficile d'en sortir, car quand on évoque ce sujet avec les responsables ministériels, on remarque que seule la vision du « constructeur » semble prise en compte, car il y a une absence d'une culture du terrain des services de l'Etat

Quand je lis les rapports de la DREAL qui font état sur certains territoires de besoin en logements sociaux pour des territoires ruraux, on ne peut que regretter que cela amplifie un mouvement déjà constaté « d'exode rurale » vers ces cités. Donc il y a une sorte de non-sens dans la ville, une incohérence avec une dépense publique qui n'est pas très réaliste et qui génère effectivement une grande exclusion sociale.

Par ailleurs, je souhaiterais évoquer un aspect dont on n'a pas encore parlé, celui de la politique énergétique mais je pense que c'est un vrai sujet en particulier pour tout ce qui concerne le développement des énergies renouvelables.

En France, la loi sur la transition énergétique a créé un très bel « outil juridique », très intéressant pour les collectivités, qui permet la création de société dans laquelle la collectivité publique est vraiment associée aux producteurs d'énergie renouvelable et d'en tirer un revenu. Cela peut se révéler comme un instrument très performant parce qu'aujourd'hui un des grands freins au développement des énergies renouvelables c'est la présence très forte des lobbies de l'industrie, comme EDF ou ENGIE, et de tous ces acteurs qui ont d'habitude des bénéfices importants.

Donc, en fait il y a de vrais problèmes, parce que quand on parle de développement durable on se retrouve souvent face à des phénomènes de rente auxquels il faut s'opposer. Ce sont des sujets qui ne sont jamais soulevés, qui ne sont jamais posés.

D'autres aspects peuvent être également mentionnés, comme ceux liés, à la présence des usines et à l'absence du respect des règles environnementales, dans beaucoup de villes. Il est de fait très difficile de contraindre les industriels à respecter le droit de l'environnement, même avec l'aide des services de l'Etat. Je trouve que l'on affiche beaucoup la volonté d'une politique de développement durable mais qu'en pratique toutes les procédures pour la mettre en œuvre sont difficiles et longues.

Quant au lien entre ville et agriculture il y a un sujet qui est aussi intéressant, c'est la difficulté, et cela peut sembler paradoxal, à trouver de la main d'œuvre.

Bien sûr une partie de la solution peut passer par la suppression ou réduction de certaines aides sociales qui font que certains se disent qu'entre travailler dans l'agriculture et percevoir des aides, la première option n'est pas rentable.

Bien sûr également il ne faut sans doute pas oublier un autre aspect, celui des aides versées aux agriculteurs et qui les maintient, dans une forme de paupérisation, car on le constate dans les départements d'Outre mer avec les subventions de la politique agricole commune qui sous couvert d'accompagner nos agriculteurs finalement tendent plutôt à favoriser beaucoup d'industriels.

Je pense qu'une vraie concertation, sur les freins des mis en place par des lobbies, sur les freins générés même par l'organisation de l'Etat, serait à mettre en place.

Il faut se poser la question du « comment y arriver ? »

Peut-être en étant plus proche du terrain, car au-delà de l'aspect « chic et bobo » de ce type d'activités, nous n'arriverons pas réellement à intéresser ceux qui sont éloignés ou qui se sont éloignés de l'agriculture sans créer une économie réelle autour de ce type d'agriculture.

Pierre BAILLET

Nous sommes dans la temporalité.

La première idée, est je crois que pour une association comme COBATY, qui est une « jeune association », elle doit être dans le plaidoyer. Qu'est-ce qu'elle va dire au maire, qu'est-ce qu'on peut faire pour faire évoluer la gouvernance de la ville ? Cela doit être son obsession.

La deuxième idée, c'est la programmation stratégique. On ne peut pas gouverner si on ne s'inscrit pas dans le temps, c'est à dire si on n'a pas une programmation stratégique qui est validée par la société civile. Et là on est dans la réflexion territoriale, c'est-à-dire : comment va-t-on vendre son territoire ?

Il y a deux manières de vendre.

On demande à une société de communication de venir dans la ville, on les paye et ils font la même chose que dans autres villes avec un intérêt particulièrement limité.

Mais pour moi le marketing territorial c'est une production d'une administration locale et de sa société civile. Qu'est-ce qui fait que nous sommes originaux ? Comment peut-on séduire le Monde ? Comment séduire notre « inter-land » c'est-à-dire le monde immédiat que nous entoure ? Qu'est-ce qu'on a de particulier sans dire nous, on fait mieux que les autres ?

Une ville a une réalité autonome, pas autonome au sens du repli sur soi, mais une qualité propre. Une ville est un individu.

La troisième idée, et on en parle pas je pense aujourd'hui, ce sont les « datas ». Les villes sont sur un tas d'or qui s'appelle les banques de données, les informations comme le nombre de voitures qui passent, de citoyens qui circulent dans une rue, les commerçants sont friands de tout cela. Quand on monte dans la hiérarchie du commerce, les grandes sociétés internationales ont besoin de data.

Quand nous relient ces trois idées, le plaidoyer, le marketing territorial et la territorialisation des data, nous commençons à avoir une idée sur ce que peut être la gouvernance de la ville au 21ème siècle.

Pour ce qui concerne l'AIMF c'est notre combat, c'est ce que nous faisons en écoutant tous les acteurs de la ville et de ce point de vue nous sommes ravis de travailler ensemble.

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Pierre, je suis tout à fait d'accord de l'importance de travailler ensemble, mais pour travailler ensemble il faut que l'on soit deux, or nous n'avons pas toujours l'écoute de la gouvernance locale, donc des maires. Dans toutes les constitutions des pays on parle de société civile mais nous sommes un peu, passez-moi l'expression, « comme du persil sur le gigot », nous faisons de la décoration. Nous sommes invités quand il y a la télévision et les cameras, mais jamais pour un véritable dialogue, c'est cela que l'on peut reprocher à nos maires, alors qu'au niveau de la société civile, nous ne sommes pas dans l'humanitaire, nous sommes une société civile experte.

Donc, nos maires pourraient bénéficier d'une expertise gratuite puisqu'on ne demande rien, mais chaque fois que nous sommes invités, et pardon pour les représentants de bureau d'études, le maire fait une présentation en disant qu'ils ont choisi un bureau d'étude pour travailler sur telle ou telle problématique. Ce bureau d'études, lui, a répondu au cahier des charges, mais, parfois, ce cahier des charges est mal établi, mais ce n'est pas de la responsabilité du bureau d'études.

Nous demandons juste la reconnaissance d'une complémentarité afin de participer au moins à l'élaboration de ce cahier de charge pour définir les véritables besoins et attentes.

Parce que, de fait, cette société civile elle est sur le terrain. Elle est même peut-être plus sur le terrain que le maire, parce il se peut que le maire n'ait été élu que depuis un temps très court et il n'a pas eu le temps. Nous avons de l'expérience, nous connaissons nos territoires, pourquoi alors ne pas vouloir bénéficier de ce savoir faire ?

Je pense que la gouvernance locale a une vision fautive de la société civile, comme si ce n'était qu'une société civile de contestation, de conflit. Mais, nous ne sommes pas dans le conflit, nous sommes dans la complémentarité.

Il faut juste avoir l'intelligence de comprendre que nous ne sommes pas dans le conflit politique parce que si nous voulions faire uniquement de la contestation politique, nous serions au sein des partis politiques. Nous sommes dans la société civile experte, c'est un choix délibéré, nous donnons de notre temps et souvent du temps qui nous manque, afin de participer, de s'impliquer en tant que citoyen, et quand nous trouvons des portes closes, il y a là quelque chose d'anormal

Pierre BAILLET

Rassurez-vous, si je puis dire, j'en souffre autant.

Xavier CREPIN

D'abord mes félicitations pour votre élection dans cette belle ville de Sfax.

Je voudrai revenir, sur cette notion de « temps long ». Il y a 40 ans, j'ai eu l'honneur de travailler sur le premier plan d'urbanisme de Sfax, et à l'époque, et c'est pour cela qu'il est intéressant de revenir sur ce « temps long » et sur les anciens plans d'urbanisme, il y avait trois sujets :

- Dépolluer la côte. Déjà le phosphate envahissait par les courants marins, l'ensemble de la côte magnifique de la ville
- Revivifier la médina. C'est-à-dire la conserver et l'avoir comme elle est encore aujourd'hui grâce aux habitants
- Valoriser les zones agricoles périphériques.

Donc on note là une belle continuité, sur le temps long, de la démarche. Ce que je trouve intéressant dans les échanges d'aujourd'hui, c'est que peut-être le point clé qui pourrait réunir tous ces enjeux, c'est ce qui a été dit tout à l'heure a propos de Détroit, c'est en fait, créer des emplois. De ce dernier point de vue, la question que je voudrais poser c'est comment ces opportunités, ces spécialités, ces spécificités de la ville de Sfax peuvent être aussi support à trouver un emploi surtout pour la jeunesse de cette ville qui constitue comme on le sait une population majoritaire dans la ville mais aussi en Tunisie ?

Jean-Luc DUPUIS



On parle de gouvernance, mais de fait, professionnellement parlant comme ça se passe ?
Est-ce le maire qui décide ?

Il y a une grande friche industrielle dans une ville que je connais bien puisque j'y habite.
Le maire se lamente de ce départ des industriels mais souhaite en faire un nouveau quartier.
Que fait-il alors ?

Comme il ne sait pas le faire, il organise un concours d'urbanisme, choisit un urbaniste – membre du même parti ou non, ceci est un autre aspect du problème - pour faire le plan du quartier.
Ce dernier arrive, fait des « gribouillis », des trames, des axes de circulations, etc. et il finit sa mission.

Puis, le maire décide de faire un concours d'architecture et pour faire un éco-quartier il va demander aux architectes de respecter et rester dans les volumes définis par l'urbaniste.

Qu'est ce qui se passe ?
Est-ce que la population est consultée ?

Non, le maire n'a qu'un seul objectif, c'est de faire sortir une maquette numérique ou une maquette en volume et ainsi il peut dire qu'il a fait son éco-quartier, en indiquant par ailleurs que l'on va mettre des ruches sur les toits, de la verdure dans un coin....

C'est cela la gouvernance ? Moi je ne pense pas que cela soit cela, mais c'est ainsi que cela se passe, et il y a des maires qui sont ainsi persuadés qu'ils agissent vraiment dans le bon sens.

Mais, ce sont des personnes qui ne savent pas faire, des personnes qui s'adressent forcément à des professionnels qui sont censés savoir-faire, mais tout dépend de la capacité de ces professionnels à bien intégrer et bien répondre au cahier des charges, mais quelle est sa valeur, c'est aussi un autre problème.

En fait, on l'aura compris, le maire n'a qu'un objectif, c'est de faire sortir un programme durant son mandat, avant les prochaines élections et donc il se donne les moyens techniques avec des professionnels, tous de qualité, des urbanistes, des architectes, des aménageurs et des financiers qui viendront derrière.

Dans le cadre de ce type de gouvernance, en réalité l'habitant n'est absolument jamais associé, consulté et à la fin on lui montre le résultat final en lui disant : tiens voilà ton éco-quartier.

Anouar JEBIR

Je vais essayer de répondre de façon expresse à beaucoup de choses à la fois.

Je vais directement au sujet de la société civile qui est directement concernée par le sujet de la dépollution pour arriver enfin à traiter de la gouvernance qui répond plus spécifiquement aux attentes du citoyen.

Pour ce qui concerne la société civile, tout du moins pour ce conseil municipal fraîchement élu, c'est un sujet important. Pourquoi ?

Parce que comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, ce sont des gens qui sont sur le terrain et chez nous ils représentent « l'élite » qui défend la ville.

Avant peut-être on avait une mauvaise connaissance des sociétés civiles mais maintenant nous sommes des nouveaux élus et nous avons bien compris la leçon que l'on ne peut rien faire tous seuls. Ce sont toujours des décisions collégiales qui génèrent des impacts positifs.

Je parle toujours de Sfax, et je vais à travers un exemple vous montrer que l'on est peut-être sur le bon chemin, en revenant sur ce sujet de dépollution.

Dans les années 60 le maire de Sfax, avait pour unique obsession « l'emploi » et il avait donc décidé d'installer une industrie chimique - firme suédoise - en plein centre-ville qui certes a fait travailler beaucoup de gens mais à quel prix ? Parce que dans ces années, on n'entendait pas poser cette équation entre l'industrie, l'économie, la santé et l'environnement. Maintenant nous en sommes conscients, c'est pourquoi maintenant en Tunisie, nous avons l'Agence Nationale de protection de l'environnement qui signe préalablement tous les dossiers d'installation des industries.

Avant pour dépolluer, le pouvoir central ne voulait pas fermer cette industrie à Sfax mais grâce à une société civile active qui a aussi bien travaillé à l'échelon central que local, avec la mairie fraîchement élue, nous avons pu, à travers la mise en place d'un cercle de réflexion associant la société civile comme partie prenante, arriver à une décision, qui a fait tremblé le pouvoir central, décision que le conseil municipal a prise : la ville de Sfax va interdire le transport de tous matériaux polluants.

Bien sûr cela a fait couler beaucoup d'encre, par exemple le syndicat UGTT contestait la démarche parce qu'il disait que cette décision allait provoquer une délocalisation des activités donc des personnes. Mais notre décision avait été mûrement réfléchi et concertée avec la société civile, ce qu'on veut faire c'est changer cette activité polluante par une activité non polluante.

500 hectares ont déjà été dépollués et nous allons procéder de même pour l'ensemble des terrains concernés ce qui nous permettra, c'est ce que nous visons, de favoriser l'implantation d'investisseurs tunisiens ou étrangers, mais bien sûr dans le cadre d'activités non polluantes.

Je reviens juste à l'urbanisme. Dans l'année 72, le premier ministre de l'époque et ex-gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Hédi Nour, a fait prendre une loi qui a amené beaucoup d'investisseurs dans l'industrie du textile, mais depuis quelques années les exportations chinoises ont détruit toute cette industrie et à Sfax, en ville, nous avons quatre zones en friche qui ont été acquises au « dinar symbolique ».

Nous avons rejeté des projets polluants qui n'étaient que de la spéculation, car c'est bien sûr notre mission d'élus de proposer des solutions économiques viables et répondant aux aspirations de la société civile.

Sabah CHRAIBI

Bravo, si vous continuez ainsi vous êtes en train de « guérir » votre ville. Vous avez montré qu'il faut trouver des voies collectives de négociations, car l'échange est toujours important. En effet il ne suffit pas d'aménager une zone d'activités économiques, il faut qu'elle soit un « réceptacle », qu'elle réponde aux marchés, et vous êtes sur ce chemin. Nous illustrons là le sujet de l'importance de la gouvernance.

Anouar JEBIR

A ce sujet, si je peux me permettre, juste une précision.

Les résultats, la réussite est possible par la conjugaison de l'effort de tous les partenaires.

Donc, il faut qu'il ait le citoyen, la société civile, la mairie, c'est-à-dire l'autorité locale, et le pouvoir central. Et à mon sens tout peut réussir par la bonne communication. L'écoute mutuelle est très importante. Intégrer ce qu'on écoute des attentes du citoyen et proposer par la suite des solutions collégiales c'est très important.

Sabah CHRAIBI

Ce qui est important en effet dans ce cadre-là, c'est justement que cela ne soit pas une représentation « alibi ».

Au Maroc, par exemple, il y a cinq décisions le disait Maryse COPPET tout à l'heure, entre le texte et le contexte il y a un véritable décalage, mais entre le dire et le faire c'est encore beaucoup plus profond. Donc, la question est comment faire pour que cette société devienne dans nos pays, mais même dans les pays du nord de la méditerranée, vraiment constructive et édifiante, que cette représentation ne soit pas superficielle, ponctuelle ou de convenance.

Je reviens à la question d'urbanisme. Aujourd'hui très peu de gens connaissent réellement la portée de ces documents, où on va, comment on va être maintenant et pour la prochaine génération et comme il a été souligné, l'urbanisme prend beaucoup de temps à se concrétiser sur le terrain.

Nous, les citoyens nous devons donc avoir une vraie participation, par une capacité non seulement de vision mais aussi de réelle projection à travers un exercice de programmation.

Car, comment vendre nos villes ? Comment faire du marketing territorial s'il n'y a pas une réelle programmation parce que celui qui va acheter veut savoir comment va évoluer son espace.

Je termine ce commentaire et reviens à notre programme de cette matinée.

Nous allons traiter maintenant de la gouvernance.

Monsieur Khalid Moujaour, Vice Maire de la ville de Rabat, n'interviendra que cet après-midi.

Je vais donc passer la parole à Monsieur Ali Sedjari, professeur à l'université de Rabat mais aussi dans certaines villes européennes. Il s'est intéressé à la question de la gouvernance dans sa globalité et il y a une expression qu'il affectionne particulièrement c'est celle de « management des territoires ».

« LA GOUVERNANCE EN QUESTION »

ALI SEDJARI – PROFESSEUR DES UNIVERSITES

Ali SEDJARI



Merci, je prends cette parole avec beaucoup de plaisir pour vous dire tout suite que je n'ai pas de ville à présenter, ni à vendre, ni à vanter, parce que je n'en ai aucune chez moi au Maroc, ni en Tunisie non plus.

C'est pourquoi que je vais vous parler de manière globale parce qu'il me paraît que le fait réel aujourd'hui tel qu'on l'analyse, pas à travers la ville mais à travers un système qui est devenu de plus en plus complexe dans le monde, et cette complexité devient encore plus complexe quand on descend vers le sud où les choses ne sont pas tout à fait claires et par voie de conséquences se pose un problème de lecture.

Comment, devons-nous, peut-on lire ces villes des pays du sud ?

Ce sont des lieux complexes, composites et ils nous imposent de faire des recherches globales, transversales.

Avant d'arriver à la gouvernance elle-même, contextualisons cette gouvernance. Il y a deux principes fondamentaux qui conduisent aujourd'hui le monde.

Le premier c'est le principe d'accélération du changement et le second c'est le principe d'interdépendance.

Le premier principe explique que le monde va vite, le changement va vite, très très vite.

Il y a un changement au niveau de la culture, des idéologies, des dogmes, des religions, de la civilisation, les pratiques de gestion, la planification, le développement, la communication... tout change autour de nous. Donc, par voie de conséquence, nous sommes appelés à changer et par voie de conséquences à prendre en considération ces changements qui s'imposent à nous.

Michel Crosier disait que : « *Le changement c'est juger le passé pour agir pour l'avenir* » - et quand on parle de ville on parle de destin collectif, pas simplement au niveau d'un pays mais au niveau mondial - juger le passé, avec ses disfonctionnements, avec ses insuffisances, ses archaïsmes, blocages pour voir l'avenir autrement. L'interdépendance crée à la fois des relations complexes des individus, entre les états et les sociétés, entre les villes et leur environnement, entre les villes et leurs régions, entre les villes et le monde de manière générale. Nos villes ne sont pas simplement de dimension nationale, elles sont à la fois intégrées dans la mondialisation et dans le monde de manière générale.

Il faudra aussi faire une lecture de comment elles sont reliées dans le cadre de cette mondialisation.

Et c'est pourquoi je vous dis qu'il y a trois tendances aujourd'hui qui affectent l'évolution de nos villes dans le monde, trois tendances majeures.

La première, c'est la territorialisation.

La deuxième, c'est la mondialisation.

La troisième, c'est la métropolisation.

- La territorialisation cela veut dire quoi ? C'est que l'on voit un affaïssement du rôle de l'état partout dans le monde. Les états aujourd'hui connaissent une crise forte parce qu'ils n'ont pas réussi à maîtriser les problèmes et à répondre positivement aux attentes des citoyens dans le monde. Alors, ils se retournent vers les territoires.

Alors, les politiques publiques aujourd'hui n'auront de sens et d'efficacité, n'auront de succès que dès lors elles seront produites au niveau local parce que le territoire c'est un lieu de vie, d'espérance, de communauté humaine et c'est là où les individus vivent, et par voie de conséquence, s'il y a une politique publique à faire c'est au niveau local en faisant appel à la société civile et aux citoyens. Il y a là une dimension importante.

- La mondialisation c'est celle que nous connaissons. Je ne parle pas de mondialisation politique mais de la mondialisation économique qui nous impose des règles, des pratiques, des mécanismes, et par voie de conséquence nous sommes appelés à nous y adapter et à apporter des changements qualitatifs au niveau des modèles de gestions et dans notre volonté d'insertion dans le monde.

- La troisième force majeure c'est le métropolisation. Tout simplement, nous sommes passés d'une civilisation urbaine à une civilisation métropolitaine et cela nous oblige aujourd'hui à innover nos pratiques de gestion, de planification, d'aménagement du territoire, de management public et de marketing territorial. Nous sommes dans cette situation.

Si la mondialisation et la métropolisation s'imposent à nous, la territorialisation, c'est nous qui la fabriquons. Nous sommes maîtres, nous sommes souverains de l'action territoriale, de la production des politiques publiques.

C'est autour de ce triptyque qu'intervient la gouvernance.

C'est quoi alors ? C'est tout simplement une rupture. La gouvernance, c'est une manière de rompre avec les méthodes traditionnelles pour introduire des processus innovateurs en termes de gestion, de planification, d'institutions, de droit, de législation, de marketing etc.

Il y a un mouvement global de réforme. C'est une rupture qui doit nous conduire irréversiblement vers la grande transformation, et c'est ce temps que nous vivons aujourd'hui avec le progrès, la technologie, la modernité avec le numérique etc. Nous sommes dans cette situation là.

Alors c'est quoi la gouvernance ? D'abord c'est un tremplin vers la modernité.

Evidemment, certains sociologues ou anthropologues disent que c'est un concept « valise », que chacun peut mettre ce qu'il veut dans cette valise et c'est pour cela que ce terme est devenue un terme polysémique dans le monde. Chacun fait ce qu'il veut.

La modernité c'est l'adhésion à une vision, une vision de progrès, de changement qui aujourd'hui s'appelle modernité dans la globalité. C'est tout simplement, le besoin de repenser aujourd'hui la manière dont nous devons guider l'évolution de nos sociétés contemporaines.

C'est un problème de gouvernance de nos sociétés, qui se complexifient, qui ont beaucoup de besoins, de besoins différents, des évolutions différentes, des incertitudes et par voie de conséquences qui ont besoin d'avoir suffisamment d'intelligence pour répondre aux défis auxquelles sont confrontées nos sociétés.

Pourquoi ? Parce que l'histoire contemporaine est devenue aventure, elle est devenue complexité, elle est devenue innovation, elle est devenue transformation.

Troisième définition de cette gouvernance c'est la capacité des sociétés à créer des régulations nécessaires.

Et, quand on parle de faits urbains nous avons besoin de ces régulations pour créer des équilibres fondamentaux, ce que j'ai appelé précédemment cohésion sociale et territoriale, cohésion environnementale, cohésion urbaine et humaine de manière générale.

Et qui va faire ça ? C'est l'Etat.

Mais, la gouvernance, elle va plus loin que cela. En amont, c'est un mouvement de pensée qui est apparu vers la fin des années 80 pour nous inviter à réfléchir à poser des questions de développement, non seulement en termes de management, de tâches et d'efficacité mais aussi d'interactions et de complémentarités multiples.

Ce que j'ai appelé tout à l'heure l'interdépendance.

La gouvernance, serait alors dans ce cas, de changer les orientations nécessaires, la manière de penser, la manière de programmer, de planifier, la manière de réfléchir, d'imposer, la manière de communiquer, d'informer et de former. Tout cela à la fois.

En aval, la gouvernance c'est un paradigme « programmatoire ».

Nous sommes face à la nécessité de mettre en cadre des grands programmes de transformation, qui touchent l'économie, la société, la culture, les idéologies, le développement urbain, la ruralité, l'industrie, le commerce etc. à la différence de ce concept, ici nous sommes face à un programme qui nécessite bien entendu, des règles, des outils, des droits, de la législation, des interventions, de la rationalité tout court.

De là, nous sommes renvoyés à l'idée suivante ;

Le développement urbain doit inverser la tendance : au lieu de faire la ville, comme on le faisait dans les années 30 jusqu'aux années 80, il faudrait aujourd'hui faire avec la ville, avec ses paradoxes, avec sa globalité et avec ses particularités et par voie de conséquences nous sommes appelés aujourd'hui à appliquer cette chaîne de principes fondamentaux relatifs à la bonne gouvernance.

D'abord le principe de subsidiarité. C'est un principe clés, fondamental, qui pose des problèmes chez nous. Ce principe renvoi tout simplement à la capacité à distribuer des responsabilités. Au Maroc comme en France, on parle de compétences et d'attribution de pouvoirs mais on ne parle jamais de responsabilité. La Constitution aujourd'hui parle de responsabilité, mais les trois lois organiques organisant les différents niveaux parlent de compétences et d'attributions dans une logique traditionnelle, complètement contradictoire par rapport à l'esprit et à l'économie de la constitution. Le principe de la subsidiarité doit s'opposer à la hiérarchie et nous sommes toujours aujourd'hui dans cette logique de hiérarchie.

Deuxième principe c'est celui de la transférabilité, pour éviter le cloisonnement.

Relier les différentes unités entre elles-mêmes, réunir les différentes communautés entre elles pour éviter qu'elles restent cloisonnées. Ce que ne nous avons pas encore réussi aujourd'hui.

La rationalité pour éviter l'improvisation, et de mon point de vue, aujourd'hui il y a trois types de rationalité.

La rationalité que j'appelle « gestionnaire supérieure », c'est elle qui donne du sens à la responsabilité et face à ce sens élevé de la responsabilité, il y a évaluation et éventuellement sanction.

Il y a aussi la rationalité critique, c'est être capable d'avoir un recul par rapport à soi-même et au reste. Est-ce qu'il fait bien son métier ? Est-ce qu'il est en lien avec les citoyens ? Est-ce qu'il est en face avec l'intérêt général ? Et cette dimension est également absente.

Troisième rationalité, c'est la rationalité théorique. On ne peut pas aujourd'hui assumer une responsabilité, si l'on n'a pas un bagage de savoirs, de connaissances, de théories, c'est l'élément de base.

Autre principe, c'est la globalité au lieu de la singularité. Chaque ville est gérée de manière singulière au Maroc, avec son identité politique voire même religieuse, avec son identité territoriale sans tenir compte ni des autres villes du Maroc, même voisines.

La globalité veut dire tout simplement que nous sommes loin d'avoir une pensée, mais que nos villes sont gérées de manière technique et par un management tout à fait rudimentaire, parce que les savoirs urbains sont sous exploités et même au niveau des universités ou des écoles de formations, ses savoirs ne sont pas suffisamment traités, et quand ils sont traités c'est tout simplement pour répondre à des besoins utilitaires.

Quels sont les défis de la gouvernance ? Ils sont quatre.

- Un, un défi institutionnel. On ne peut pas continuer à fonctionner aujourd'hui avec un modèle qui a fait son temps, c'est le modèle centripète qui reproduisait la centralité de l'état, ce qui est toujours fort au Maroc. C'est l'état qui dirige tout, qui fait tout. C'est la même chose en Algérie, en Tunisie etc. Nous avons une inflation institutionnelle et chaque fois que nous avons un problème nous créons de l'institution. Le Maroc a 1570 communes dont 95% sont pauvres, Et quand on est pauvre on produit de la pauvreté, c'est inéluctable. Au niveau ministériel, nous avons plus au moins 40 ministères qui sont dédoublés les uns par rapport aux autres. On ne partage plus les mêmes objectifs, les mêmes stratégies et les mêmes visions. Chacun va dans un sens différent alors qu'au Japon, il y a juste 16 ministres et je pense que ce pays va mieux que le Maroc.

- Le deuxième principe, c'est le principe de la gestion. A ce jour nous sommes encore dans la gestion notabillière, au sens de notable, pas dans le management. La culture de management est défaillante, elle est absente en raison du déficit de savoirs et de formation.

- La troisième c'est la stratégie. On ne peut pas faire aujourd'hui de développement urbain sans s'inscrire dans une vision stratégique, dans la vision globale et mondiale, non pas intégrer la commune dans l'intercommunalité ou inter-régionalité, mais dans le monde.

Ce sont aujourd'hui les structures démocratiques qui ne font pas seulement l'école de la démocratie selon Tocqueville ou l'école de la dignité mais l'école de l'investissement dans le capital international. Il faudra que le partenariat s'inscrive dans une dimension transversale et internationale. Il faut suffisamment des capacités pour survivre et attirer les investisseurs pour faire des courroies de transmission avec le monde.

- Enfin, la dimension la plus importante de la gouvernance c'est la dimension éthique. On ne peut pas faire de la bonne gouvernance sans instaurer un système de valeurs, de dignité, de communication, le respect, l'évaluation, la sanction, tout cela à la fois.

Je termine par-là, quel rôle pour l'état dans le cadre de ce rêve, de cette utopie de la bonne gouvernance ?

D'abord, on demande toujours à l'état de faire des réformes mais non, il faut demander à l'état de se reformer lui-même. Je pense que c'est la priorité fondamentale. Si l'état ne se réforme pas, il n'y aura pas d'autres réformes. Et quand l'état se reformera, à la manière dont nous l'attendons et nous l'espérons, afin qu'il devienne un simple acteur régulateur, là nous aurons changé beaucoup de choses, et, cet état-là doit s'inscrire dans deux objectifs majeurs.

Le premier, la programmation et la vision de l'avenir.

Le second, défendre l'unité nationale et la cohésion sociale.

Hobbes dirait : « c'est à la réduction des incertitudes de promouvoir un avenir de bonheur, de bien-être et d'urbanité. »

Oui, la mesure fondamentale, c'est la mesure du bien être, du vivre ensemble. Merci

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Ce discours donne beaucoup à penser.

Plusieurs de mes amis marocains démontrent l'excellence de leur talent de gestionnaires. Sur les quelques 900 universités du monde membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, un nombre non négligeable de celles qui se distinguent par la qualité de leur gouvernance sont marocaines.

Sur le plan de la diplomatie, nos amis marocains figurent au premier plan dans les négociations politiques, commerciales, scientifiques, avec des partenaires très nombreux, bien sûr européens mais aussi américains, chinois, entre autres. Là où les ressources humaines sont importantes le changement est rapide. Dans la vallée du Draa, dans des zones où l'éducation était faible et l'économie territoriale conservatrice et limitée, le développement est visible.

Il y a au Maroc, et COBATY à cet égard en est probablement un témoin, une nouvelle génération qui transforme le Maroc et lui donne un formidable élan vers une autre société, une société où les problèmes de responsabilité sociale de l'entreprise, ainsi que les problèmes de solidarité de quartier ne se traitent pas du tout sous la table, mais sur la table.

Anouar JEBIR

Je suis épaté par ce cours magistral, cette plaidoirie de mon ami Ali SEDJARI. C'est comme si j'étais en Tunisie, parce que vous parlez comme un ami à moi, de manière aussi directe et sévère et d'ailleurs c'est lui qui a rédigé presque en entier les lois des collectivités locales en Tunisie.

Il est temps de réformer, avec tout le respect et la sympathie que je dois aux citoyens qui veulent se présenter aux élections, il faut un minimum pour conduire une voiture, pour être élu d'un peuple il faut avoir un minimum de connaissance et bien sûr l'éthique indispensable.

Sabah CHRAIBI

C'est important et permettez-moi de réagir à cela pour préciser une certaine vérité sur quelques questions.

Le changement en ce qui concerne l'accès à des fonctions électives date de l'arrivée des islamistes. Avant, pour être maire, il fallait avoir effectivement au minimum le certificat d'études primaires et c'est avec les élections de 2003 puis 2009 que les choses ont changé. Six femmes avaient été élues comme maire mais les hommes ne l'ont pas accepté et surtout les islamistes. Avec l'arrivée des islamistes, le premier texte qui a été aboli c'est celui qui ouvrait la fonction élective, et notamment la présidence de la mairie, à toutes personnes, et donc notamment les femmes, sans aucune restriction. C'est un premier aspect.

Par ailleurs, comme le dit Michelle, il est vrai que la connaissance et les savoirs sont vraiment très présents au Maroc. Ce que produisent les universités marocaines, les écoles de commerce, de management est d'une qualité extrêmement performante, savante. Il y a des exemples exceptionnels, mais malheureusement beaucoup émigrent.

Je réagis ainsi à ce qu'a dit notre ami Ali. Ce n'est pas le quantum de connaissances ou la qualité, qui nous manque au contraire, c'est la consultation et la prise en compte de ce que nous pouvons proposer qui sont effectivement faibles. Malheureusement, il n'y a pas assez de mécanismes de coordination entre les différentes composantes. Il faut, au Maroc de toute urgence, comme par ailleurs dans d'autres pays, comme la Tunisie, recomposer le champ politique. Il faut réellement une sorte d'insurrection des consciences, il faut que les intellectuels comprennent qu'ils ont un rôle. Ce n'est pas la « crise » des intellectuels marocains ou arabes, c'est la « faillite » des intellectuels à laquelle nous assistons.

Anouar JEBIR

Juste une phrase. Le président Berrada tout à l'heure parlait très bien de l'impact de la société civile, et l'on vient de mettre en évidence que les intellectuels sont « la société civile » et les élus n'ont pas le bac, c'est donc normal que ces deux mondes ne se parlent pas sur la « même fréquence ». Il faut donc qu'il y ait une législation réelle pour que les élus aient un minimum de connaissance, même si souvent on me répond qu'il existe des autodidactes. J'ajoute qu'il faut également mettre fin « au tourisme politique », c'est-à-dire commencer dans un parti et terminer le mandat dans un autre parti.

Abdelkhakim CHAFIAI

Donc, au-delà de ce diagnostic, oui c'est vrai que le Maroc est en train de changer, parce qu'il y a les jeunes, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, même la personne du Roi est devenue moins « sacrée ». Il y a donc cette volonté de tenter de saisir les opportunités du présent pour essayer de réduire les dysfonctionnements constatés, mais pour cela il faut que les élites regagnent de la confiance en elles, pour que le maire ne se sente plus comme le dépositaire d'une volonté royale mais comme le représentant de leur population. Il y a beaucoup de problèmes qui naissent de ces changements d'attitude entre le moment où le candidat devient l'élu.

La véritable société civile - parce que beaucoup d'entités parlent en son nom - doit s'organiser pour aller vers des solutions qui soient opérationnelles et qui peuvent donner et entraîner le changement que nous attendons. De ce cas-là, nous n'avons pas seulement besoin de notre intelligence mais aussi de l'intelligence de nos partenaires, de leurs apports, soutiens, et contributions théoriques et de plaidoyers aussi.

PAUSE DEJEUNER



« La ville et la RSE de l'entreprise »

Abdellah TALIB – LYDEC Maroc

Abdellah TALIB



Très ravi d'être avec vous aujourd'hui pour ces deuxièmes dialogues du COBATY.

C'est un honneur pour moi d'intervenir parmi tous ces universitaires et experts.

Pour commencer, je vais essayer de retenir une définition assez simple et large de la RSE, la responsabilité sociale de l'entreprise, comme étant une démarche par laquelle les entreprises intègrent les préoccupations environnementales économiques et sociales à la fois dans leurs activités stratégiques et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes et ces entreprises sont très vigilantes quant à l'impact de leurs décisions et de leurs activités sur leur territoire d'ancrage.

L'intitulé de mon intervention c'est la RSE et la ville, j'ai envie de dire, comment la responsabilité sociétale de l'entreprise peut se mettre au service d'une ville soutenable, durable, inclusive, et je ne vous cache pas que pour moi, peu importe l'appellation dans la mesure où nous parlons de la même chose, nous arrivons à une solution. Pour commencer, je vais vous parler en tant que praticien, n'ayant pas le statut d'un chercheur, comme un praticien du monde de l'entreprise, et d'abord dans les grandes lignes voir avec vous ce qu'est la responsabilité sociétale avant de voir les interactions avec la ville.

Pour prospérer, au fil du temps, toute entreprise doit non seulement produire des résultats financiers mais également montrer comment elle apporte une contribution positive à la société. Les entreprises doivent bénéficier à l'ensemble de leurs parties prenantes, les actionnaires, les salariés, les clients et les communautés dans lesquelles elles opèrent. Ce ne sont pas mes propos. Ce sont les propos d'un monsieur qui s'appelle Larry FINK qui est le président du plus grand et plus influent gestionnaire d'actifs au monde – Blackrock pour ne pas le nommer - actionnaire de deux entreprises sur cinq aux USA et qui cumule 6 mille milliards de dollars d'actifs de gestion qui est l'équivalent du PIB de la France et de l'Angleterre réunis.

C'est un court extrait de sa lettre annuelle, envoyée l'année dernière, aux présidents des entreprises dont le fond est actionnaire pour les inciter à œuvrer pour le bien de la société et à participer aux biens communs. De là, on peut se poser la question de ce qui a poussé ce cher Larry Fink à prendre une telle orientation ?

J'ai essayé de chercher et les éléments de réponse se trouvent dans un rapport publié en mars 2018, par un think tank français, Terranova, sur l'entreprise contributive et qui résume ce que pourrait être l'entreprise socialement responsable à laquelle nous aspirons.

Donc, l'entreprise contributive, est un modèle organisationnel adapté aux entreprises qui pratiquent une RSE, incarnée, assumée, Co-construite avec les parties prenantes – ce matin beaucoup en ont parlé - et transformatives.

Mais elle est aussi une réponse progressiste à l'essoufflement des modèles d'affaires, à la défiance généralisée des entreprises, aux aspirations des générations nouvelles et aux défis posés par le numérique. Donc, depuis quelques mois nous assistons à l'émergence de nouveaux concepts comme, entreprise contributive, entreprise pollinisatrice, entreprise de progrès collectif, qui nous amène un petit peu à, et je mets ce verbe entre guillemets, « repenser » la place et le rôle de l'entreprise dans la société et là je fais allusion au débat, que mes amis français connaissent, qui a suivi la publication du rapport d'étape « NOTAT-SENARD » sur la mission « Entreprise et intérêt général » qui a proposé une quinzaine de propositions novatrices dans le cadre du projet de loi PACTE, dont une porte sur « la raison d'être », et de ce fait beaucoup de groupes français se sont emparés de ce sujet là.

Et donc on peut se poser la question suivante, s'agit-il d'un effet de mode ou d'un véritable changement ? Quel qu'il en soit pour nous, il est certain que l'entreprise dans son modèle traditionnel fait face aujourd'hui à une crise de confiance. A l'instar d'autres acteurs de la société, l'entreprise doit faire sens auprès à ses parties prenantes, ses clients, les citoyens, la société civile mais aussi auprès de ses collaborateurs.

Cette réflexion qui peut apparaître au début éloignée de notre sujet je pense qu'elle mérite d'être partagée ici pour voir les fondements de la réflexion. Parce que, finalement, le déploiement d'une démarche de responsabilité sociétale des organisations, qui pourrait être une entreprise, une administration, une université, mais là on va s'intéresser particulièrement à l'entreprise, ne serait-il pas finalement un moyen de revenir aux fondements de notre société ? Parfois nous oublions le sens des choses, celui d'une création collective - car nous parlons là d'un collectif - destinée à perdurer – nous ne sommes pas dans le temps court et cela doit parler à nos amis de la gouvernance locale - et créer de la valeur pour chacune de ses composantes.

Je pense d'ailleurs que c'est le sens des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies qui aujourd'hui constituent un cadre de référence universel et inclusif et qui prône une démarche multi-acteurs, notamment une approche de partenariat public/privé, c'est l'objet de l'objectif 17 de ces ODD.

Donc l'ensemble des ODD, c'est un cadre de référence pour agir et c'est aussi un levier de collaboration multi acteurs, et un outil de sensibilisation sur le rôle de l'entreprise.

Pour moi ce n'est pas un hasard si la cohérence et la mise en œuvre de ces ODD reposent sur l'engagement de l'ensemble des parties prenantes pour instaurer une société basée sur les principes de développement durable. Car si la responsabilité du « bien commun » revient un temps aux puissances publiques, les parties prenantes et les entreprises au premier rang d'entre elles y contribuent fortement.

La première contribution c'est le territoire d'ancrage, je ne rentrerai pas aujourd'hui dans le débat entre « territoire donné » ou territoire construit », l'essentiel est que l'on s'entende ensemble. Le territoire, généralement, c'est un cadre d'intervention des politiques publiques, c'est un espace de création de la valeur par les entreprises et c'est un champ d'actions de la société civile.

Mais, la durabilité pour un territoire implique non seulement la préservation de son environnement et d'une urbanisation durable, mais cela ne saurait réussir, et nous en avons fait l'expérience, sans un développement socio économique équitable pour l'ensemble des habitants. Dès lors on peut se poser la question de comment mobiliser les entreprises pour qu'elles puissent apporter une contribution positive à leur territoire d'ancrage, partant du fait que les entreprises, quels que soient leurs secteurs d'activités, ont un rôle clé à jouer dans la réussite de cet agenda 2030 et qui leur offre d'ailleurs un cadre c'est Global Compact.

Cette initiative qui a été mise en place en 2000 par l'ex Secrétaire des Nations Unis, Kofi Annan, se veut, un catalyseur – l'ambition on la trouve là - et un accompagnateur des innovations des entreprises pour qu'elles puissent intégrer les ODD dans leurs stratégies.

Quelques exemples en général avant de parler plus spécifiquement de LYDEC.

- Les entreprises, quelles que soient leurs activités, peuvent identifier leurs priorités parmi ces ODD parce qu'il y en a 17 et forcément je ne connais pas d'entreprise qui ne soit concernée par au moins 3,4 ou 5 de ces objectifs, en fonction, bien sûr, de son activité, en fonction de sa zone d'implantation. La pertinence du choix de l'objet à couvrir varie d'une entreprise à l'autre.
- Deuxième point, et c'est pour moi le plus important, c'est nouer des partenariats avec leurs parties prenantes dans leur ville, dans leur territoire d'ancrage, société civile, pouvoirs publics, monde académique de la recherche, pour travailler en transversalité voire en synergie.
- Troisième chose, la démarche RSE de l'entreprise, je le dis autrement la démarche à contribuer positivement au développement durable de son territoire, doit être bâtie non plus sur des plans d'action à court terme - de trois à cinq ans qui correspondent généralement à la vision stratégique de l'entreprise - mais sur un horizon de dix ans.
- Quatrième point, en fonction de leur cœur de métier, chaque entreprise va choisir des ODD pertinents et elle va contribuer de façon concrète au développement durable territorial de leur implantation, et en cela la RSE est vraiment un cadre d'action très structurant.

Alors maintenant qu'en est-il de LYDEC, et ce matin beaucoup d'idées émises concernaient sa démarche ?

LYDEC est un opérateur de services publics, qui gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public de la région du Grand Casablanca, qui est la plus grande agglomération du royaume. Ceci étant dit, nous percevons immédiatement l'enjeu sociétal de notre mission, à savoir, accompagner le développement socio-économique d'un territoire qui s'étend selon un rythme affolant, qui s'agrandit de 2 hectares par jour, soit plus de 600 hectares par an, d'urbanisation mais aussi environnemental où il s'agit d'assurer une gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de stress hydrique et de changement climatique. Donc, en gros, un territoire, comme ailleurs dans la méditerranée, avec des enjeux de croissance économique, d'urbanisation, de mutations sociales et sociétales et de protection des ressources naturelles. Donc, autant de sujets qui positionnent notre entreprise au cœur d'une démarche de développement durable territoriale.

C'est en ce sens que, depuis 2012, depuis le nouveau cadre stratégique de LYDEC, nous avons érigé la RSE comme enjeu stratégique et aujourd'hui nous cherchons à la pérenniser en l'intégrant davantage au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Dans cet ordre d'idée, le CESE, qui est le Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc a publié un avis en août 2016, qui pour nous est très important, en identifiant deux enjeux majeurs de la RSE au Maroc,

- d'abord c'est l'intégration au cœur de la stratégie des entreprises pour que cela ne soit pas du « greenwashing », que de la simple communication,
- et la deuxième étape, qui est la plus importante, en fonction de la maturité de chaque entreprise, c'est la mobilisation des autres parties prenantes qui font l'écosystème de l'entreprise pour pérenniser la démarche.

Dans le cas de LYDEC nous avons réalisé, et l'on va reconnaître ce qui a été dit au début, pour établir cette vision stratégique nous n'avons pas fait cela en vase clos au sein de notre Conseil d'administration, mais nous avons réalisé une écoute à 360 degrés, nous avons écouté tout notre écosystème, à savoir, d'abord les partenaires économiques, clients, clients particuliers, industriels, fournisseur national, les parties prenantes internes, collaborateurs et leurs représentants, les régulateurs type Cour des comptes, autorités des marchés, et aussi les « influenceurs » sociétaux que sont les médias, la société civile, les ONGs.

✓ Dans le jargon de la RSE cela a constitué la « matrice de matérialité », c'est une écoute sur les enjeux de la RSE de nos parties prenantes et nous les avons croisés avec nos propres enjeux en interne et avec nos métiers et leurs évolutions. C'est le premier point.

✓ Deuxième point, nous avons aussi tenu compte de l'évolution des référentiels internationaux les ODD - et nationaux - la stratégie nationale de développement durable adoptée en 2017, la loi cadre date de 2014 et la charte de l'environnement et du développement durable.

✓ Enfin le troisième point, et c'est cela qui, à mon avis, fait l'articulation, les visions territoriales définies pour notre territoire d'ancrage, à savoir, le plan de développement du Grand Casablanca qui a été bâti avec une concertation avec la société civile et plus récemment le plan d'actions communal.

En prenant en compte, l'ensemble de ces "inputs" nous avons bâti une feuille de route de développement durable à l'horizon 2030 autour de quatre engagements et onze objectifs.

Quatre engagements qui expriment l'ambition de LYDEC à accompagner la transition durable de son territoire d'ancrage et traduit en des objectifs stratégiques concrets et ces objectifs se traduisant eux même dans des actions et projets.

- Le premier engagement c'est contribuer à une urbanisation durable du Grand Casablanca et nous sommes dans le vif du sujet, avec notamment deux axes : l'amélioration du cadre de vie et celui de développer l'attractivité du territoire notamment pour les opérateurs économiques.
- Le deuxième, c'est de renforcer l'approche partenariale au service du bien commun, c'est quelque chose qui est clairement affiché dans notre feuille de route. Cela commence par l'intégration du respect des droits humains, par aussi la promotion de la culture de l'éthique et tout le travail que nous faisons avec la société civile, notamment via la fondation LYDEC.
- En troisième lieu, et vous remarquerez que nous sommes d'abord partis du territoire pour passer à la dimension partenariale pour arriver maintenant à notre cœur de métier, comment pouvons-nous agir pour la gestion durable de la ressource en eau ? Que fait LYDEC concrètement pour améliorer le rendement des réseaux, pour sensibiliser sur la maîtrise des consommations ?
- La préservation du milieu récepteur, que ce soit le littoral ou l'arrière-pays, et non seulement nous avons une approche, une philosophie, une conviction, mais de plus que pouvons-nous faire dans le prolongement de nos métiers, c'est cela la RSE ?

Nous avons, par exemple, sur le site d'une station d'épuration, mis en place un espace expérimental d'agriculture urbaine. Nous ne l'avons pas fait tout seul, mais en collaboration avec l'Association Recherche et Action pour le Développement Durable – qui a reçu le prix prestigieux Hassan II pour l'environnement - qui a une vocation plus démonstrative de ce que pourrait être l'agriculture urbaine.

C'est autour d'un bassin de 1600 mètres carrés, que nous avons développé cette station en 2015, et à l'époque, il n'y avait aucun habitat autour. Aujourd'hui la station est complètement intégrée dans le paysage et est entourée d'un certain nombre de lotissements.

Cela démontre que dans ce type de projet nous pouvons concilier, la performance économique, la performance environnementale mais aussi le social. C'est une station qui fait de l'épuration et donc qui permet de réutiliser les eaux usées dans l'agriculture notamment, qui protège le milieu d'un secteur et qui donne envie aux habitants, aux riverains et aux associations locales de se projeter sur l'agriculture urbaine.

Nous avons un autre projet qui se concentre sur la gestion de l'énergie, d'abord à travers nos activités nous avons pris des engagements au moment de la COP22, et en 2020 nous ferons un premier bilan, mais de façon plus générale qui répond à tous les enjeux qui sont liés au changement climatique.

- Le dernier engagement et non des moindres, qui m'est particulièrement cher, c'est de promouvoir un développement socio-économique équitable. Nous avons deux grands axes majeurs. Comment peut-on développer un accès durable aux services essentiels.

Nous avons un programme qui s'appelle - développement en arabe – dans le cadre de l'INDH, qui se préoccupe de comment raccorder des quartiers d'habitats informels aux réseaux d'assainissement et d'électricité. Nous faisons cela en partenariat avec bien sûr les autorités, la société civile et quelques bailleurs de fonds internationaux.

Le dernier sujet est notre contribution au développement local inclusif à travers, notamment, notre fondation, avec des acteurs de référence dont certains sont ici présents aujourd'hui, ils se reconnaîtront.

Mais il ne suffit pas juste d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise, il faut aller mobiliser ses parties prenantes. Donc, dans la continuité de cette démarche nous avons établi un partenariat avec un centre de recherche multidisciplinaire – ECONOMIA - lié à une école de gestion au Maroc, pour travailler ensemble dans le cadre de la recherche d'innovation sociale et construire des solutions qui répondent aux enjeux de la ville avec deux axes.

Le premier c'est la création d'un observatoire d'innovation sociétale qui a pour vocation d'établir des indicateurs d'innovation sociale, mais surtout de mesurer l'impact socio-économique des acteurs économiques sur le Grand Casablanca. Donc par là, c'est bien notre volonté d'appréhender les pratiques de la RSE non pas à travers les intentions mais à travers la mesure concrète des impacts.

Le deuxième sujet c'est la mise en place d'un focus-group des parties prenantes de notre écosystème. L'objectif du laboratoire est de contribuer à la création d'un écosystème autour de l'innovation sur la thématique de la ville durable. Nous avons fait l'appel à projet et je pense que dans les deux semaines à venir nous aurons auditionné les candidats.

Le dernier exemple, est que nous avons aussi voulu mobiliser les autres parties prenantes que sont les entreprises qui sont un peu semblables à nous. C'est pour cela que nous avons été membre fondateur, en partenariat avec le Pacte Mondial des Nations Unis, avec 7 entreprises marocaines pour créer le Réseau Maroc. C'était une première du Pacte mondial au Maroc et donc à Casablanca. Cela permet d'échanger les bonnes pratiques et les expériences dans le domaine de la RSE pour améliorer la contribution, notamment du secteur privé, au développement durable. Autant d'initiatives et d'efforts que nous comptons poursuivre avec une contribution modeste mais concrète.

En conclusion, il est pertinent et il est du devoir des entreprises, dans le cadre de la responsabilité, et on ne parle pas de mission sociétale de l'entreprise, on parle de responsabilité de développer une démarche RSE et même une démarche RSE territorialisée, qui va mobiliser, dans le cadre de ce que l'on n'appelle plus « marketing territorial » mais « ingénierie territoriale durable », tous les savoirs faire y compris ceux de l'entreprise, de la société civile, du monde académique en faveur du développement durable de nos territoires. Merci.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Merci. Je trouve que vous apportez « de l'eau à mon moulin » parce que parmi les leaders, jeunes et moins jeunes, de votre pays, il y a des chefs d'entreprises et notamment beaucoup de femmes qui mettent en œuvre avec talent le rôle social de l'entreprise. Je voudrais à cet égard poser une question : « Vous avez justement relevé que chaque groupe social a tendance à s'enfermer dans son propre monde.

Les entreprises, lorsqu'elles se dotent d'une culture de responsabilité environnementale et sociétale, sont-elles capables de briser les frontières entre groupes sociaux ?

Est-ce un idéal accessible ? »

Abdellah TALIB :

Je n'ai pas la prétention de parler au nom de toutes les entreprises marocaines et en particulier à travers l'instance qui pourrait – j'utilise le conditionnel - les représenter. Je parle comme praticien qui échange avec d'autres praticiens.

Alors aujourd'hui que constatons-nous, et l'actualité récente nous donne raison tant en France qu'au Maroc ; c'est qu'il est de l'intérêt stratégique des entreprises à avoir un dialogue avec leurs parties prenantes directes et indirectes.

Je vais juste ouvrir une parenthèse. J'ai l'habitude au sein du comité de direction générale de poser des questions qui gênent parfois mes collègues.

Par exemple j'ai posé cette question : « Comment seront habillés les Casablancais dans 5 ans ? » Ils m'ont tous regardé bizarrement, en me disant qu'ils n'étaient pas une entreprise de textile ! Très bien. Et, autre question par exemple : « à qui appartient l'entreprise ? » C'est une très belle question et il faut y prendre du temps pour y répondre.

Et je ferme la parenthèse.

Aujourd'hui il y a un intérêt à développer une démarche RSE.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'en mettant en place une démarche RSE, ils participent – je dis bien participent car il ne faut pas se substituer aux autres parties prenantes - et contribuent à développer un environnement stable, un cadre stable qui leur permettent d'entreprendre, de grandir et de prospérer. Et si l'on revient à la démarche de Larry FINCK, ce n'est pas de la charité, c'est bien pour prospérer, c'est bien une démarche intéressée, c'est donc une démarche « win-win ».

Aujourd'hui pour une entreprise, je parle de ses parties prenantes directes que sont ses clients et ses consommateurs. Il est fini le temps de concevoir un produit, un service et puis de le proposer, sans être dans l'écoute des « focus groupe », de l'étude marketing, des diverses consultations de clients,... Aujourd'hui, nous sommes dans un monde où les usages sont bouleversés et notamment par les nouvelles technologies de l'information.

Une entreprise doit respecter et doit intégrer cela et, en amont, être à l'écoute de ce qui se passe. Episode intéressant au Maroc, l'année dernière, c'est cette fameuse campagne de boycott. Un vendredi soir à 21h le 20 avril, trois entreprises leaders au Maroc se sont retrouvées boycottées par leurs clients et consommateurs et pas qu'eux.

Pour DANONE – et d'ailleurs ce sujet a été débattu, deux semaines de suite, jusqu'au niveau du Comité exécutif « DANONE Monde » - il y a eu plus de 30 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires. AFRIQUIA – leader de la distribution des hydrocarbures – ainsi que SIDI ALI – distributeur de l'eau en bouteille - ont également été largement concernés par cette opération.

Ce qui m'intéresse dans cette affaire, au delà de l'organisation par qui ou pourquoi de cette campagne, c'est qu'un jour trois grandes entreprises se sont retrouvées face à une crise, générée non seulement – et c'est cela l'enseignement – par leurs clients directs, mais bien au-delà car, par l'intermédiaire des réseaux sociaux, il y a eu un élan de solidarité qui a décuplé l'effet premier. Aujourd'hui, les entreprises l'ont compris, parce qu'ils sont dans un univers qui n'est pas seulement celui de leur territoire, l'échelle a changé et nous sommes dans l'échelle du monde.

Donc, une démarche RSE c'est une démarche saine qui permet à l'entreprise d'apporter une contribution mais surtout à assurer sa propre durabilité.

Sabah CHRAIBI

Avec la permission de Michèle, je vais faire un témoignage concernant ce que vient de dire Monsieur Talib. Etant à la tête d'une association qui est partenaire de la fondation LYDEC je voudrais vous dire combien cette synergie est profitable et utile au sein d'un espace.

L'ancienne médina, c'est un centre névralgique, mais qui peut donner lieu aussi à des soubresauts inquiétants. Il se trouve que dans c'est un lieu où tous les maux sévissent, Immigration clandestine, pauvreté, précarité mais aussi prostitution organisée.

Il se trouve que depuis que nous avons développé un centre de réflexion-action - c'est pour cela que je dis que les intellectuels doivent se mettre avec des acteurs opérateurs pour construire à la fois des espaces d'idées et de partages mais aussi pour enclencher des actions - il se trouve que maintenant les enfants de trois, quatre ou cinq ans, qui étaient dans la rue, se retrouvent aujourd'hui, grâce à cet heureux partenariat, dans des écoles organisées, soutenues par la société civile et ces entreprises qui font partie de la société civile. Alors non seulement les enfants se sont affranchis d'un certain nombre de maux et de comportement, mais ils ont amené l'Etat à réfléchir sur son propre comportement. Ce qui nous a conduits à créer l'Ecole des parents.

Tout cela pour vous dire que ce que vient de dire monsieur Talib n'est ni un idéal, ni un point de vue ce sont vraiment des actions de terrain qui sont remarquables.

Aujourd'hui, le secteur privé ne peut plus rester dans son propre cloisonnement, dans son propre monde, il est interpellé pour agir dans le management de la ville, parce que, pour qu'une ville produise de la richesse il faut qu'aussi le secteur privé collabore.

Cela nous amène à réfléchir sur la notion d'espace en particulier l'espace de concertation qui crée une sorte d'émulation, et aujourd'hui on voit que d'autres entreprises essaient de faire la même chose que LYDEC.

Une autre notion qui est importante c'est la question de la planification, de la temporalité de la planification de la ville. Je ne reviens pas au champ politique, sociologique ou juridique, je reviens juste à la programmation de nos actions en tant qu'opérateurs. Je me rappelle que Michel Jobert, ancien Ministre des Affaires étrangères de la France mais marocco-français puisque né à Meknès, disait à nos gouvernants magrébins, est-ce que vous planifiez ?

Et à cette question, ils répondaient « oui nous avons des plans triennaux, quinquennaux, .. » et Jobert de poursuivre « vous arrivez à les concrétiser, à les réaliser ? » et Bourguiba disait « je vais le faire ce plan quinquennal même si je dois y mettre 10 ans ».

Mais attention, Michel Jobert disait surtout qu'il fallait réfléchir sur le temps d'une génération, vingt cinq années. Avec les nouvelles technologies, avec toutes les évolutions que l'on constate, aujourd'hui vous êtes sur une projection à 10 ans, mais justement, aujourd'hui n'est-il pas nécessaire de revoir, le temps des projections, le rythme des changements ?

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Je voudrais réagir à cette notion de responsabilité sociale des entreprises.

Je crois qu'aujourd'hui il y a une prise de conscience par les entreprises que la ville n'est pas uniquement un lieu de productivité et que cette association et cette ambivalence entre croissance et développement est en train de disparaître doucement mais sûrement. Effectivement, quand on voit des villes qui sont des coffres-forts économiques de certains pays et qui génèrent beaucoup de richesse mais en même temps elles sont des lieux de misère qui génèrent de la pauvreté.

Alors nous pouvons nous poser la question : à quoi cela sert pour une ville d'être riche si elle génère en même temps de la pauvreté et de la misère ? Il y a un couple diabolique qui fait que plus la ville est riche, plus elle aura des entreprises et un essor économique, plus elle attire la pauvreté rurale qui retrouve la misère urbaine. Nous sommes dans cette complexité.

Donc, il faut toujours commencer par l'exemplarité et bien sûr tous les tissus économiques n'adhèrent pas à ce que fait notre ami Abdelah avec LYDEC. Néanmoins, il faut laisser le temps au temps pour que les entreprises comprennent et s'inscrivent dans cette dynamique parce que, et il y eu l'honnêteté de le dire, si elles veulent perdurer, et il a donné l'exemple du boycott qui a fait énormément de mal, parce qu'il y avait un autisme de certaines entreprises qui ne voulaient pas comprendre et qui pensaient que pour elles, payer leurs impôts, cela suffisait. Et bien, il n'y a pas que cela. Dans une ville on exploite, on fait travailler des gens, on occupe des terrains, parfois ce sont les contribuables qui payent les postes de transformation électrique pour que cette usine tourne, mais aussi les problèmes de transports, de pollution, etc...

Et puis cette RSE me fait rêver, parce que, par analogie – les architectes sont connus pour être un petit peu rêveurs et pour faire un peu de provocation – je me mets à rêver de la RSE des villes.

Je me demande pourquoi les villes n'auraient pas une responsabilité sociale et ainsi elles devraient être comptables du bien-être de leurs citoyens. Une ville est là pour protéger ses citoyens, pour les nourrir, pour veiller à la bonne santé – et je me retourne vers notre ami de Sfax, vous savez qu'il y a une dynamique aujourd'hui, une organisation internationale des « Villes Santé » où la santé est considérée dans sa dimension globale, ce qui veut dire qu'une ville peut veiller au bien-être de sa population, tout simplement avec des aménagements qui sont vertueux.

Il est démontré, par exemple, que certaines villes en aménageant des parcours de promenades a permis de diminuer de 30% les maladies cardio-vasculaires. Vous pouvez ainsi imaginer le rôle essentiel de l'aménagement et donc comment les villes peuvent contribuer efficacement au bien-être de leur population.

Donc, je crois vraiment, avec votre permission, que nous devrions inscrire dans nos conclusions cette quête ou cette requête de demander aux villes des comptes et de leur demander de s'inscrire dans cette RSE urbaine.

Abdelhakim CHAFIAI

Je donne un chiffre, j'aime les chiffres : 86% de l'impôt sur les sociétés est payé par 2% des entreprises marocaines. Cela veut dire qu'il y a 90% des entreprises qui ne paient pas d'impôts. Soit elles se déclarent en faillite, soit il y a un problème avec ce que l'on appelle la citoyenneté fiscale, c'est un manque à gagner pour l'Etat extrêmement important. Je pense que cela rentre dans la responsabilité sociétale et sociale de l'entreprise et LYDEC fait partie de ces entreprises « vertueuses ». Mais, au-delà de quelques actions de soutien, quelques actions pour des « produits démonstratifs », on parle d'ancrage territorial, même dans les ODD, il y a ce qu'on appelle la localisation des ODD, bien sûr le vecteur principal, le vecteur essentiel de cette globalisation ce sont les collectivités territoriales, à côté de la société civile, à côté des entreprises citoyennes, des entreprises qui ont cette dimension RSE.

J'ai donc une question à Monsieur Talib, pour pouvoir bénéficier de son expérience : quelles sont les limites et quelles sont vos contraintes en tant qu'entreprise par rapport à la mise en œuvre de la RSE ?

Abdellah TALIB

Je vais juste prendre une minute pour expliquer les principes de la RSE.

Elle était définie comme une démarche volontaire. Aujourd'hui pour moi ce n'est pas une démarche volontaire, c'est une démarche obligatoire. Quand on parle de RSE c'est aller au-delà des réglementations. C'est-à-dire qu'une entreprise qui fait vraiment de la RSE, elle respecte le SMIC de ce qui est droits humains, le droit de travail, le respect de l'environnement, l'éthique, la valorisation de la relation avec les clients, avec ses fournisseurs et normalement elle doit rayonner dans son écosystème, en donnant l'exemple et en tirant avec elle les parties prenantes.

Pour moi, quand on parle de RSE, respecter tout ce qui est réglementaire et la loi c'est le SMIC aujourd'hui, et je suis effaré, - l'on ne m'enlèvera pas ma liberté de penser même si je suis salarié,- d'entendre des grands patrons dire qu'ils font leurs diverses déclarations sociales et fiscales, la mutuelle, l'amélioration des conditions de travail, je suis désolé, c'est de la préhistoire par rapport à la RSE. La RSE c'est aller au-delà.

Pour le cas de LYDEC, et pour que cela ne soit pas uniquement du discours, la RSE, telle qu'on l'appelle aujourd'hui, il y a ce qui est financier, ce qu'on a habitude de mesurer – le chiffre d'affaire, le cash-flow, le résultat net, les dividendes, .. - mais il y a aussi l'extra-financier, et aujourd'hui, quand on parle de RSE, on parle de performance extra-financière de l'entreprise, c'est-à-dire en quoi elle contribue à l'ensemble des domaines de la RSE, selon les références mais il y a un socle celui du Pacte Mondial des Nations Unis.

Pour le mesurer, il y a deux façons de le faire.

Soit on sollicite une notation, ce qu'a fait LYDEC en 2003 en sollicitant une notation extra financière sur l'ensemble des domaines de la RSE. C'est à partir de là que l'on a fait un premier bilan et le premier plan d'action durable de LYDEC qui date de 2009.

En 2009 on a voulu structurer notre démarche et on s'est retrouvé confronté – et je réponds par là à la question - et cela a été la première difficulté, normalement une entreprise qui est sur un territoire voudrait contribuer à la démarche RSE de son territoire.

Tout simplement il doit voir le plan d'action de développement durable de la mairie ou du département ou de la région, en tous les cas de la collectivité dont elle dépend et se dire « voilà ce que je pourrais y faire pour y contribuer parce que chaque territoire a ses enjeux ». Notre première difficulté en 2009, c'est qu'il n'y avait pas d'équivalent des agendas 21 locaux. A l'époque, j'aurais été plus chanceux si j'avais été à Bordeaux, où il y avait, un plan d'action de développement durable de la mairie, avec des choses très concrètes, l'objectif, l'action, le responsable de l'action qui est en charge du projet. Donc, en absence de ce référentiel au niveau territorial, nous avons fait un exercice, nous nous sommes mis à la place de la ville en nous basant sur notre petite expérience en tant qu'opérateur. Nous nous sommes dit que, finalement, si nous voulions assurer un développement durable de ce territoire, quels seraient les enjeux, et à l'époque nous avons défini sept enjeux, comme la préservation de l'environnement, consommer responsable, la fluidité – ils nous ont attaqué sur la fluidité en nous traitant d'imposteur. Mais nous avons répondu simplement, quand vous avez un million de clients et que seulement 28% se déplacent en agence et que pour 30% c'est l'encaisseur qui va jusqu'au domicile pour encaisser la facture, et que les 30 autres payent par d'autres canaux, ne contribuons-nous pas à la mobilité, ne participons-nous pas à « bouchonner la ville » ?

Et quand on a mis en place la géo localisation de 800 véhicules nous avons apporté un élément de solution. La ville attractive, la ville sûre et finalement l'enjeu dont j'avais la charge, la ville solidaire.

Donc, la première difficulté, pour moi, pour une entreprise qui veut mettre en place une démarche RSE c'était de trouver un référentiel par rapport à son territoire, un référentiel par rapport à son secteur d'activités, un référentiel national.

Aujourd'hui au Maroc, nous avons la déclinaison des ODD, ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, qui se fait à travers la stratégie nationale de développement durable, qui reste quand même dans une vision un peu centrale - c'est un ensemble de départements ministériels qui doivent décliner des plans - et après on descend à l'échelle des régions qui n'ont pas encore, à ma connaissance, des plans de développement durable en tant que tel. Il y a des plans de développement locaux qui intègrent quelques préoccupations, mais ce n'est pas un plan intégré, cohérent qui tient compte de l'ensemble des piliers du développement durable.

Le deuxième problème auquel nous sommes confrontés, c'est quand nous n'avons pas de retour d'expérience, de maturité, nous sommes entre pairs, entre entreprises. C'est vrai que le Confédération Générale des Entreprises du Maroc a développé un label RSE, la CGEM qui s'étonne qu'en tant qu'initiateur de la démarche RSE au Maroc dans l'immédiat nous n'en soyons pas demandeurs, mais je ne suis pas pour la « course au label », je suis pour mettre une démarche concrète au sein de l'entreprise. Pour la mesurer, une fois que l'on a les référentiels structurés, et j'insiste sur cela, toujours avec les parties prenantes, LYDEC a opté pour se faire évaluer de se faire noter par les autres par une agence de notation extra financière reconnue au Maroc, qui vient malheureusement de passer sous le giron américain de l'agence MOODY'S qui j'espère, avec cette hégémonie américaine, ne va pas s'emparer du domaine de la RSE.

Nous sommes notés régulièrement et LYDEC est reconnue au Maroc comme le « top performer » de la RSE au Maroc, mais nous jouons aussi dans la « Champion's League européenne ».

Ainsi nous faisons partie d'un groupe performant d'une centaine d'entreprises internationales, issues de 30 pays et couvrant 37 secteurs différents d'activités, ce qui nous pousse toujours à faire mieux.

Maintenant, quant aux relations avec la mairie, ce sont des relations contractuelles, dans un cadre institutionnel qui définit le contrat de gestion déléguée. Il y a de la gouvernance de la gestion déléguée, avec une autorité délégante, un service de contrôle sous l'autorité du Ministère de l'intérieur qui est notre autorité de tutelle.

Nous ne sommes pas sur une convergence des agendas, il a des fois des divergences de positions sur les orientations de choix, mais une entreprise comme LYDEC reste un opérateur de service public, et cela je tiens à le souligner. C'est l'exemple que je donne parfois et qui ne plaît pas forcément à nos chers élus, quelle que soit la « couleur politique » de la ville nous réalisons des stations similaires. Indépendamment parfois des questions d'expropriation de terrain, nous, nous sommes dans notre rôle d'expertise technique, nous avons des enjeux, nous proposons des orientations et c'est à l'autorité délégante, aux politiques de décider.

Je ne veux pas terminer dans une note négative, mais je rappelle, que l'entreprise, comme un acteur de la ville, bien sûr il y a bien d'autres acteurs, subit aussi les mêmes dysfonctionnements comme les citoyens, comme la société civile etc. L'entreprise est également impactée, positivement et négativement, par la gouvernance de la ville.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Nous allons prendre la question de Ali SEDJARI, puis nous entendrons, car il vient de nous rejoindre, la contribution de Khalid MOUJAOUIR, qui après une large et diversifiée expérience au Qatar est aujourd'hui adjoint au Maire de la ville de Rabat.

Ali SEDJARI

Je suis très heureux d'avoir à nos côtés l'adjoint au Maire de Rabat, car moi-même je suis de cette ville. Il faut savoir les logiques qui sous tendent des activités des uns et des autres, les institutions démocratiques élues et les acteurs économiques, c'est cela le jeu. Est-ce qu'elles se croisent, est-ce qu'elles se complètent ? Est-ce qu'elles ne se complètent pas ?

De par le droit, elles ne se complètent pas du tout. Chacun est dans sa zone.

Les institutions communales n'ont pas le droit à faire de la « vocation économique », c'est l'Etat qui le fait. Tous les textes qui organisent la décentralisation ce sont des textes qui gèrent la « vocation administrative ». C'est pour ça que la quasi-totalité des collectivités passe leur temps à faire de l'administration.

Donc l'entreprise relève de l'Etat central, en termes de droit, de régulation, de financement, de contrôle, etc.

De fait, LYDEC est obligé d'assurer au moins un cadre à ses activités au travail de l'économie du pays. Car, posons le problème d'une façon plus générale. Quel est le statut de l'entreprise par rapport aux collectivités locales, au niveau local et au niveau territorial de manière plus générale ? Parce qu'elles sont les seules à pouvoir faire émerger une économie, un développement, ouvrir l'espérance d'un futur.

DE l'indépendance jusqu'à aujourd'hui il n'y a pas eu d'accumulation. Nous sommes dans une instabilité chronique. Il n'y a pas de communication et la personne qui s'en va ne laisse pas de trace. Pas d'accumulation en termes de solidarité, en termes d'emploi, en termes de travail, d'encouragement à l'entreprise, en termes de RSE, et je suis heureux et entièrement d'accord avec mon ami Charaf Eddine BERRADA, sur la responsabilité sociale des villes et de la commune. Or, les communes et les villes n'ont pas d'obligation de résultat, elles peuvent faire ce qu'elles veulent, et le maire, personne ne le punira, parce qu'il n'y a pas de vote sanction et l'Etat par ailleurs ne sanctionne pas.

Nous sommes donc, de manière générale, face à cette situation aujourd'hui, nous sommes aujourd'hui appelés à parler d'un problème réel qui est de celui qui gère les finances. Car c'est un préalable important pour parler de la régionalisation avancée ou de la municipalisation, de noter que le ministère des affaires intérieures garde un poids important au niveau de la régulation financière, au niveau de la gestion des dépenses publiques. C'est tout le problème aujourd'hui du redéploiement financier des communes, des départements, des provinces et des régions.

Le problème de l'Etat il est là. Il n'est pas au niveau de l'entreprise mais au niveau d'une redéfinition de la vocation des communes, des régions et du reste des niveaux territoriaux.

Sabah CHRAIBI

Je voudrais juste faire une petite transition qui me semble importante, car nous sommes dans une réflexion sur ce que peut apporter à la gouvernance et au management des villes, la technologie qui est quelque chose aujourd'hui de terriblement présente. Elle est là, elle promet et elle inquiète au même temps. Nous avons justement, le vice maire de Rabat aujourd'hui, Monsieur Khalid MOUJAOUIR.

En 1985 vous travaillez dans les Pays du Golfe, particulièrement au Qatar comme membre de l'organisation des Jeux Olympiques puis chez Mc Instosh, et en 2019 vous êtes donc devenu adjoint au maire de Rabat, c'est donc tout récent. Par vos fonctions au Conseil préfectoral de Rabat, vous êtes aussi proche de l'entreprise en tant que membre de la Chambre de Commerce et Industrie et des Services de la région de Rabat, Salé et Kenitra. Donc vous avez deux « casquettes » vous êtes homme politique et homme économique. Aujourd'hui, c'est une chance de pouvoir œuvrer dans ces deux espaces.

« Gestion urbaine et temporalité de la gouvernance »

Khalid MOUJAOUR – Vice Maire de la ville de Rabat

Khalid MOUJAOUR



Comme vous l'avez souligné, j'ai fait des études au Qatar en 1984 et j'ai travaillé une année à Dubaï, puis de retour au Qatar, pour Mc Intosh, puis pour une société Japonaise, c'était un nouveau projet dans le Golfe et les circonstances ont fait que j'ai été appelé également, comme vous l'avez indiqué, au Conseil Supérieur de la famille.

Après je suis rentré au Maroc pour des affaires personnelles, j'étais promoteur à Rabat, donc je ne suis pas un politicien, je ne suis pas quelqu'un qui fait de la politique pour faire carrière, comme on dit pour « aller loin ». Je suis arrivé à la politique par le biais de mes activités de développeur de coopératives et il m'a été conseillé de m'engager dans la vie communale pour faciliter leur développement. Cela n'a pas été le cas d'ailleurs, car malheureusement, la commune de Rabat n'a pas d'argent pour l'aide au développement économique. Nous avons donc travaillé avec le maire pour trouver des financements, et de ce fait je suis rentré à la chambre de commerce, mais malheureusement le mandat communal prend beaucoup de temps et ne me permet pas d'y être très actif.

Dans mes fonctions municipales je suis également responsable du nettoyage de la ville de Rabat. Je vais vous parler de la ville de Rabat, tout en vous demandant de m'excuser à l'avance pour mon français, car comme vous l'avez vu je suis plutôt de culture anglo-saxonne...

Si je suis venu travailler au sein de la municipalité de Rabat c'est dans l'idée d'aider nos citoyens dans cette ville magnifique, parce que Rabat est la capitale et que cela signifie que cette ville devrait être la ville la plus propre du Maroc. Nous essayons de faire de notre mieux, et nous en avons parlé à plusieurs reprises avec le Maire, mais nous avons un problème avec l'accord signé entre la municipalité et les entreprises de nettoyage. La philosophie qui a été adoptée, si nous respectons le contrat, s'appuie sur le fait que Rabat est divisée en trois zones, et que ces zones doivent être traitées également. Ces zones ont donc besoin de sacs pour les ordures et leur nombre devrait s'élever à 3 000, mais dans l'accord, il n'est mentionné que le chiffre de 1400.

Que faire alors ? J'essaie de trouver des cabinets d'études spécialistes pour les villes, car de fait nous avons un gros problème avec ce type d'entreprises. Ces personnes disent au début, « nous savons tout, nous pouvons tout faire, nous pouvons faire les meilleures choses, ». Elles peuvent tout faire, mais dans les accords, il manque beaucoup pour terminer le travail à Rabat.

Par ailleurs, comme vous le savez, le Roi Mohammed VI fait tout son possible avec son équipe pour faire de Rabat une ville attractive. Nous sommes donc en discussion avec une entreprise lyonnaise d'éclairage pour organiser, comme il existe à Lyon annuellement en décembre, un festival d'illuminations à Rabat en juillet, et ce sera la première fois que cela se produira au Maroc. Comme vous le savez également il existait en 1920, à Rabat, un tramway.

Sa Majesté a demandé à remettre en service le tramway sur le même tracé que par le passé. Cela a donné une solution rapide de transport pour les citoyens de Rabat.

Aujourd'hui, il est également prévu de construire la deuxième ligne. Ce sera une avancée positive pour les habitants des quartiers plus éloignés d'aller et venir à la capitale.

Nous travaillons également à la mise en place des nouvelles technologies dans la municipalité, ce qui pourra également favoriser l'efficacité de l'administration.

Enfin, pour revenir à mon mandat spécifique, nous travaillons également sur un projet en collaboration avec une entreprise qui effectue le recyclage des déchets. Nous avons l'ambition de multiplier par deux le volume recyclé, ce qui signifie qu'il ne devrait subsister aucun déchet, ce qui signifie vivre dans un environnement agréable et donner à nos enfants un avenir propre à Rabat

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Quelles sont vos principales difficultés pour la mise en œuvre de vos projets ?

Khalid MOUJAOUIR

Je ne vais pas être original, ce sont les finances, parce que la ville de Rabat est confrontée à de nombreux problèmes financiers. Le budget est trop limité, Rabat ne disposant d'un budget annuel que d'environ 960 millions de dirhams, ce qui est notoirement insuffisant pour accomplir tous ces travaux.

Mais vous savez, les municipalités ont toutes beaucoup d'activités et travaillent pour que leur ville soit la meilleure possible par rapport aux autres villes.

Abdellah TALIB

Pour répondre à mon ami Charaf, il n'y a pas que les architectes qui sont rêveurs, nous pourrions être plusieurs autour de l'utopie urbaine. J'avais constitué un petit groupe interne il y a deux ans, que j'avais baptisé « rêver sa ville », et nous voulions simplement entre collègues, discuter, échanger un petit peu.

Mais, plus sérieusement, je voulais signaler qu'il existe une harmonisation internationale, la norme 37101, qui est celle traitant du « management durable des communautés des villes », et également le rapport du CESE qui a été publié en décembre 2017 dont le thème est « comment réussir la transition des villes durables au Maroc ? ».

Pour ma part, je pense que cet organisme a fait un travail extraordinaire de réflexion parce qu'il a croisé les ODD avec la norme et il a établi un tableau de bord qui permet de mesurer la performance dans une douzaine de domaines de développement durable de la ville.

Pour ceux qui sont intéressés, c'est juste une information que je souhaitais partager.

Sabah CHRAIBI

Quand nous arrivons à un moment où la réflexion se trouve au confluent de plusieurs chemins, en même temps et que l'on a des difficultés à sortir des pistes de solutions, alors on interroge les anthropologues. Yannick Jaffré lui est anthropologue, ce que je ne suis pas. Il est directeur de recherches émérite au CNRS, il est directeur scientifique du GID-Santé à l'Académie des sciences, il a enseigné dans de nombreuses facultés en Afrique et en France et a occupé diverses responsabilités au sein d'institutions de recherches ainsi qu'auprès du Ministre de la santé en France et du Secrétaire général de la santé au Comité scientifique de l'Institut de veille sanitaire.

Il est auteur également de plusieurs ouvrages et de nombreux articles scientifiques en s'attachant à construire une « anthropologie de la santé ». Il est également l'animateur d'une commission se préoccupant de la santé maternelle, infantile et néonatale en Afrique de l'Ouest.

« Anthropologie de la ville » - Yannick JAFFRE

Groupement Inter-académique pour le Développement

Yannick JAFFRE



Je souhaiterais commencer par remercier COBATY, parce que COBATY c'est une famille non seulement parce qu'il y a mon frère mais parce qu'il y a aussi vraiment des amis d'adoption, et je voudrai dire très sincèrement à COBATY que j'ai une immense dette pour toute l'amitié que je peux y trouver.

Quand il m'a été proposé de parler, je sais qu'on aime bien sortir des anthropologues pour qu'ils disent certaines choses, j'ai beaucoup hésité parce que j'aurais pu faire quelque chose sur les villes, notamment les « villes Etat » dans l'Empire du Mali et montrer comment il y a vraiment une sorte de construction de l'Etat par les villes, j'aurais aussi pu parler des villes coloniales, pendant l'époque coloniale avec ces cassures qui se font dans le tissu urbain, ces deux villes qui parfois s'opposent, les villes d'altitude qui surveillent les villes indigènes,...J'ai pensé à cela très honnêtement, mais ensuite il m'est revenu quelque chose de beaucoup moins sérieux, d'une certaine manière, enfin je ne sais pas si cela est sérieux ou pas..

Alors deux choses.

D'abord, une fois nous étions à Casablanca, certains d'entre nous ici présents nous étions dans le même bar, un soir en train de travailler, et nous regardions la mer, et Charaf me montre sur un rocher des gens qui viennent du bidonville d'à côté, et il me dit « tu vois, finalement, nous partageons le même espace, et ces gens là sont heureux de partager le même espace que nous », bien sûr c'était un peu édulcoré, car il y avait une vitre qui nous séparait, et donc une vitre qui séparait les nantis et ceux qui étaient dans l'immédiateté du Monde entrain de regarder la mer.

Cela est la première chose qui m'a un peu posé question, « qu'est-ce-que je vais faire de cela ? », d'autant plus, que clairement, dans la notion de « soutenable » il y a quelque chose qui est de l'ordre du vivable, de l'agréable à vivre, et puis il y a diverses dimensions vécues, il y a les espaces perçus etc. tout un ensemble de catégories fluides.

La deuxième chose c'est que, j'aime bien lire, j'ai été toujours extrêmement frappé, à la fois par le nombre d'auteurs qui écrivaient sur la ville, qui utilisaient la ville, et le peu d'importance qu'on accordait à la littérature en tous les cas pour penser la ville.

Alors, je me suis repenché sur des textes, notamment j'ai regardé du côté de Mouloud Feraoun, une sorte de Jean Giono algérien, avec « Le paysan » qui vraiment décrit la ville telle qu'elle apparait dans toute l'intégrité de la perception d'un paysan. Mohamed Choukri avec « Le pain nu » qui, à la fois découvre la ville, la violence de la ville, et en même temps l'écriture qu'il apprend dans la vie et sa capacité à écrire la ville dans une sorte de moment similaire entre la découverte de la vie et la découverte d'un lieu.

Naguib Mahfouz, que j'adore, et qui décrit Le Caire avec tout ce que cette ville construit à la fois comme Histoire et en même temps comment elle est dépositaire de l'Histoire, coloniale, de familles qui petit à petit s'ouvrent sur l'espace externe, notamment les femmes qui passent de la maison à l'espace urbain. Edouard Al-Kharat avec Alexandrie et ses parfums, donc des expériences sensibles, et puis le côté européen avec Italo Calvino avec « les villes invisibles », merveilleux livre qui parle des villes et qui est une espèce imaginaire de typologie des villes absolument fascinante. Vasquez Montalban, avec son détective, Pepe Carvalho – il y a Andrea Camilleri du côté italien avec son inspecteur Montalbano - qui décrit la ville de Barcelone avec à la fois un amour éperdu de Barcelone et sa gastronomie et en même temps la corruption qui règne à Barcelone, où bien des meurtres se font à Barcelone à cause de la corruption, et d'autre, moins connu comme Elias Canetti avec « Les voix de Marrakech », où la ville, finalement, devient une sorte d'exercice philosophique qui apprend à l'humain à vivre, où en tous cas, qui donne à l'humain une pleine dimension de sa vie.

Alors je me suis retrouvé, d'un côté avec cette plaisanterie, cette remarque de Charaf sur le Monde et de l'autre côté avec cet espèce de fardeau littéraire, et donc, la question revenait « qu'est-ce que je peux faire avec tout cela ? »

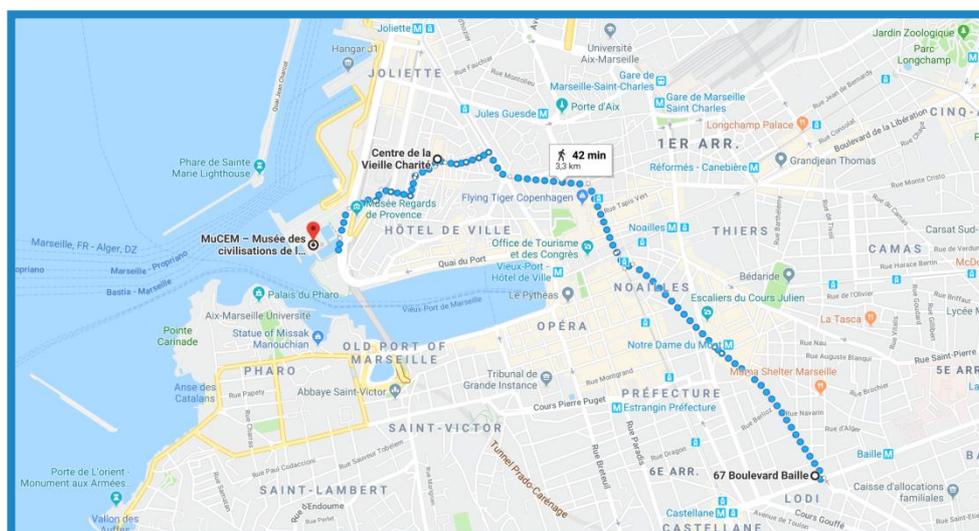
Alors, je voyais bien que ce qui me tracassait là dedans c'est qu'il y avait à la fois quelque chose qui n'était pas de l'ordre de l'habitation mais des modes d'habiter, c'est-à-dire des formes immédiates de l'appréhension de l'espace, il y avait des formes d'appréhension de l'espace par le social, c'est à dire la façon dont le social construisait de l'espace - ce que Michel de Certeau appelle, dans une opposition à « l'espace », appelle « des lieux » - je pense qu'on a intérêt à raisonner sur des lieux tout autant que sur des espaces, c'est à dire la manière dont les gens construisent de la vie sociale à partir d'espaces contraints mais déforment aussi ces espaces.

Il y a des formes de sociabilité, des formes de cohabitation et puis il y a de continuelles reconfigurations spatiales au gré de l'Histoire, au gré des gens, au gré des dynamiques, au gré des conflits etc.

Et alors, comme je ne savais pas quoi faire, je me suis dit « tiens je vais aller me promener » pour essayer de voir, et ce sont les petites photos que vous allez découvrir très rapidement, c'était 42 minutes de promenade, je suis parti du MUCEM et je suis renté chez moi.

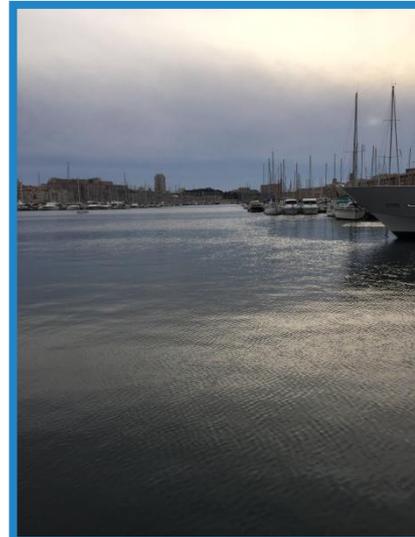
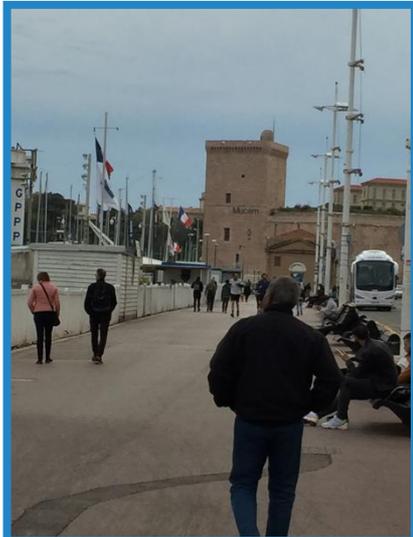
42 minutes dans une ville que l'on essaiera ensuite de décrypter ensemble

Une promenade anthropologique - Pense bête à propos des espaces vécus.....



42 minutes... ou un peu plus

Le cœur et l'espace muséal



D'abord le « cœur » avec tout au fond le MUSEM et le Vieux Port

Les « ailleurs » : goûts et sociabilités



Ici nous sommes sur le Cours Belzunce, quartier, disons, arabe de la ville de Marseille, avec d'un côté un bar, et de l'autre côté des vieilles personnes qui sont abritées sous un abri bus et qui ont construit l'abri bus comme un lieu de discussion, non pas pour attendre le bus mais pour trouver un endroit tranquille avec un banc pour discuter.

Présences en exclusions internes



Ici, tout un groupe de migrants de l'Afrique de l'Ouest regroupés autour d'une musique africaine, du côté de la gare Saint-Charles.

Les existences dans les marges



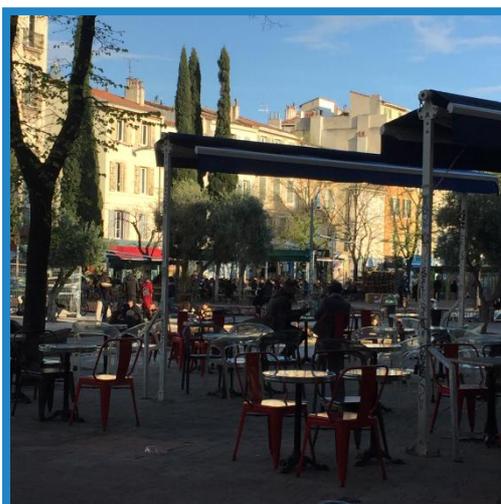
Ici, quelqu'un, sans doute d'Europe centrale qui est entrain de mendier

Usages pluriels : enfants, femmes, anciens...



Ici, on remonte vers le Cours Julien, c'est un square dans lequel on trouve de nombreux jeux d'enfants,

Rencontres, rythmes, publics?



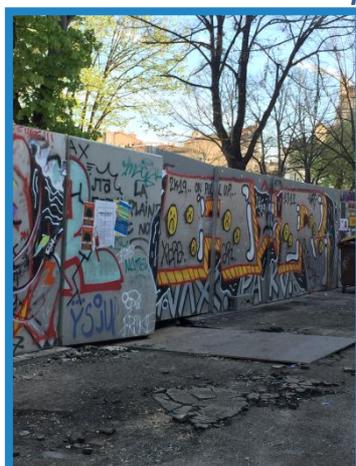
Ici, à peu près à 5 mètres de ces jeux d'enfants, deux cafés avec des filles et des garçons qui discutent.

Histoire(s) – Mémoire(s)



Ici, photo de gauche, c'est un espace de protestation avec une référence à la peste de 1720 et puis l'autre photo le buste de Jean Jaurès.

Inscriptions – signatures



Ici, photo de gauche, quelques graffitis et photo de droite, une boutique avec des tapis et différents objets qui sont sur la façade.

Identités collectives & singulières



Ici deux endroits, photo de droite, la Bonne Mère qui veille sur Marseille tout en haut de la colline et puis, photo de gauche, sur une école il y a quelqu'un qui a écrit « Viens graffer ta bouillabaisse », et on voit tout à fait que l'on est à Marseille.

Alors cela c'est mon parcours, c'est la petite promenade que j'ai faite dans la ville, et vous voyez que c'est une promenade extrêmement simple et extrêmement banale.

Il y a là quelque chose d'un peu arbitraire, mais je voudrais décrire le presque rien de cette promenade, c'est-à-dire simplement, qu'est-ce que cela peut évoquer ?

A quoi cela peut faire réfléchir une promenade comme nous en faisons tous les jours, une promenade extrêmement ordinaire ?

La première chose, et c'est pour cela que j'ai appelé cette intervention plutôt un « pense-bête » plutôt qu'une réflexion scientifique, parce que je n'ai pas de données scientifiques, mais il me semble que tous ces lieux nous obligent à réfléchir à des dimensions qui sont des dimensions très subtiles de la ville.

Je vais faire quatre points de réflexion assez rapides.

La première chose c'est la nécessité d'analyser, sans doute, ce que Jacques Berque appelait « les sémantiques sociales », c'est à dire la façon dont une ville donne sens à son propre espace, comment une ville construit des lieux et comment ces lieux sont signifiants. La première chose, c'est que bien évidemment, en passant sur le Vieux Port, et j'aurai pu aussi choisir le Stade vélodrome de façon plus récente, j'évoque l'Histoire, du moins l'Histoire fictionnelle, plus ou moins fictionnelle, de la ville de Marseille avec la fameuse rencontre entre Gyptis et Protis décrite par Aristote, et on voit bien qu'il y a là une fonction des fictions narratives construisant le centre de Marseille autour du Vieux Port. C'est l'endroit des commémorations, c'est l'endroit du 14 juillet, c'est l'endroit de toutes les manifestations, c'est l'endroit symbolique, le centre de Marseille même s'il est légèrement excentré, c'est ce que Pierre Nora appelle un « lieu de mémoire », lieu de mémoire qui recueille soit une mémoire réelle – mémoire de hauts lieux, de hauts faits - soit quelque chose qui recueille simplement une sorte de densité fictionnelle.

Aucune ville ne peut exister si elle n'est pas mise en narration. Donc il y a là un premier récit.

Alors, il me semble que le fait de dire que toute ville doit être mise en narration cela peut à la fois entraîner différentes questions.

La première question c'est « qu'est ce qui fait que l'on adhère à une ville ? ». Il y a eu beaucoup de termes utilisés par chacun parlant d'une adhésion à la ville, à la valeur de la ville.

Je pense qu'il est tout à fait important - et il y a des travaux de Maurice Agulhon, de Marc Abélès, sur les bustes de Marianne, sur les monuments historiques, sur les cérémonies, sur ces rituels républicains – qu'en fait, il faut qu'il y ait un moment où la ville prenne corps, qu'elle s'incarne dans un lieu, qu'elle s'incarne dans une commémoration, dans un rituel ou dans une forme de ritualisation. On voit que cela est extrêmement important de considérer la ville, au delà de ses infrastructures, disons, mécaniques ou simplement urbanistiques, mais aussi dans un lieu de récits.

Alors, la question qui se pose est : qu'est ce qui se passe quand on n'est pas dans ce récit et on n'est pas inclus dans ce récit ? Il y a plusieurs choses.

D'abord, il y a ceux qui sont dans une sorte d'ignorance. Par exemple le touriste, sauf le tourisme maintenant un peu remodeler par l'intelligence, mais le tourisme globalement cela signifie payer très cher pour avoir le droit de ne pas se préoccuper des lieux où l'on va, c'est à peu près cela, le tourisme c'est passer dans des endroits, mis en désir par différentes institutions, par des agences de voyage, par un guide qui nous montre ce qu'il faut voir mais surtout dissimule ce qu'il ne faut pas voir, et le tourisme c'est simplement la façon d'habiller des stéréotypes.

C'est-à-dire que les touristes passent sur le Vieux Port, puis montent très vite vers la Vielle Charité, pour essayer de voir un restaurant qui s'appelle « Plus belle la vie » et qui se réfère soit disant à la série télévisée, puis on voit le « savon de Marseille » et sentir un peu la lavande, et puis ensuite on redescend par La Canebière. Il n'y a pas adhésion à la ville, il y a quelque chose comme un parcours de stéréotypes.

D'où sans doute, en dehors de toutes les questions qui touchent aux infrastructures urbaines, au prix des locations, le fait que certaines personnes soient délogées du centre-ville au profit des touristes, mais, sans doute, deux manières de concevoir la ville, l'une comme adhésion justement par ces rituels et l'autre comme une sorte de parcours simplement des stéréotypes.

Une autre manière d'être un peu dans l'exclusion de la ville c'est tous ces gens, et on le voit par exemple avec les stéréotypes et les graffitis, tous ces gens qui écrivent des stéréotypes exactement comme l'on fait des auto-scarifications, c'est à dire en répétant le geste lui-même mais sans jamais s'inscrire vraiment dans la ville. Et cela donne tout un ensemble de revendications à la fois par exemple sur la traduction des noms des rues, malheureusement je ne suis pas arabisant, mais par exemple à Alger il y a la rue « sel », qui s'est nommée rue « sel » par traduction un peu abusive d'un mot qui signifie le « miel », donc une traduction un peu abusive qui gomme l'origine et donc le sens et qui crée une manière de ne pas habiter les rues signifiantes.

C'est aussi tous les conflits de toponymes et je pense qu'on oublie trop souvent la façon dont on baptise ou débaptise les villes. Par exemple, une mairie « Front National » dans le sud de la France, Beaucaire pour ne pas la citer, a débaptisé la rue du « 19 mars 1962 » date de la fin de la guerre d'Algérie au profit de rue « du 5 juillet 62- Massacre d'Oran ». Vous voyez, il y a tout un ensemble de toponymes ordinaires, de toponymes identitaires qui peuvent être extrêmement violents, et juste pour mémoire, n'oublions pas ce qui s'est passé à Charlottesville où des jeunes noirs américains ont demandé à ce que la statue du général LEE soit déboulonnée parce qu'elle reproduisait quelque chose qui se rapportait à la ségrégation, de plus un général lié au Klux Klux Klan. Je pense qu'il y a là aussi des façons d'être dans des récits et on voit bien qu'il y a des formes de conflits de mémoire et qui sont extrêmement importantes à penser.

Le dernier point concernant cette question des sémantiques sociales, c'est que quand même il y a à repérer dans la ville tout ce qu'on pourrait appeler les sentiments politiques. C'est un vaste domaine de l'anthropologie encore peu exploré d'une certaine manière, cela été lancé par la sociologie politique, notamment par Pierre Ansart, il y a quelques années, ce sont vraiment des formes de nos sentiments dans la ville. Je vais en citer quelques uns pour exemple.

Le ressentiment. Qu'est ce qui est de l'ordre du ressentiment pour quelqu'un des quartiers nord qui se retrouve dans les quartiers sud de Marseille ? Quand quelqu'un se retrouve à regarder des lieux auxquels il ne peut pas accéder ? Vous voyez que la violence de ces mouvements, par exemple comme celui en France des « gilets jaunes », s'exprime et s'explique sans doute par des formes de ressentiment et par ces formes de sentiment politique, d'émotion politique.

Deuxième sentiment, c'est la honte ou la gêne sociale. Il y a, dans les quartiers, des endroits où l'on est dans l'entre-soi et des quartiers où l'on va s'habiller pour y aller, on va se changer pour y aller, parce que l'on va essayer justement de pallier la gêne sociale par une sorte d'accoutrement qui donne illusion d'appartenir à un autre espace social.

Je signale juste aussi, par exemple les travaux de Robin Cook sur la peur où vous voyez comment la géographie de la peur est quelque chose d'extrêmement important.

Dernier aspect, toujours dans ces symboliques, et là je n'irai pas très loin, mais vous avez vu sur une photo, « la Bonne Mère ». Nous n'avons pas du tout évoqué les espaces culturels ou les espaces comme les cimetières, des espaces comme cela qui sont des sortes d'espaces externes à l'intérieur des villes, qui sont des lieux, justement des endroits qui échappent au temps parce qu'ils sont des lieux de ritualisation à la fois de la temporalité et des pratiques. Je pense qu'il n'y a pas de villes qui ne soient regroupées aussi autour de ces espaces cérémoniels et autour de ces espaces culturels.

Deuxième point de réflexion toujours en fonction de cette petite promenade et de ce que j'ai pu photographié, presque par hasard, c'est qu'il n'y a pas de villes modernes, ni de villes contemporaines, qui ne soient des villes de coprésence et qui ne se fassent pas en conjuguant différentes formes d'ailleurs. Ces coprésences, quelqu'un ce matin avait parlé de coprésence mondialisée, c'est vraiment le fait que la ville moderne ce soit toujours une ville de mobilité, une ville avec des territoires de mobilité.

Ces mobilités, plutôt que migrations, elles sont diverses. Elles peuvent être du sud vers le nord – cela on connaît, c'est suffisamment ou peut-être insuffisamment commenté pour l'immigration – mais c'est aussi bien sûr, par exemples, tous ces retraités qui sont au Maroc, ce sont les voyages ou plutôt le tourisme sanitaire notamment en Tunisie, donc il y a des personnes, des villes qui accueillent de la diversité et qui ont à gérer cette coprésence de gens se réclamant, ou en tous les cas d'origine complètement différentes.

Alors, il me semble que ce que l'on peut dire, c'est que les identités modernes, les identités des ces gens dans les villes sont des gens qui sont, pour reprendre un terme utilisé par Paul Ricœur, ces gens sont « dé-fixés ». Je crois que c'est une de nos caractéristiques, c'est à dire de ne pas appartenir et de vivre sur le même territoire de notre naissance mais d'être « dé-fixé » continuellement dans des sortes d'articulations territoriales entre l'origine, le présent et le projet de soi. Mais il me semble que cela a plusieurs conséquences, là encore.

La première conséquence, c'est le rapport entre le territoire dans lequel nous vivons et les formes d'appartenance imaginaire et d'obligation imaginaire. Un très grand sociologue, Abdelmalek Sayad parlait de « double absence », pour dire que l'on continue d'exister là où l'on n'est plus présent physiquement et on n'est pas tout à fait présent là où on existe physiquement. C'est, par exemple, l'obligation à Marseille, pour les Comoriens, de faire un grand mariage aux Comores, dès lors, ils vont se ruiner à Marseille pour pouvoir dépenser et exister socialement aux Comores. Ce sont toutes ces circulations d'argent - et toute cette circulation d'argent est plus importante que toute l'aide au développement - qui démontre que c'est quelque chose d'extrêmement important, mais c'est le fait que, en tout cas, et je reprends un autre auteur, ce que Arjun Appadurai appelle les « ethnoscapas », c'est le fait que dans la ville, si vous êtes par exemple au quartier Noailles à Marseille, dans le quartier africain, si vous regardez la télévision vous serez branché sur le Sénégal, si vous êtes dans le quartier de la Bourse, le quartier arabe vous serez branché sur une télévision algérienne, marocaine ou tunisienne, et donc cela veut dire qu'il y a des gens qui vivent localement et physiquement dans des espaces tout en étant rattachés émotionnellement à d'autres espaces qui sont des espaces médiatiques, des espaces émotionnels qui débordent largement, très largement, l'espace dans lequel ils vivent.

Deuxième conséquence de ces coprésences, et là nous n'avons pas pu l'évoquer, mais moi cela me semble extrêmement important, c'est la question des langues dans la ville. Les langues sont extrêmement présentes et extrêmement diverses à l'intérieur des villes.

Le long de ma promenade, globalement quand je suis sur le Vieux Port j'entends différentes langues touristiques, peut-être à base d'anglais, mais si je vais dans le quartier Belsunce, toutes les sociabilités se font globalement en langue arabe, si je passe dans le quartier Noailles ce sera en langue Wolof, et si je reviens en remontant je serai de nouveau en langue française.

Cela pose la question de, qui, par exemple, va commercer avec qui et en quelle langue ?

Si je suis à Noailles je peux acheter des produits culinaires en parlant wolof si je maîtrise cette langue, mais je parlerai français quand je vais demander mon chemin ou si je passe dans une autre localisation ou une autre activité ou même si je change de rue.

Je crois donc que la nécessité de décider de voir les villes modernes à partir des usages linguistiques est quelque chose d'absolument essentiel, notamment aussi parce que cela clive les enfants et parce que ce que nous sommes dans des espaces multilingues et c'est extrêmement important.

Troisième élément autour de cette question de coprésence, ce sont les formes variables de sociabilité - nous avons vu sur la photo ces quatre anciens assis sous un abri bus – et cela peut d'ailleurs susciter des formes de violence, de rejet de la part de personnes qui voudraient simplement s'asseoir pour attendre leur tram.

Mais c'est aussi parce qu'il y a, à l'intérieur de cela, des formes de coprésence sensorielle, type de nourriture que l'on va consommer, installation d'un « kebab » dont les odeurs vont se diffuser à l'intérieur de la ville.

Alors je n'ai pas le temps de détailler cet aspect et je vous renvoie à tous les travaux d'historiens du sensible, comme Alain Corbin, qui montre bien l'importance des notions olfactives, des notions sonores et qui montre que, par exemple, à l'époque de la Révolution le fait d'avoir fondu les cloches des églises pour en faire des canons, et bien, à ce moment-là les paysans ne se retrouvaient plus dans l'espace sonore et se trouvaient extrêmement mal à l'aise.

Vous voyez ainsi comment ces formes de sensorialité créent des rythmes urbains et créent aussi des sortes d'entre-soi importantes. A cet égard, va bientôt commencer la période de Ramadan, nous allons avoir des endroits dans Marseille qui sont rythmés sensoriellement et physiquement par le Ramadan et d'autres qui ne le seront pas. On traverse continuellement ces espaces qui sont ces espaces pluriels et qui construisent et inscrivent la ville dans des rythmes différents.

Troisième point, c'est la question de la pauvreté et de l'exclusion. Là encore, nous en avons peu parlé et pourtant s'il y a des gens qui marchent dans la ville, s'il y a des pèlerins de la ville, ce sont bien les pauvres. J'ai travaillé durant trois ans sur les pauvres dans la ville, et les pauvres passent leur vie à marcher, encombrés par leurs affaires parce qu'ils n'ont pas de lieu où les mettre. En fait, ils dorment dans un certain endroit d'où on les chasse vers 8h ou 9h, ils doivent essayer de trouver un endroit où passer la journée et puis ils ont à peine trouvé l'endroit où passer la journée, qu'ils doivent retourner là où ils ont dormi. Ils passent leur vie à marcher, ils passent leur vie à être avec leurs bagages.

Première revendication de ces gens qui marchent, c'est qu'on les aide à essayer de déposer leurs bagages, à être un petit peu plus léger dans la vie.

Deuxième revendication, cela a donné des travaux aux anthropologues, c'est le droit de se soulager et notamment pour les femmes, c'est de bénéficier de toilettes, des endroits où faire des pauses, des endroits où pouvoir se laver, des endroits où pouvoir s'arrêter. Cela a donné dans certaines villes, notamment en Italie, à Gênes je crois, ce que l'on appelle des « cafés avancés », c'est une façon d'aller dans un café, de dire « je paye pour celui qui viendra » et donc d'offrir le café comme espace d'hospitalité et de repos.

On voit bien qu'il y a là, derrière cette pauvreté, tout un ensemble de choses extrêmement simples et en même temps extrêmement complexes. La simplicité c'est par exemple le mobilier urbain. On voit bien sur le Vieux Port de Marseille, espace pour touristes, espace conflictuel par rapport aux gens sans abri, et bien, impossible de s'allonger sur un banc, impossible de s'asseoir sur le seuil d'une maison parce qu'il y a des pics urbains, impossible aussi de trouver des toilettes. Vous voyez comment il y a quelque chose comme à la fois, la place pour la pauvreté mais aussi un rejet de la pauvreté et quelque chose à penser, non pas théoriquement, mais très concrètement dans cette sorte de possible harmonisation, qui n'est pas très simple, entre les gens sans-abri, les touristes qui viennent consommer de l'espace et peut-être les gens qui sont là dans une adhésion à un lieu.

Enfin, le quatrième point qui semble ressortir de cette petite promenade que j'ai faite, vous avez vu une photo avec un square et un bar, et ce qui m'a frappé c'est que ces deux espaces étaient vraiment à quelques mètres l'un de l'autre. Il y a eu beaucoup de travaux et ce dont je voudrais parler, c'est un peu jargonneux je l'avoue, c'est ce qu'on appelle les incorporations sociographiques, c'est-à-dire la façon dont on va incorporer le droit d'aller dans des lieux.

Il y a eu, beaucoup de travaux, c'est vraiment un tout un nouveau courant d'anthropologie qui s'appelle l'anthropologie de l'enfance, et il y a eu beaucoup de travaux qui ont été fait sur les cours de récréation, sur les crèches et sur les squares. On retient par exemple que dans une cour ou dans un square il y a quelque chose comme un rappel des classes d'âges. On va dire à un enfant « tu ne peux pas monter sur ce toboggan parce tu n'es pas assez grand » ou bien « tu iras l'année prochaine sur ce toboggan », ou bien « laisse jouer les grands » Continuellement, les enfants, dans ces lieux, apprennent les relations d'âges mais ils apprennent bien d'autres choses.

Ils apprennent que quand on est plus âgé et quand on est un garçon on occupe le centre du square parce que l'on joue au football, activité extrêmement légitime notamment quand on est à Marseille. Quand on est une petite fille, on habite les marges, on joue à la poupée, on se met dans les marges, et à ce moment là on est reportée en périphérie. Quand on est dans les familles maghrébines, nous avons étudié cela pendant 5 ans, nous avons vu qu'il y a relativement des espaces à peu près communs entre les filles et les garçons jusqu'au début de la puberté et puis à partir vraiment du tout début de la puberté on va laisser l'enfant garçon cheminer dans la ville, faire ses affaires, se promener etc. avec un droit à une certaine opacité, alors que la fille sera continuellement sous le regard de la mère. Donc, nous allons avoir, par l'espace, des incorporations des droits à la ville qui vont être incorporés par les enfants.

Mais ce qui est important, et là ce sont des indicateurs extrêmement fins, c'est que quand on arrive dans des bars on va avoir des juxtapositions - ce sont des lieux de séduction, des lieux de dialogues entre des garçons et des filles - et donc, ce qui est tout à fait important, c'est de savoir, c'est de voir que par exemple dans certains bars, les filles vont pouvoir soutenir le regard des hommes, mais dès qu'elles sortent du bar et qu'elles sont, par exemple dans un tram, et notamment quand il est tard, elles vont baisser les yeux dès lors qu'un homme les fixe. Alors, je crois là qu'il y a des indicateurs à suivre, c'est à dire jusqu'à quelle distance, par exemple, d'un lieu réputé paisible ou réputé sécurisé, les jeunes filles peuvent soutenir un regard ?
A quel moment elles ne peuvent plus soutenir un regard ?

Nous avons parlé tout à l'heure des vêtements, j'ai étudié l'usage des vêtements notamment à Niamey, on voit bien que sur les petits marchés à Niamey les jeunes filles emmènent toujours des pagnes parce qu'elles ne peuvent pas rentrer en pantalon – enfin elles ne peuvent plus parce qu'il y a vingt ans elles le pouvaient - à l'intérieur du marché, sous peine de se faire bastonner par les marchands.

Je crois qu'on a là des formes vraiment très claires et très intéressantes de sexualisation des espaces, de droit à déambuler dans la ville, que l'on peut tout à fait regarder par le petit bout de la lorgnette de ces stratégies de regards, par les stratégies vestimentaires, avec des alternances, espaces protégés, espaces non protégés, espaces de jour, espace de nuit,...qui sont tout à fait important.

Alors, je ne vais pas trop déborder mon temps de parole - voyez on dit parfois que l'anthropologie c'est la science de « l'autre », mais pas du tout, l'anthropologie c'est la science du « même », un « même » qui est toujours diffracté, toujours différent, mais les questions se posent, d'une certaine façon un peu différemment, mais ce sont les mêmes questions qui se posent à toutes les sociétés - mais ce que je pourrais essayer de voir pour avoir des pistes de travail, c'est que « Penser la ville c'est tout d'abord essayer d'avoir peut-être une position qui soit de rejet d'une réflexion sur l'identité urbaine. Je crois que c'est tout à fait important, car l'identité il y a toujours une forme de violence, l'identité cela veut dire « je suis cela que tu n'es pas et tu ne seras jamais entièrement ce que je suis, et je peux toujours briser mon identité pour la rendre encore beaucoup plus complexe pour que jamais tu sois ce que je suis ».

En revanche, ce qui est tout à fait important, c'est quelles sont les formes de reconnaissance que nous accordons à l'autre, aux différentes formes de personnes qui vont cohabiter dans la ville et comment construire des passerelles et des passerelles de reconnaissance.

Cela ce n'est pas du tout un travail abstrait mais un travail extrêmement concret. Il a été commencé par des politologues, un peu fous à mon sens, Pierre Rosanvallon du Collège de France, qui essaie de construire une démocratie narrative, c'est-à-dire qu'il essaie de dire que « vous ne prenez jamais un bus avec un conducteur de bus mais vous prenez un bus avec Monsieur machin », et pour reprendre des termes de Emmanuel Levinas « qui a un visage » c'est à dire qui a une Histoire.

Je pense que, si Cobaty a une fonction, c'est peut-être de mettre des visages sur ces différentes altérités, c'est-à-dire rendre compte, un peu justement, de ces côtoiements de personnes qui se croisent, comme moi je l'ai fait en me promenant, sans se voir, mais qui pourraient peut-être se découvrir si on leur donnait un minimum d'existence par des formes de témoignage sur leur vie. Par exemple, un migrant comme ces jeunes noirs qui sont sur l'escalier, je les croise comme une masse indistincte alors que je pourrais leur donner une consistance ethnographique, et je suis persuadé que cela changerait un peu.

L'école que vous voyez derrière « la bouillabaisse » est une école de musique, une école publique, et le jardin d'enfants est juste en face, le quartier est un quartier disons populaire, et quand les enfants de l'école de musique sortaient pour aller jouer dans le square les enfants populaires partaient du square. Ils se succédaient sans se connaître. Il y avait les enfants disons d'une bourgeoisie intello versus les enfants localement prolétaires.

Ainsi, si je regarde dans le square qui joue et qui joue avec qui et que je montre ce particularisme lié aux statuts sociaux, je pense que là il y a un travail à faire qui serait extrêmement important.

La deuxième chose c'est peut-être justement cette réflexivité. Je crois beaucoup qu'on se promène dans les villes sans les connaître et sans les appréhender. Des petits programmes à l'école, qui n'engageraient pas grand-chose, qui ne nécessiteraient pas de ressources supplémentaires, mais qui permettraient aux enfants, le plus tôt possible, d'avoir une réflexivité sur leurs espaces de jeux, sur leur droit à déambuler, sur qui est dans la ville, sur comment on se promène dans la ville. Je crois que c'est extrêmement important.

Troisième point, qui me semblerait essentiel, c'est d'avoir des sortes de graphiques comparatifs des espaces urbains vus par les jeunes, vus par les hommes, vus par les femmes, vus par les adultes, vus par les anciens. Et je crois que nous pourrions montrer que sur des territoires relativement similaires d'un point de vue spatiale, il a une habitation des lieux, une manière d'habiter les lieux, qui serait extrêmement diversifiée, et je pense que montrer cette pluralité d'existences dans des espaces similaires c'est quelque chose d'extrêmement heuristique pour la ville et qui permettrait peut-être aux gens de moins se côtoyer mais plus, peut être, dialoguer ensemble et construire une ville effectivement agréable pour tous.

Voilà une petite réflexion à propos d'une promenade.

Sabah CHRAIBI

Merci.

Si j'étais présidente de la France, je vous aurai demandé d'être ministre de la ville, parce que là vraiment, c'est un désir de Marseille. Vous nous avez retracé ces « sentir », ces sensibilités, et puis c'est aussi ces souvenirs, ces sensoriétés, ces standards de vie. C'est la force des anthropologues de nous ramener à la fois à un réel des quantifications et en même temps vous avez personnellement quelque chose que j'ai toujours appréciée, je vais vous le dire, c'est l'art de la narration.

Je pense que cela a soulevé certaines émotions chez les uns et les autres.
Qui voudrait réagir à un désir de vie, un désir de Marseille ?

Moi ce qui m'a frappé dans votre intervention, c'est la connexion des enfants, la connexion des enfants à la ville. Oui vous avez raison, parce qu'aujourd'hui, en revenant à la technologie, ce sont les enfants qui sont connectés à leur smartphone, à leur portable, à leur téléphone et ils ne connaissent rien, même pas sur des écrans tactiles le plan de leur ville. Cela, c'est quelque chose de terrifiant, et comment construire des générations sans vraiment les introduire dans un système de réflexion sur leur propre espace de vie.

Abdelhakim CHAFIAI

Merci cher Yannick pour cette promenade gratuite.

Moi je ne suis pas anthropologue, mais c'est vrai la ville n'est pas un être muet, si j'ai bien compris, la ville parle. L'espace n'est pas un espace qui doit se développer de manière spontanée, ou de manière un peu anarchique, tentaculaire, mais je pense que la ville aussi, l'urbanisation de la ville est un instrument d'éducation, c'est aussi une manière de former les gens, parce qu'il y a un dialogue et une réflexivité, il y a un dialogue par rapport à ce que nous voyons, quand on voit des scènes de violence, quand nous voyons comment ils se comportent dans la rue, quand on regarde les immeubles qui sont sales, ...ce sont toutes ces choses-là auxquelles nos décideurs ainsi que les différents acteurs de l'urbain doivent s'intéresser.

Parce qu'il ne suffit pas de dire, l'école, l'éducation, l'éducation de nos enfants, il faut tenir compte de l'espace, la ville c'est une personne, c'est une personne morale en tant que collectivité, mais aussi c'est une personne comme un être vivant, de la même façon, quand on parle des pays, ce sont des êtres vivants qui respirent et qui peuvent être en bonne ou mauvaise santé.

Donc, s'il y a une responsabilité sociale et sociétale de la ville, comme l'a dit notre ami Charaf, il y a un proverbe arabe qui dit « tu ne peux pas donner ce que tu n'as pas », je pense donc que la première chose à présenter, c'est la ville elle-même, la ville qui véhicule une image de nous-mêmes, de ce que nous valons, ...donc, il faut donner à la ville ce qu'elle mérite en tant que ville et qu'elle devienne un instrument de respect, qui inspire le respect, qui inspire cette citoyenneté et qui inspire cette «soutenabilité ».

Désolé, j'ai réfléchi à voix haute, mais je remercie quand même Yannick qui m'a permis d'être philosophe quelques secondes.

Jean-François DENIER

Merci Yannick une nouvelle fois, pour cette intervention qui me met en joie et qui me donne soudain l'impression de tout comprendre sur la ville et effectivement ce que j'ai bien compris c'est qu'il faut continuellement écouter la ville, il faut faire avec la ville, et ce que vous avez bien montré avec ces images, il faut faire avec ce qui existe. Par ces images nous voyons des choses qui sont là, nous voyons que nous passons devant tous les jours sans plus nous rendre compte, des odeurs – du kebab juste à côté de la voie de chemin de fer, je parle de chez moi à Varsovie – ce sont des lieux, nos quartiers, qu'il faut réapprendre tous les jours et comprendre.

Je voudrai revenir sur Notre-Dame, mais pas seulement, par rapport à ces lieux, ces lieux culturels, ces lieux qui font appel au patrimoine, car j'ai l'impression qu'à l'occasion de l'incendie de Notre-Dame, cela nous a aidé à revoir, à mieux comprendre l'importance de ces lieux dans notre Histoire, des lieux qui marquent des points dans la ville, pour les étrangers mais pas seulement.

Je pense que chacun a son patrimoine de cœur pas seulement historique et de revenir à ces lieux dans la ville permet à chacun de s'y retrouver dans son identité.

Abdellah TALIB

Sabah a parlé ce matin de bonheur, et je dois dire que j'attendais avec impatience le moment d'écouter Yannick Jaffré, pour quelqu'un, on va dire de « perturbé » comme moi, qui vient d'un monde qui est assez tendu, le monde de l'entreprise avec ces exigences et contraintes, je ressens toujours une sérénité, et je le dis en toute sincérité et votre intervention m'interpelle à deux niveaux.

Le premier est sur le plan professionnel, et je partage avec vous, rapidement, quelques éléments de réflexion. Mes amis le savent, au sein de l'entreprise, je milite pour un retour des sciences humaines et des sciences sociales, parce que malheureusement nous vivons sous le diktat de l'ingénierie, de la finance – et je n'ai rien contre mes amis et collègues ingénieurs et je n'ai rien contre mes amis et collègues qui ont fait de grandes écoles de gestion, et comme j'ai pour habitude de dire, j'ai la chance d'avoir fait la meilleure des écoles, celle du bon sens et de l'expérience de la vie – car c'est encore une fois, si nous avons besoin d'une preuve ou d'une démonstration, ce que peut apporter d'autres domaines du savoir et de la connaissance et comment savoir les solliciter, et ce que j'apprécie, c'est pas tant la multidisciplinarité dans une démarche – et mes amis marocains vont comprendre de quoi je parle - mais c'est la transdisciplinarité, c'est à dire quand les disciplines entrent « en transe » entre elles mêmes. Alors le fruit de la réflexion ne peut qu'être pertinent et intéressant.

Ce matin on a beaucoup parlé de l'intelligence artificielle, de la transformation digitale des villes, etc.... je pense que nous vivons aussi sous un diktat marketing, et d'ailleurs – Charaf le sait pertinemment - un terme que je n'utilise pas souvent, c'est celui de « smart city ». En fait ce sont des concepts marketing, dans lesquels on veut tout mettre et où il y a l'imposture des nouvelles technologies. Je voudrai juste rappeler que le digital c'est juste un contexte, et quand nos ancêtres ont construit les pyramides il n'y avait pas de digital. La semaine dernière j'étais dans une grande école de codage informatique, lorsque les étudiants m'ont demandé de dire un petit mot, comme exemple j'ai trouvé les cathédrales qui ont été construites en Europe au Moyen Âge. Aujourd'hui, en 2018 et en 2019, il faut un scanner qui prend 3000 points par seconde et il a fallu 660 relevés pour avoir le scan de la cathédrale de Cologne. Je pense qu'à l'époque, au XIème siècle, il n'y avait pas de digital, il n'y avait pas de scanner.

Donc, il faut sortir de ce diktat, il faut revenir au bon sens et à la finalité des choses. Cela c'est mon sentiment général sur la notion de ville intelligente, sachant qu'il m'a été récemment rappelé qu'un philosophe grec avait dit que « l'intelligence d'une ville réside dans la somme des intelligences de ses habitants ». Ce qui prouve que déjà à l'époque on parlait de « ville intelligente ».

Sur le plan personnel je me sens un peu coupable, étant moi-même un papa tardif ayant deux enfants, je sens cette responsabilisé que l'on se doit vis-à-vis de générations futures. Je disais hier à Sabah que je vais prendre mon fils qui aura bientôt 8 ans pour l'amener samedi au fin fond du désert Marocain pour lui faire vivre une expérience stéréotypée. Alors c'est bien d'avoir envie de vouloir voir le désert, mais, finalement, il ne connaît pas grand-chose de sa ville natale et de ma ville, celle dans laquelle moi je suis né et que je vois grandir comme « une folle », et que finalement je subis, d'ailleurs, je constate que je suis avec lui sur le restrictif, « non on ne peut pas prendre le bus, non on ne peut pas marcher, non tu ne peux pas sortir, aller chez l'épicier chercher quelque chose,... », et donc franchement, sur le plan personnel votre intervention me donne à réfléchir, à me remettre en question et surtout sur mon approche éducatif vis-à-vis de mon fils et non seulement de lui, mais aussi vis-à-vis des générations futures pour qu'elles n'aient pas, tout simplement, à subir la vie telle que nous la vivons.

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Mon cher Yannick tu as soulevé un problème qui est fondamental, ce sont les pratiques plurielles de la ville. Le problème que nous avons c'est qu'il y a des pratiques plurielles mais nous n'avons une reconnaissance de ces pratiques que partielle, c'est-à-dire que la ville ne reconnaît pas certaines pratiques.

Tu faisais allusion à cette réunion que nous avons eu au coucher du soleil au bord de mer, et nous avons deux pratiques de la ville complètement différentes et qui s'ignoraient. Nous étions derrière une vitre d'un restaurant célèbre, nous avons une vue panoramique et puis de l'autre côté de la vitre, il y avait des gens de milieux sociaux différents qui venaient d'un bidonville qui n'était pas loin et qui eux étaient perchés sur les rochers et qui admiraient tout simplement le coucher de soleil et regardaient la mer. Et même cette pratique, où ces gens ne demandaient rien, juste être sur les rochers, est interdite par la loi, parce qu'on suppose que c'est dangereux, mais personne ne leur dit que c'est dangereux, c'est juste le fait d'être là.

Ce moment, c'est comme le métro, c'est l'endroit où on est le plus proche des uns et des autres mais personne ne se parle et personne ne se regarde. Donc, nos villes sont en train de devenir comme cela, on s'ignore, et les gens qui n'ont pas les moyens de revendiquer leurs pratiques, ce sont des gens qui sont ignorés par la ville.

Dans le même contexte, tu as parlé des enfants, mais l'enfant n'existe pas pour la ville. Quand nous, architectes, faisons un dépôt d'autorisation de construire, d'un projet, quand nous discutons avec la puissance publique, nous avons une comptabilité du nombre de places de parking selon qu'il s'agisse d'un immeuble de bureaux, d'un immeuble d'habitations, mais jamais personne ne nous dit, « et pour les enfants qu'est-ce que vous avez fait ? » et cela quelle que soit la taille du projet.

Donc, l'enfant pour la ville n'existe pas. La voiture existe pour la ville mais pas l'enfant.

Nous sommes dans des logiques complètement absurdes mais tellement absurdes que la pratique fait que l'on s'habitue et que l'on trouve que c'est tout à fait normal. Donc les pratiques qui sortent d'une attitude appelons-la « bobo », ce sont des pratiques que non seulement on n'accepte pas mais des pratiques qui ne sont pas reconnues, et sachant que quelque chose qui n'est pas reconnue est quelque chose de mésestimée.

Nous tombons tout suite dans une ville qui n'est pas inclusive, ni sur un plan de l'urbanisation, ni sur un plan tout simplement social, même quand il y a une cohabitation sur la même aire géographique.

Là, il ne s'agit plus de parler des ourlets de ville, il suffit que sur un même territoire il y ait deux pratiques différentes pour que l'une ne reconnaisse pas l'autre.

Michèle GENDREAU – MASSALOUX

Je crois qu'on vient d'avoir l'exemple d'un regard croisé, qui associe des élus, des chefs d'entreprise, des responsables de grands projets technologiques, et des universitaires – et l'apport des sciences humaines apparaît ici en filigrane.

Elles sont indispensables à l'analyse des intentions et des réalisations des élus, des chefs d'entreprises, des géomètres, des experts, des architectes, et peuvent éclairer leurs choix. Le GID appuie l'expérience, dans un établissement scolaire d'un des lieux les plus difficiles de la banlieue parisienne – Aubervilliers, où coexistent 78 cultures différentes –, d'une initiation à la sociologie et à l'anthropologie, qui apprennent aux élèves à lire les comportements en utilisant la technique de l'enquête pour créer des relations humaines constructives. Par exemple, ce qu'ont découvert les lycéens, dans ce programme intitulé « Anthropologie pour tous » c'est que n'importe quelle ligne de métro n'est pas prise par n'importe qui à la même heure dans les mêmes conditions. Ils ont découvert que dans le nord de Paris, un tronçon de la ligne 13, qui dessert justement leur lycée, n'est pas fréquenté de façon régulière par les filles, qui essaient de l'éviter.

Sur un autre tronçon, à partir de la station « Gare Saint-Lazare », elles ont moins de risques d'être pressées et harcelées, donc elles le prennent davantage. Dans la partie la plus dangereuse pour elles de cette ligne 13, quand elles n'ont pas d'autre choix, elles adoptent des stratégies individuelles : elles se mettent contre la vitre, de façon telle qu'il reste un certain espace entre elles et la personne qui se trouve devant elles ; elles ne se laissent jamais approcher de dos, et elles essaient de trouver une place assise.

Si nous souhaitons construire ensemble des villes soutenables, et qui permettent à chacun de ne pas se sentir mal dans la ville, ces comportements méritent d'être connus, et les problèmes de transport traités en en tenant compte.

Alors, ma conclusion sera « vivons ensemble » ou « travaillons ensemble » c'est-à-dire continuons dans la voie qui vient d'être tracée. Je crois que nous vous devons exprimer notre gratitude, et remercier toute l'équipe, en particulier Sabah qui a mis en relation chaque sujet et chaque personne : les réseaux ont une place à prendre dans notre travail.

Il nous faut maintenant à la fois œuvrer ensemble plus étroitement et sans doute aussi disséminer ce que nous faisons autour de nous.

Bien sûr, cela peut passer par les réseaux sociaux, même si nous connaissons leurs limites et leurs dangers. Mais *disséminer*, cela passe surtout à mon sens par tous ceux que nous côtoyons, avec qui nous vivons, pour que notre humanité se réveille demain plus sensible, plus subtile, moins indifférente.

Charaf Eddine FQIH BERRADA

Merci beaucoup chère Michèle, à mon tour de vous exprimer toute notre gratitude pour avoir depuis longtemps accompagné COBATY. Vous nous apportez ce regard, ô combien nécessaire, à nos travaux, nos travaux de recherches mais aussi cette confiance en nos espérances et nos convictions que nous partageons au sein du COBATY.

C'est un bonheur, par les temps présents, de réunir ce réseau d'experts que je remercie encore une fois parce qu'il est très difficile de réunir des gens de différents horizons en même temps avec toutes les difficultés que nous avons aujourd'hui, comme le transport et ce n'est pas notre ami vice maire de Rabat qui me démentira, lui qui était encore à l'aéroport à 3 heures du matin. Merci à lui et merci à tous nos amis qui sont venus de différents pays de la méditerranée.

Ce n'est pas un mot de clôture que je voudrais faire mais c'est un mot d'ouverture, d'ouverture pour continuer nos travaux. Nous allons vous transmettre la synthèse de nos travaux et je vous remercie d'ores et déjà de réagir à cette synthèse et de l'enrichir parce que l'on a absorbé beaucoup de connaissances aujourd'hui, et je crois que c'est profitable de laisser décanter un peu, et nous serons donc plus « percutants » en réagissant sur la synthèse, mais cette synthèse ne doit pas rester dans nos tiroirs.

Cette synthèse, elle ira, comme je viens de le mentionner, d'abord vers vous, toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagnés, ensuite, il existe une Institution qui s'appelle « l'Union pour la Méditerranée » et je crois que notre rôle c'est de produire « un plaidoyer », comme l'a rappelé en le soulignant notre ami Pierre BAILLET.

Mais également nous devons informer l'Organisation Internationale de la Francophonie, avec qui nous sommes partenaires, au Secrétaire permanent de l'Association International des Maires Francophones, notre ami Pierre BAILLET que j'ai cité plus avant,...

Je vais faire aussi une proposition, puisque nous sommes au deuxième dialogue sur la méditerranée du Cobaty, le premier était à Cannes l'année passée, nous pourrions regrouper les deux synthèses pour que l'on puisse en faire une publication le plus tôt possible de manière à pouvoir diffuser nos travaux, car un savoir non partagé ne sert strictement à rien, et je suis sûr que toutes celles et tous ceux autour de cette table partagent la même opinion. Il serait également important d'en faire une traduction en langue anglaise compte tenu de l'importance de cette langue dans les échanges internationaux.

En tous cas, merci mille fois d'avoir accepté d'être avec nous.

Je vous dis à l'année prochaine pour le troisième dialogue. Nous l'enrichissons avec d'autres compétences, mais nous, nous aimons la fidélité et donc vous êtes toutes et tous tenus, maintenant que vous avez participé à ce dialogue, de revenir l'année prochaine.

Merci beaucoup.

Les Dialogues Euro-Méditerranéens de Cobaty International





LE CONTEXTE

*Par Charaf-Eddine Fqih Berrada
Président Cobaty International*

Depuis de nombreuses années COBATY International s'est engagé, avec ses moyens, dans une démarche visant à approfondir la réflexion sur les défis qui occupent et occuperont l'espace méditerranéen.

Par vocation ce sont les sujets touchant aux problématiques urbaines qui ont mobilisé notre association, l'une des premières concrétisations étant la tenue à Fès d'un colloque ayant pour thème « Pour une ville méditerranéenne durable » suivi d'un séminaire expert à Casablanca ayant permis d'explicitier les dix points de « l'Appel de Fès ».

C'est en 2010 que nous avons livré ce travail à la critique comme étant un « outil volontairement modeste qui pouvait se définir comme « le référentiel minimum garanti » du développement durable ».

Bientôt dix années se seront écoulées durant lesquelles des tendances se sont révélées ou confirmées, de nouvelles questions se sont faites jour ou se sont amplifiées, autant de nouvelles incertitudes et de nouveaux défis qu'il nous faudra affronter dans le même état d'esprit qui nous avait guidé à Fès qui s'énonçait ainsi « passer de la dénonciation à l'énonciation ».

Ces quelques années nous ont également offert la possibilité de dépasser nos seuls domaines de compétences par la rencontre avec des réseaux dont les champs d'expertise enrichissaient la réflexion et les débats par le partage d'expériences. La mise en œuvre des partenariats avec en particulier le Groupement Inter Académique pour le Développement et le Réseau des Villes EUROMED ont été et sont des sources d'apport à la qualité et la portée des débats et propositions qui en sont issues par les « regards croisés » qu'ils supposent.

Aux sujets de l'époque qui sont tous encore d'actualité, par exemple, l'eau et son utilisation anarchique, l'urbanisation galopante du littoral, la pression démographique sur les villes, les conséquences d'un tourisme en expansion incontrôlé, la gestion des déchets terrestres ou maritimes, le chômage endémique, se sont imposées des problématiques plus globales, comme celle du changement climatique ou bien celle, bien évidemment, du terrorisme et de l'insécurité.

S'il fallait une preuve de l'existence d'un destin commun partagé par tous les pays de la Méditerranée il suffit de constater comment la pression migratoire provoquée par ces deux derniers sujets – climat et insécurité – lie les deux rives au nom de la simple humanité.

Dans ce contexte à la fois historiquement immuable et politiquement si mouvant, les réflexions que nous avons menées ou animées les uns ou les autres ont été des moments d'enrichissements personnels car nous avons pu bénéficier dans la grande majorité des cas, d'intervenants de qualité.

Mais paradoxalement n'avons-nous pas parfois ressenti comme une frustration de ne pouvoir aller plus loin avec l'un ou l'autre de ceux-ci et ne nous sommes-nous pas posés la question de l'utilité de nos débats au-delà du cercle des participants.

C'est ainsi que COBATY International a imaginé une proposition singulière pour tenter de répondre à la fois sur le fond et sur la forme aux différents éléments que nous venons rapidement d'évoquer mais que nous pourrions préciser en nous concentrant sur des thématiques qui nous rassemblent, telles par exemple celles de:

- La société méditerranéenne : L'érosion du capital social et des liens sociaux en Méditerranée qui doit être une préoccupation majeure et une urgence politique
- Le problème de la jeunesse : Comment l'inscrire dans l'histoire du nouveau monde ?
- Le changement climatique : Comment gérer un très long terme quand les temporalités des décideurs s'entrechoquent et sont parfois incompatibles ?
- L'urbanisation : La mise en œuvre d'une réflexion sur les conséquences du réchauffement climatique en méditerranée afin notamment de promouvoir la durabilité des territoires urbains dans une démarche inclusive et de compréhension des usages émergents en matière de mobilité, d'habitat, de travail, de consommation, de gestion des espaces publics ainsi que la prise en compte des attentes d'une jeunesse plus sensible aux considérations écologiques. Comment un territoire par sa bonne gouvernance peut mobiliser ses intelligences pour un développement durable ?

Mais si nous voulions aller plus avant dans la réflexion, ne devrions-nous pas nous poser en préalable une question sur l'évolution du paradigme de coopération pour permettre une coopération sud-sud à l'instar de celle nord-sud existant – ou pas - actuellement?

Il serait présomptueux d'affirmer que nous allons par celle-ci révolutionner la pensée et produire des idées dont nul, avant nous, n'aurait eu l'intuition. Mais parfois la forme concourt au fond par l'obligation qu'elle crée pour l'organisation de la réflexion.

C'est ainsi que nous avons, grâce à l'un de nos partenaires, l'opportunité de disposer pour une journée ou deux – chaque année – d'un bateau, amarré en Méditerranée (rive nord), en capacité d'accueillir entre trente et quarante invités.

Rapidement il nous est apparu que « cet objet » pouvait, par l'originalité du lieu, par l'obligatoire sélection des intervenants et des participants, nous imposer l'organisation de moments nécessairement « denses », si nous étions capables de mobiliser nos forces et nos réseaux en ayant pour objectif commun de produire des recommandations dont le pragmatisme, nées des « regards croisés » dont elles seraient issues, permettrait leur acceptation et appropriation par les deux rives de la Méditerranée.

C'est à l'élaboration de cette démarche, certes ambitieuse, que nous avons l'honneur et le plaisir de vous convier, si, comme nous le pensons, vous en partagez l'utopie.

vous l'aurez compris, votre apport dans cette toute première phase nous est indispensable car au-delà des compétences, de l'expérience, de votre capacité à imaginer et construire les synergies entre nos organisations et réseaux, c'est la confiance que vous nous avez témoignée, c'est l'amitié dont vous nous avez apporté les preuves qui sont pour nous des gages de sincérité dans les échanges que nous recherchons et les éléments essentiels à l'élaboration de ce projet pour le conduire à sa réussite.

Ouverture

par le Président de Cobaty International
Charaf-Eddine FQIH BERRADA

La Méditerranée est d'abord un carrefour de cultures qui se sont nourries et enrichies mutuellement au fil de l'histoire.

Nous y avons tous puisé les éléments majeurs de nos identités et de nos valeurs.

Des conflits ont bien sûr morcelé l'espace méditerranéen sans rompre les affinités profondes qu'entretiennent l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et l'Europe du Sud. Mais nos modes de vie, notre habitat, notre alimentation, nous rassemblent d'un rivage à l'autre de la Méditerranée.

Certes, l'actualité et les événements récents, malheureux et douloureux. Peuvent porter à croire que la Méditerranée est un espace éclaté, mais le poids de l'histoire et notre communauté de destin nous obligent à croire en un avenir d'enrichissement mutuel et d'intérêts partagés.

Cette réalité, cette unité historique et culturelle, ce partage de nos langues, nous devons l'expliquer et le revendiquer collectivement auprès des jeunes générations pour lutter contre les divisions que voudraient exacerber certains.

C'est notre objectif en tant que société civile de préparer l'avenir des échanges et de ces rencontres qui bénéficieront à chacun d'entre nous.

Les défis majeurs pour l'avenir de la Méditerranée,

- ✓ C'est d'abord celui de l'avenir de nos jeunes. Il nous faut donc inventer une politique méditerranéenne de la jeunesse, qui doit faire de l'éducation, de la formation professionnelle et de la coopération universitaire les chantiers prioritaires de son action
- ✓ C'est aussi le défi d'une transition environnementale. Le changement climatique est un facteur de crise, personne ne peut plus l'ignorer. Il conduit à un accroissement des tensions par la désertification, la raréfaction de l'eau, par les exils qu'il provoque.
- ✓ C'est enfin le défi de la transition et de l'adaptation urbaine. Les villes méditerranéennes, au Nord comme au Sud, se développent rapidement. Cette réalité pose d'immenses défis, qu'il s'agisse de cohérence urbaine, de préservation du patrimoine, de politique de logements abordables, de gestion et de protection du littoral

Ces mutations doivent s'appuyer et s'orienter spécifiquement sur les enjeux de la bonne gouvernance des espaces urbains, de l'eau, de l'assainissement, de la formation et de l'insertion professionnelle. Plus que jamais, nous avons besoin d'acteurs territoriaux de qualité, sur lesquels les élus, de part et d'autre de la Méditerranée, peuvent s'appuyer.

La Méditerranée du futur ne peut pas être seulement la Méditerranée des Etats mais celle des acteurs économiques, des villes, des régions, des organisations non gouvernementales, et certainement de la jeunesse.

Les priorités de la Méditerranée de demain, doivent permettre de concilier :

- stabilité,
- solidarité,
- sécurité et démocratie
- cohérence urbaine en mettant un accent particulier sur les besoins de développement socio-économique et de bonne gouvernance dans toute la région.

Or aujourd'hui Les villes méditerranéennes se trouvent confrontées à des problématiques lourdes qui mettent en cause leur cohésion sociale et territoriale.

- Peu ont su mener des stratégies de développement équilibré,
- Beaucoup sont confrontées à une croissance non maîtrisée et à des situations économiques et sociales critiques.

En effet, Les villes de la Méditerranée se sont développées sur le modèle industriel et le plus mauvais pour certaines villes du Sud laissant une empreinte écologique et sociale douloureuse à travers des territoires abandonnés, des ghettos de villes, des quartiers sans âme mais aussi c'est plus nouveau : des fragments urbains à l'ourlet des villes hors des cercles d'attraction des métropoles.

Ces morceaux de villes sont aussi les lieux de naissance possibles de fléaux comme le populisme, la délinquance voire le terrorisme.

Populisme, délinquance et terrorisme ne disparaîtront pas avec le seul regain d'ailleurs hypothétique de la croissance. Le retour de la confiance pour une ville inclusive nécessite un diagnostic plus courageux porteur de changement des paradigmes du développement urbain.

Les dysfonctionnements des systèmes urbains sont d'autant plus nuisibles que les institutions en charge de la gouvernance locale sont parfois en déconnexion des réalités quotidiennes sans oublier souvent l'impuissance financière et juridique à agir et à peser sur le devenir de nombreux quartiers.

Aujourd'hui, de nouveaux modèles urbains émergent : la « ville intelligente », la « ville des communs » et de façon encore plus embryonnaire la « ville inclusive sociale et spatiale » sur des territoires planifiés, aménagés et réaménagés durablement que l'on peut retrouver en partie dans l'urbanisme médiéval et médinal

Ces nouveaux modèles sauront ils créer un nouvel imaginaire de la ville, aidant les générations futures à construire un monde plus solidaire?

Notre démarche à Cobaty International est probablement singulière mais nous la revendiquons parce qu'elle associe l'expertise visible, lisible aux ressentis pluriels et citoyens, ceux de l'esprit du lieu, des spécificités socio- culturelles et de la dynamique participative citoyenne.

Nous pensons qu'il faudrait :

- 1- Corriger le mécanisme actuel du développement des villes qui fait que la croissance engendre l'inégalité;
- 2- Ne pas se laisser dominer par le court terme et penser davantage aux réformes structurelles;
- 3- Inclure l'histoire, la sociologie, les droits de l'Homme, la démocratie... comme composantes de l'analyse urbaine.
- 4- Identifier avec précision les fragilités du modèle de développement des villes , étalement urbain, densités, déplacements, littoralisation ,stress hydrique et pénurie, changement climatique, pollutions , spéculation foncière, exclusion...
- 5- Réguler le foncier, sans laisser aux marchés financiers la totale souveraineté sur le sort des territoires urbains et de l'habitat des citoyens
- 6- Repenser l'informel (bidonvilles, clandestins) pour trier l'utile du nuisible;
- 7- gérer les villes dans un modèle global, où il faut améliorer la qualité de la croissance (régularité, équilibre et inclusion);

L'idée est d'éviter l'ingérable et gérer l'inévitable en vous proposant quatre axes de réflexion :

1 -Le droit à la ville et le droit de la ville

2 -Les politiques urbaines, la gouvernance locale et la responsabilité sociétale de l'entreprise

3- Perspectives et alternatives pour la jeunesse

4- l'adaptation des villes méditerranéennes aux changements climatiques et à l'évolution numérique



Compte rendu des travaux



- CB** Charaf BERRADA
- XB** Xavier BESANCON
- AB** Aldo BOTTINI
- PB** Pierre BAILLET
- MB** Muriel BOULMIER
- RC** Rénato CARONA
- SB** Sabah CHRAIBI
- MGM** Michèle GENDREAU-MASSALOUX
- YJ** Yannick JAFFRE
- BM** Bernard MASSABO
- MM** Mustapha MELLOUK
- JL** José Luis SAN JUAN
- AT** Abdallah TALIB

Tour de table

Michèle GENDREAU-MASSALOUX – MGM , remercie et dit être impressionnée et heureuse de trouver les sujets qui l’animent depuis longtemps et qui constituent les pistes de projets pouvant faire accéder à un meilleur cadre de vie. Elle félicite Charaf pour cette introduction en parfaite résonance avec ses propres sujets d’intérêt, et qui correspond en tout point à ses aspirations.

« Il existe des lieux en Méditerranée et en Afrique qui ont une capacité de lier le cœur et l’esprit.

La beauté du paysage et la manière de vivre ont plus d’importance que le développement économique qui fonctionne

L’intervention de Charaf recoupe 2 grands sujets sur lesquels je travaille :

L’Education : l’approche de la réalité vécue, des conditions de vie à l’intérieur des familles, à l’intérieur des établissements scolaires..... amène la coexistence d’autres cultures

L’insertion professionnelle

Mauvaise articulation entre la culture de l’école et la découverte de ce qui entoure l’emploi

La transmission des métiers n’existe plus, le sens de la transmission a changé, elle n’est plus verticale : des anciens vers les jeunes. L’évolution numérique a inversé la donne.

On n’a pas pensé à l’adaptation de cet outil pour lutter contre l’exclusion et la solitude.

Le mot « soutenable » car derrière il y a l’insoutenable, la fracture sociale, contre laquelle nous devons lutter

Les académiciens aiment à parler du « co-développement » et s’intéressent beaucoup au problème du foncier des politiques urbaines «

Muriel Boulmier – MB, aime se nourrir des univers différents et de l’Europe

« Comment ne pas te suivre Charaf dans ton exposé, en abordant le sujet des jeunes, il faut aborder le problème des personnes âgées. L’Europe est vieille et riche tandis que l’Afrique est jeune et pauvre.

Tu parles « urbain », moi je suis attachée à la ruralité

C’est cela la richesse du groupe, cela permet de poser les constats et de nous demander « comment allons- nous trouver les interstices nous permettant d’agir, aller à des propositions « modestes », ne pas appliquer les conceptions européennes aux pays du Sud, caler le contre pouvoir des autorités locales

Renato Carona – RC, remercie pour cette intervention et commente

« J’ai noté dans cette intervention, plusieurs idées :

Développement économique, développement social, protection de l’environnement, 3 notions piliers du développement soutenable

Tu as dit « donner le pouvoir aux villes », mais elles l’ont déjà par le biais des élections du système démocratique, même si ça ne marche pas toujours

Tout tourne finalement autour des villes : problèmes urbains, ceux de la jeunesse, le changement climatique, essayons de sortir 2 ou 3 propositions concrètes »

Xavier Besançon – XB

Cette réflexion m'interpelle, bien que je ne sois pas Cobatyste et plus rural qu'urbain, car je suis déjà dans le concret et l'action. Mon expérience personnelle menée au Sahel a permis de fixer les populations sur leur territoire

Sabah Chraïbi – SC, a apprécié le partage de cette réflexion qu'elle aimerait compléter :

« Après 30 ans de terrain, surtout tourné vers le social, et le fait que nous nous intéressions au pourtour de la Méditerranée, avec comme enjeux le terrorisme, l'émigration, la sécurité physique des individus, il me semble important de s'arrêter sur le thème du « respect des lieux et des spécificités »

Qu'attendons- nous de notre réflexion dans le cadre de cette transition ? Quoi faire et comment le faire ? Comment être efficace ?

Notre regard sur la Méditerranée a été multiple (jeunes, femmes, pollution, émigration, environnement, ...) mais ce qui est sous-jacent c'est la notion de « dignité » Si on veut rendre les frontières moins problématiques il faut parler des pistes de « coopération active », création de cellules d'activités, de travail, coopérative avec distribution des produits par les jeunes

Il faut revenir au terrain, créer des ateliers pour trouver des pistes d'emploi, mais bien entendu il faut du financement pour la formation qui va permettre l'intégration dans le marché du travail

Yannick Jaffre – YJ

La réflexion est intéressante, toutefois il faut moduler certaines idées

1 -Il faut voir dans le développement les flux économiques mais aussi les flux humains

2 –Attention, le pouvoir central n'est pas toujours « répressif » et la société civile pas toujours « progressiste »

Abdallah Talib – AT, honoré de faire partie de cet atelier de réflexion et trouve l'introduction pertinente et ambitieuse

De mon point de vue, nous sommes confrontés à ces 3 thèmes :

- L'enjeu des mutations sociétales
- L'enjeu des ressources parallèlement à la protection de l'environnement
- L'enjeu économique

De plus nous pouvons nous appuyer sur

- un cadre de réflexion existant, objectif pour le développement durable, celui des Nations Unies

- la contribution des entreprises qui est centrale, l'entreprise contributive, l'entreprise citoyenne...qui ne peuvent continuer sans une démarche RSE

➔ Comment créer un dispositif et un programme d'actions réalisables, d'accompagnement et d'innovation pour renforcer le rôle de l'entreprise

➔Transformer ce dialogue en quelque chose de pragmatique et réalisable

Pierre Baillet – PB

- « l'AIMF, ne fait que des projets concrets sur le terrain. Nous sommes des libéraux qui soutenons des institutions fortes nationales et internationales → il faut s'appuyer sur l'AIMF pour avoir un plaidoyer à porter devant les organismes internationaux
- L'esprit du groupe d'experts ...« l'Euro Med Africa » car la création de la zone de libre échange africaine est un événement très important, il est pertinent de s'intégrer dans ce qui se passe en Afrique, des sous groupes qui vont se construire.
- Nous experts devons travailler sur le rôle du grand Maghreb qui devient majeur dans cette évolution



MOTS CLÉS

MGM/ -Le mot « soutenable » car derrière il y a l'insoutenable, la fracture sociale contre laquelle nous devons lutter- Le « Co-développement - Le problème du foncier et les politiques urbaines

XB/La pression démographique influe sur le foncier, la croissance des villes, la littoralisation galopante

CB/ la promotion immobilière qui guide les urbanistes

RC/Développement économique, développement social, protection de l'environnement
Immigration pour la recherche de travail/ Financer pour que les migrants restent chez eux

SB/Respect des lieux et spécificités - Notion de « dignité »

AT/ Enjeu des mutations sociales, enjeu des ressources parallèlement à la protection de l'environnement, enjeu économique

MM/conflits environnement, éducation, violence, fractures sociales, terrorisme, coopération internationale, théorie du complot.

BM / Il y a 4 mots qui m'interpellent : Méditerranée, concret, régional et patrimoine

- Méditerranée : Dans l'esprit européen la méditerranée est un espace dissociable qui semble aller vers une scission en 4 espaces

- Concret : il serait valorisant que le colloque débouche sur des projets concrets autour de l'UMA surtout sur les sujets « femmes et enfants »

- Régional : il serait également intéressant de développer des projets sur un territoire et parallèlement échanger sur les expériences, cela pourrait atténuer cette politique de scission de la méditerranée

- Patrimoine : permet de mettre en valeur ce qui se perd, les métiers qui permettent de préserver ce patrimoine. La mise en valeur de certains sites abandonnés peut amener travail et revitalisation de la région

La Méditerranée

SB/De quelle Méditerranée parlons nous, sur quoi intervenir car les maux sont nombreux et la prise de conscience est là.

MM/ La méditerranée = zone de conflits et de frustrations

PB/Il est pertinent de s'intégrer dans ce qui se passe en Afrique,(l'Euro Med Africa, création de libre échange africain), des sous groupes qui vont se construire

Nous, experts, devons travailler sur le rôle du « grand Maghreb » qui devient majeur dans cette évolution →

- La Méditerranée et elle un lien ou une frontière ?
- La circulation des personnes se fera t elle dans un monde ouvert ou fermé ?

MGM/-Les problèmes de la mondialisation se retrouvent dans la Méditerranée sous la forme d'une multitude de problèmes → il faut amener les peuples à se réappropriier l'espace méditerranéen qui ne doit plus être réduit à un espace de passage de bateaux

CB /Eclater la méditerranée en pensant étancher les frontières représente une très grande menace pour la région

PB/ en fait il s'agit surtout d'un éclatement d'un point de vue budgétaire

LE DROIT À LA VILLE **LE DROIT DE LA VILLE**

CB/Droit à la ville, pour que les habitants soient des citoyens et non des citadins

Droit de la ville – au nom de la croissance et des enjeux économiques, une ville peut être violentée. On lui demande d’être éducative, intégratrice.....

==> Il faut lui donner les moyens de ces ambitions

Comment passe t on d’un quartier de haine à un quartier de bien être ?

MGM/-Il y a des mécanismes de classification dans la ville même dans les quartiers privilégiés où la « hogra » existe également. Les autorités publiques et les associations ont un rôle à jouer mais doivent d’abord prendre conscience de ces limites.

Chaque urbain méditerranéen doit être fier de vivre dans son « espace urbain ».

Aimer sa ville, c’est aimer le lieu où l’on vit avec son histoire, son patrimoine ...(le GID a identifié « l’héritage culturel et patrimoine » comme point majeur à condition qu’il soit réhabilité)

CB /On doit valoriser le savoir faire dans chaque quartier exemple de la médina avec la rue des tisserands, des dinandiers

JL/ le droit de la ville passe par l’implication citoyenne, participation des jeunes et de la femme

MB/on ne peut éviter d’inclure la place de la femme dans la ville

YJ : /Si on travaille sur les usages de la ville d’un point de vue socio politique (rapport à l’autre / sentiment de haine / désir de fuir...) il nous faut des enquêtes sur la sémantique territoriale car il n’y a que très peu de travail sur le sujet

Les politiques urbaines, la gouvernance locale et la responsabilité sociale de l'entreprise

CB/ On a besoin des entreprises, moteurs économiques des villes mais il faut d'abord établir un dialogue avec elles

SB/ Rendre les frontières moins problématiques par des pistes de « coopération active », création de cellules d'activités, de travail

AT/ La contribution des entreprises est centrale contributive, citoyenne...elles ne peuvent continuer sans une démarche RSE

Comment créer un dispositif et un programme d'actions réalisables, d'accompagnement et d'innovation pour renforcer le rôle de l'entreprise

YJ / dans le rural on s'ennuie, la ville a une image de vie

→ Créer dans le rural des lieux de loisirs

XB/ Ne pas oublier les entreprises dans la RSE et dans le développement durable, vision alternative

Sébastien/ Il faut ajouter la Sécurité urbaine

Aldo Bottini/ Il y a un problème d'implantation des villes, des décisions sont prises au gouvernement qui ne sont pas capables de conserver le côté historique (ex après un tremblement de terre), les maisons sont modernes, économes en énergie mais sans vie

MGM/- La ville c'est aimer le lieu où l'on vit avec son histoire

→ Le GID a identifié « l'héritage culturel et le patrimoine » comme points majeurs à condition qu'ils soient réhabilités.

CB/ On pourrait tracer un profil des habitats par quartier, et valoriser ainsi le savoir faire de chaque quartier (ex en médina il y a la rue des tisserands, la rue des tailleurs etc...), de cette manière on éviterait la scission « ville utile/ville inutile »

SB/IL faut faire attention à la présence asiatique en Afrique et conserver les partenariats Nord sud qui sont menacés et qui font partie de notre histoire, c'est un pacte civilisationnel

CB/ Une autre piste serait de réguler le foncier - c'est la promotion immobilière qui tient le stylo des urbanistes

XB/ il faut ajouter que la pression démographique influe beaucoup sur le foncier

→ Penser la nouvelle démographie et freiner la croissance des villes.

Ne pas oublier la littoralisation galopante des cotes marocaines

Ce sont les autorités qui doivent réguler le prix du foncier

CB/ La définition du Patrimoine ne peut pas se faire uniquement sur le financement de la rénovation. La population doit s'approprier la reconnaissance du patrimoine, le savoir faire des métiers.

PERSPECTIVES ET ALTERNATIVES POUR LA JEUNESSE – EDUCATION – INSERTION PROFESSIONNELLE

CB/ Les défis majeurs pour l'avenir de la Méditerranée, c'est d'abord celui de l'avenir de nos jeunes. Il nous faut donc inventer une politique méditerranéenne de la jeunesse, qui doit faire de l'éducation, de la formation professionnelle et de la coopération universitaire les chantiers prioritaires de son action.

- Comment les territoires peuvent-ils être inclusifs pour les jeunes
- Le socle social s'effondre, l'université est un échec, on a oublié les sciences humaines.
- Au Maroc on a supprimé la philosophie et la sociologie, l'université est devenue l'arrière succursale de l'industrie
- Pas d'interlocuteur pour la jeunesse- échec de l'université où on a oublié les sciences humaines

MGM/ Mauvaise articulation entre la culture et l'école et la découverte de ce qui entoure l'emploi.

- La transmission des métiers n'existe plus, le sens de la transmission a changé, elle n'est plus verticale, des anciens vers les jeunes ; l'évolution numérique a inversé la donne. On n'a pas pensé à l'adaptation de cet outil pour lutter contre la solitude et l'exclusion
- Il y a des lieux où l'on souffre du manque de sciences humaines et de sociologie.

Il faut pratiquer l'écoute et écouter la pratique

PB/ l'AIMF a une revue « Résonances » ouvert à ceux qui peuvent faire avancer la gouvernance et elle aimerait avoir des contributions Maghreb.

Attention, adapter la pensée universitaire à la gouvernance de la ville est très difficile.

Dans la liste des problèmes soulignés par Charaf il manque le rôle et l'importance du Maire (le maire n'est pas un fusible)

CB/ Oui mais il y a des maires qui sont tout à fait imperméables

YJ / D'accord avec tout mais il faut être très concrets, il y a plusieurs choses à faire (à porter par Cobaty)

- Créer des espaces scientifiques communs
- Les sciences sociales sont trop universitaires, il faut mener des démarches globales par thèmes (ex : l'Hôpital avec sociologie, anthropologie, architecture...)
- Créer dans le rural des lieux de loisirs

AT/ Soit on est capable de proposer quelque chose de révolutionnaire, soit on part de ce qui a été fait et décidé et on s'inscrit dans une action qu'on alimente, sans se mettre à la place de l'institution

CB/ Le tout emploi est un mythe comme la ville durable, il va falloir parler d'autre chose. L'informel n'est pas une honte, or celui qui est dans l'informel est perdu, on ne s'est pas occupé de lui, on ne l'a pas aidé à organiser son activité, résultat, il ne supporte pas le regard qu'on porte sur lui, d'où le sentiment de « hogra »

MGM/-La hogra concerne aussi les zones dites privilégiées car il y a des mécanismes de classification dans la ville même dans les quartiers « biens »

Les autorités publiques et les associations ont un rôle à jouer mais elles doivent d'abord prendre conscience de ces limites

SB/Il faut revenir à l'histoire et la philo, le travail éloigne le vice et la violence

- D'accord avec Yannick sur la crise du transfert de savoir : la coopérative ne marche pas en Afrique, penser plus au statut d'auto entrepreneur

- Financer la formation pour permettre l'intégration dans le marché du travail

CB/ c'est vrai qu'il y a une multiplication des études mais tout dépend du cahier des charges de ces études, par contre il y a des niches d'expertises qui n'existe pas

→ Comment passe t on d'un quartier de haine à un quartier de bien être

MB/L'Europe est vieille et riche tandis que l'Afrique est jeune et pauvre, en abordant le sujet des jeunes, il fut aborder le problème des personnes âgées

Mais il nous faut aborder le problème transversal de la démographie, dans le fil de notre réflexion nous ne pouvons pas ignorer cette problématique

MM/ créer un canal spécifique pour les jeunes entre la sortie des études et l'entrée dans la vie professionnelle

MÉTHODOLOGIE

MM/ il va falloir donner un « brand » à cette réunion d'experts car elle dépasse le cadre de Cobaty ; c'est la Méditerranée et les enjeux sont énormes notamment celui de la jeunesse (problème essentiel : trouver un job, aider leur famille, vivre et intégrer la société)
Nous n'avons pas besoin de constats mais plutôt d'initiatives

SC/ 2 axes se détachent : la jeunesse et l'urbanisme

- Comment être efficace ? Sur quoi intervenir car les maux sont multiples et la prise de conscience est là ? → pour chaque axe, il faut mettre une action
- Faire un plaidoyer sur des missions et mécanismes de développement précis

MB/ Ne pas appliquer les conceptions européennes aux pays du Sud
Aborder le problème transversal de la démographie

PB/ ne pas oublier la politique de la ville,

Il faut s'appuyer sur l'AIMF pour avoir un plaidoyer à porter devant les organismes internationaux

MM/ Politique de la ville portée par la ville, pas par un ministère – ca se rapproche de l'ADN de Cobaty

Problématique des jeunes, des femmes + patrimoine et culture + digital + gouvernance + risques (insécurité et climat)

XB/OK pour un plaidoyer en faveur des investissements dans les pays à fort potentiel d'émigration pour stabiliser les populations sur leur territoire (exemple : forages dans le Sahel pour amener l'eau à la population).

Développer des actions sur place pour leur donner de l'espoir et les empêcher de mourir en mer ou d'être malheureuses en Europe

YJ : il faut produire des « effets de vérité » : comment nos propositions peuvent elles toucher les citoyens. Variation d'échelle, on a beaucoup de données « macro » mais pas données « micro »

Il faut mener des démarches globales par thème

Pour notre travail on doit agir méthodologiquement

- Choisir les thématiques méthodologiques de recherche
- On catégorise les modalités de prises de parole
- On détermine les formes de l'action, le type juridique

MGM / la mise en valeur d'un patrimoine, d'un site abandonné, des métiers permettant de le préserver peut amener travail et revitalisation d'une région

Il serait valorisant que ce colloque débouche sur des projets concrets autour de l'UMA surtout femmes et enfants

Il serait encore plus intéressant de développer des projets sur 1 territoire avec en parallèle des échanges sur expériences

→ Atténuer l'image d'espace dissociable et la politique de scission de la Méditerranée qui semble se profiler dans l'esprit européen

CB/ la population doit s'appropriier la reconnaissance du patrimoine qui passe par le savoir faire et les métiers

**COCKTAIL DINATOIRE
INVITATION BERNARD HUVELIN**



REMERCIEMENTS

23 avril. 2018 à 15:33, PRESIDENT COBATY International <presidence@cobaty-intl.org> a écrit :

Chères amies, Chers amis,

Vous nous avez fait le grand honneur et l'immense plaisir de répondre positivement à notre invitation.

Ces heures de partage sont symboliques de ce qu'est la Méditerranée dans ses dimensions culturelles et fraternelles.

Soyez donc remerciés toutes et tous pour le temps et la conviction que vous avez consacrés à cette première étape de ce que nous souhaitons construire ensemble autour de cet espace méditerranéen qui nous réunit.

Je crois pouvoir exprimer en vos noms, nos sincères et amicaux remerciements auprès de Bernard HUVELIN qui, avec une gentillesse propre à toutes les personnes délicates, a parachevé cette belle et fructueuse journée de travail par des moments de détente inoubliables.

Nous allons maintenant travailler à la construction de la deuxième étape, et n'ayez crainte... COBATY International ne vous oubliera pas.

Avec ma fidèle amitié
Charaf-Eddine